



Feuille d'Avis Officielle

de la République et canton de Genève

Paraît trois fois par semaine : lundi, mercredi et vendredi

J.A. 1200 GENÈVE 2

N° 138 - 256° ANNÉE – CHF 2.–

VENDREDI 28 NOVEMBRE 2008

Séance d'installation de l'Assemblée constituante du 20 novembre 2008

Interventions des groupes PDC, AVIVO et Associations de Genève

Groupe PDC: Madame Béatrice Gisiger

Lors de la campagne électorale précédant les élections à la Constituante du 19 octobre, le parti démocrate-chrétien s'est engagé pour une constitution simple et transparente qui laisse aux générations futures la possibilité d'innover et d'entreprendre. En ma qualité de cheffe de groupe et au nom des élus démocrates-chrétiens, je renouvelle cet engagement devant cette assemblée: cette constitution, nous l'écrivons pour nos enfants... et nous commençons à l'écrire en cette Journée internationale des droits de l'enfant. Fidèle à ses engagements de campagne, le groupe démocrate-chrétien fera des propositions dans les domaines suivants: La famille, cellule fondamentale de notre société; nous veillerons à la protéger, à

assurer sa sécurité, son intégration, sa formation et son éducation. Ces thématiques nous tiennent particulièrement à cœur. L'importance de la fiscalité, le soutien aux familles de classe moyenne, à celles qui vivent dans la précarité, qui subissent les conséquences de la monoparentalité; notre responsabilité est de leur assurer une place digne et reconnue. Décrire les missions et les prestations de l'Etat, garantir leur transparence et leur efficacité sont des principes qui doivent également figurer dans notre charte fondamentale. Le respect de nos institutions comme le réaménagement des compétences entre le canton et les communes, y compris la ville de Genève, feront également partie de nos priorités. Les démocrates-chrétiens sou-

tiendront la création d'une Chambre des communes.

Notre constitution: le premier et l'ultime instrument du bien commun.

La définition de l'aménagement passe par la vision de l'habitat collectif et privé, par sa mise en œuvre ouverte et dynamique. Nous ne rougirons pas du patrimoine que nous léguerons à nos enfants tout en leur assurant un logement. En redéfinissant notre aménagement, nous y mettrons le pragmatisme indispensable dans le domaine «nature et environne-

ment». Les enjeux sont financiers et économiques, et surtout aussi humains. Les ressources dont nous avons hérité gracieusement, nous ne pouvons ni nous les approprier, ni les galvauder. Nous avons le devoir de les faire fructifier et de les transmettre à nos enfants. Ils y trouveront des repères nécessaires pour affronter leur avenir, après nous. Ce travail passe encore et toujours par l'apprentissage de la connaissance. Genève est à la fois internationale et régionale. Quelle vocation! L'une et l'autre sont indissociables. Le travail important déjà entrepris avec nos voisins français et suisses nous ouvre une formidable perspective économique, culturelle, environnementale. Le parti démocrate-chrétien se réjouit de favoriser cette démarche, tout

en ancrant le rôle de Genève au service de la communauté internationale. Voilà, Mesdames et Messieurs, quelques grands principes que les démocrates-chrétiens s'engagent à promouvoir en rédigeant, avec vous, la nouvelle constitution de Genève. Cette constitution sera le reflet de notre volonté et de notre engagement pour bien vivre ensemble. Nous, démocrates-chrétiens, contribuerons à sa réalisation en jetant des ponts et en jouant notre rôle de rassembleur. Nous nous engagerons dans un esprit empreint de respect pour que notre constitution reste le premier et l'ultime instrument du bien commun; exercice d'équilibre ambivalent, mais ô combien passionnant et pour lequel nous sommes pleinement motivés. Vive 2012 et la nouvelle constitution!

Groupe AVIVO: Monsieur Souhail Mouhanna

La constitution de 1847 s'est inscrite dans un moment historique majeur de notre canton. Elle est le fondement de nos libertés, de nos droits fondamentaux et de nos institutions démocratiques. Cette constitution, qui fut révolutionnaire pour son époque, s'est enrichie, grâce aux luttes de nombreuses générations, de très importantes conquêtes démocratiques et sociales dans les domaines de l'éducation, de l'assistance publique et de l'aide sociale, du droit de vote, celui des femmes puis des étrangers sur le plan communal, du logement, de l'énergie et de l'écologie notamment. Autant dire que notre édifice républicain repose sur des bases solides et dispose d'une architecture ouverte sur l'avenir. 1847 doit par conséquent rester la

référence pour l'œuvre à laquelle nous sommes appelés à nous atteler. Limiter cette œuvre à une simple reformulation syntaxique de notre constitution actuelle n'aurait aucun sens. Revenir sur des acquis démocratiques et sociaux, obtenus au prix de longues luttes et de lourds sacrifices, irait à contre-courant de l'histoire. Dans son projet de constitution pour la Corse, Jean-Jacques Rousseau remarquait que «plus la monnaie joue un rôle éminent dans la société, plus les inégalités se creusent et répandent la plus grande misère». Le désastre économique et social actuel, provoqué par le culte du profit, de la suprématie du financier sur l'économie, du productivisme sur l'environnement et des multinationales sur les Etats, ne fait

que confirmer cette assertion et nous rappeler, nous convaincre aussi, que les seuls investissements sans risque et qui profitent à toutes et à tous sont ceux que l'on affecte à l'Etat social, aux services publics et à la protection de l'environnement. Les élus et élus de l'AVIVO espèrent vivement que cette conviction est aussi partagée par vous toutes et tous, Mesdames et Messieurs, et qu'ensemble nous serons capables d'intégrer à notre édifice républicain de nouveaux espaces pour la solidarité et pour les droits démocratiques et sociaux. Dans cette perspective, nous n'arrivons pas les mains vides. Nous vous apportons pour commencer un appel, signé par plus de 1700 citoyennes et citoyens, demandant

à notre Assemblée d'introduire dans sa charte fondamentale un chapitre relatif aux droits sociaux.

Intégrer à notre édifice républicain de nouveaux espaces pour la solidarité et pour les droits démocratiques et sociaux.

Comme vous pourrez le constater, la solidarité intergénérationnelle en constitue le caractère dominant. En effet, parmi les dispositions constitutionnelles proposées se trouvent notamment: la gratuité de

l'instruction publique, des revenus sociaux et des salaires minimaux garantissant des conditions de vie décentes, la garantie d'un nombre de places de crèches répondant aux besoins de la population, des logements locatifs bon marché en nombre suffisant, l'amélioration de la politique familiale et de l'assurance-maternité, des établissements publics médicaux et médico-sociaux répondant aux besoins de la population et aux exigences d'une médecine de qualité, des transports publics bon marché, etc. En vous demandant de bien vouloir réserver bon accueil à notre appel et à nos propositions, nous vous adressons, Mesdames et Messieurs, chères et chers collègues, nos respectueux messages.

Groupe des Associations de Genève: Monsieur Alfred Manuel

Boris Calame, Yves Lador et moi-même, représentants élus des «Associations de Genève», désirons tout d'abord adresser nos remerciements aux Genevois d'avoir ouvert la Constituante à l'expérience associative, reconnaissant ainsi que celle-ci constitue un tissu riche et diversifié dans la vie genevoise. Nous nous réjouissons de travailler au sein de cette Assemblée et

d'apporter les échos de notre expérience particulière.

Un texte simple et accessible, affirmant les valeurs collectives fortes qui nous unissent.

Chers collègues, notre légitimité commune n'est pas née d'un score extraordinaire aux urnes. Néanmoins, nous avons reçu un mandat clair: redéfinir notre texte fondamental et donc le bien commun qu'il doit protéger. Le fait que nous tenions notre première séance le jour même de la Journée des droits de l'enfant est symbolique:

car c'est bien de l'avenir de nos enfants dont nous devons nous préoccuper. Puissons-nous le garder à l'esprit à chaque instant; cela d'autant plus que nous entamons notre travail dans un contexte marqué par des défis sans précédents et de grandes incertitudes. Pour réussir à remplir ce mandat, il sera indispensable de regarder notre réalité avec des yeux neufs, du courage, de la clairvoyance et de la lucidité. Nous devons apprendre à nous connaître, à nous écouter et à partager; car les opinions des uns et des autres ont toutes leur légitimité. A terme, elles devront converger dans un texte qui se devra d'être rassembleur. Nous pensons pouvoir contribuer aux travaux de la Constituante d'une manière

spécifique. En effet, définir le bien commun pour une collectivité faite d'une grande diversité est une expérience que nous menons quotidiennement au niveau associatif. Nous souhaitons vous faire bénéficier de cette expérience, car nous savons déjà:

- combien il faut un esprit de dialogue, d'échange et constructif,
- combien il faut travailler dans le respect des différences, tout en ayant constamment à l'esprit l'élaboration du bien commun,
- combien il faut inclure et impliquer les publics concernés par les objets étudiés.

Ecrire une constitution pour la Genève du XXI^e siècle implique que nous allions à la

rencontre de nos concitoyens, que nous soyons à leur écoute, que nous les associions à nos travaux en procédant à des consultations dont il faudra inventer ensemble les modalités afin qu'au final, chacun se retrouve dans un texte simple et accessible, affirmant les valeurs collectives fortes qui nous unissent; un texte rassembleur qui puisse recevoir le plébiscite des électeurs.

Discours prononcés dans la salle du Grand Conseil de l'Hôtel de Ville. Suite des discours dans nos prochaines éditions.

Conférence du Comité régional franco-genevois (CRFG) et de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG): Comment bénéficier de la sécurité fiscale lors d'une bilocalisation de l'autre côté de la frontière?

Jeudi 4 décembre 2008, de 11 h 45 à 14 h, Aula Frank-Martin du Collège Calvin, Genève.

Informations et inscriptions: www.crfginfo.org

GRAND CONSEIL

INSCRIPTION

Il est ouvert, au secrétariat général du Grand Conseil, une inscription pour:

E 1594 Election d’une ou d’un juge au Tribunal de première instance (entrée en fonction: 1er janvier 2009);

E 1595 Election d’une ou d’un juge au Tribunal de première instance (entrée en fonction: 1er janvier 2009);

E 1596 Election d’une ou d’un juge au Tribunal de première instance à mi-temps (entrée en fonction: 1er janvier 2009);

E 1597 Election d’une ou d’un juge suppléant-e au Tribunal de première instance (entrée en fonction: 1er janvier 2009).

Les candidatures doivent être accompagnées d’un curriculum vitae (*art. 107, al. 1, de la loi portant règlement du Grand Conseil LRG, B 1 01*). Les candidats au pouvoir judiciaire,

non membres de ce pouvoir, doivent joindre en plus à leur candidature:

- a) un certificat de bonne vie et mœurs;
 - b) une attestation de l’office des poursuites et faillites;
 - c) une copie du brevet d’avocat.
- La candidature et les documents nécessaires doivent être déposés au

secrétariat du Grand Conseil au plus tard **mercredi 10 décembre 2008 à midi** (clôture de l’inscription). Cette élection figurera à l’ordre du jour des séances du Grand Conseil des **18 et 19 décembre 2008**.

Le président du Grand Conseil: Eric LEYVRAZ.

CHANCELLERIE

ARRÊTÉ

fixant la date de l’élection cantonale de 3 juges et 3 juges suppléants à la Cour d’appel de la magistrature le 15 mars 2009

Du 26 novembre 2008

LE CONSEIL D’ÉTAT, vu la constitution de la République et canton de Genève du 24 mai 1847; vu la loi sur l’organisation judiciaire du 22 novembre 1941; vu la loi modifiant la loi sur l’organisation judiciaire du 18 septembre 2008; vu la loi sur l’exercice des droits politiques du 15 octobre 1982,

Arrête

1. L’élection cantonale de 3 juges et 3 juges suppléants à la Cour d’ap-

pel de la magistrature est fixée au *dimanche 15 mars 2009*.

2. Le délai pour le dépôt des listes de candidatures au service des votations et élections est fixé au *lundi 26 janvier 2009*, avant midi.

Certifié conforme, Le chancelier d’Etat: Robert HENSLER

ARRÊTÉ

approuvant l’acquisition par l’Etat de Genève des parcelles 1548, 1002, 1004, 1007, 1706 de la commune de Cartigny

Du 26 novembre 2008

LE CONSEIL D’ÉTAT,

vu le projet d’acte de vente dressé par

M^e Gérard Defacqz, notaire à Genève, par lequel Monsieur Willy Miville vend à l’Etat de Genève les parcelles No 1548, fe 28, d’une surface de 1660 m², No 1002, fe 27, d’une surface de 3162 m², No 1004, fe 27, d’une surface de 3220 m², No 1007, fe 27, d’une surface de 1227 m² et No 1706, fe 27, d’une surface de 3910 m², de la commune de Cartigny, au lieu-dit «Moulin-de-Vert», situées en partie en zone de bois et forêts et en partie en zone agricole, pour la somme de 26 500 F (vingt-six mille cinq cents francs),

Arrête

1. Ledit acte est approuvé et peut être signé au nom de l’Etat de Genève.
2. Les frais d’acte de vente et le prix d’achat seront prélevés sur la rubrique 06054000.50000000 – acquisitions de forêts et de terrains

assimilés – du compte des investissements.

3. Cet acte est déclaré d’utilité publique.

Certifié conforme, Le chancelier d’Etat: Robert HENSLER

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d’une artère sur le territoire de la Ville de Genève

Du 26 novembre 2008

LE CONSEIL D’ÉTAT,

vu l’extrait de la séance du Conseil administratif de la Ville de Genève du 20 février 2008;

Arrête

Il est donné le nom de *Rue Gabrielle-Perret-Gentil*, au tronçon de la rue Sautter entre le boulevard de la Cluse et la rue Lombard.

En hommage à Gabrielle Perret-Gentil (1910-1999), doctoresse, née à Genève.

Entrée en vigueur de cette dénomination: 1^{er} janvier 2009.

Le code voie de cette artère est: 62740.

Certifié conforme, Le chancelier d’Etat: Robert HENSLER

SOLIDARITÉ ET EMPLOI

TRAVAIL À DOMICILE

Le Département de la solidarité et de l’emploi rappelle aux personnes intéressées que la loi fédérale sur le travail à domicile, du 20 mars 1981 (ci-après, loi fédérale), s’applique aux employeurs, qu’ils soient des personnes de droit public ou de droit privé, et aux travailleurs à domicile qu’ils occupent. Sont réputés travaux à domicile, au sens de la loi fédérale, les travaux artisanaux et industriels accomplis à la

main ou à la machine qu’un travailleur exécute, seul ou à l’aide de membres de sa famille, dans son propre logement ou dans un autre local de son choix, et contre versement d’un salaire. Tout employeur occupant des travailleurs à domicile au sens de la loi fédérale doit se faire inscrire au registre des employeurs tenu par l’office cantonal de l’inspection et des relations du travail, sis 35, rue des Noirettes, 1227 Carouge, case postale 1255, 1211 Genève 26 (La Praille), tél. 022 388 29 29. La loi fédérale prévoit notamment que:

1. Le salaire versé au travailleur à domicile doit être égal à celui versé par l’employeur pour un travail équivalent effectué dans son entreprise.
2. L’employeur doit rembourser au travailleur à domicile tous les frais imposés par l’exécution du travail, en particulier ceux qui ont été engagés pour les instruments de travail, les matériaux et leur transport.
3. L’employeur ne peut ni donner ni se faire livrer du travail avant 6 heures et après 20 heures ainsi que le dimanche ou un jour férié.
4. L’employeur doit fournir au travailleur à domicile des outils de travail et des matériaux conçus de telle façon que, lorsqu’ils sont maniés convenablement, ils ne puissent causer d’accident ou d’atteinte à la santé. En outre, l’employeur doit rendre le travailleur attentif aux prescriptions de sécurité à observer.

Tout renseignement à cet égard peut être obtenu auprès de l’office cantonal de l’inspection et des relations du travail.

PROTECTION DE LA MATERNITÉ

(Loi sur le travail)

Organisation et durée du travail

Le Département de la solidarité et de l’emploi rappelle aux employeurs que, en vertu des articles 35 et suivants de la loi sur le travail, les conditions de travail doivent être aménagées de sorte que la santé des femmes enceintes et de l’enfant ne soit pas compromise. La loi sur le travail prévoit notamment que les femmes enceintes et les mères qui allaitent:

- ne peuvent être occupées **sans leur consentement**;
- peuvent être occupées **uniquement pendant la durée du travail** convenue, mais en aucun cas au-delà de neuf heures (**9 heures**) par jour;
- ont la possibilité de quitter le travail ou de se dispenser d’y aller sur simple avis (il n’est donc pas né-

cessaire de présenter un certificat médical);

- l’occupation est interdite durant les huit semaines qui suivent l’accouchement. Ensuite et jusqu’à la 16e semaine, le consentement de l’intéressée est nécessaire;
- durant les huit semaines qui précèdent l’accouchement, les femmes enceintes ne peuvent en aucun cas être occupées entre 20 h et 6 h;
- chaque fois que cela est réalisable, l’employeur doit proposer aux femmes enceintes occupées entre 20 h et 6 h un travail de jour équivalent. Une telle obligation vaut également pour la période entre la huitième et la seizième semaine après l’accouchement. Lorsque aucun travail équivalent ne peut être proposé, les femmes enceintes occupées entre 20 h et 6 h ont droit aux 80% de leur salaire.

TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRE

(Loi sur le travail)

Le Département de la solidarité et de l’emploi rappelle aux intéressés que, conformément aux dispositions des articles 12 de la loi sur le travail et 25 et 26 de son ordonnance d’application OLT 1, le travail supplémentaire est soumis à certaines conditions:

Il n’est autorisé qu’à titre exceptionnel les jours ouvrables seulement et doit être compris dans l’intervalle de 6 h à 23 h. Sauf circonstances exceptionnelles précisées à l’article 26 OLT 1, le travail supplémentaire ne peut avoir lieu ni le dimanche, ni les jours fériés, ni durant les jours de repos compensant le travail du dimanche. Dans tous les cas, le travail supplémentaire ne doit pas dépasser 2 heures par jour ni 170 heures par année civile pour les travailleurs dont la durée maximale de la semaine de travail est de 45 heures, respectivement 140 heures pour les travailleurs dont la durée maximale de la semaine de travail est de 50 heures. Le travail supplémentaire **donne droit à un supplément de salaire d’au moins 25%**.

Pour les employés de bureau, les techniciens et les autres employés, y compris le personnel de vente des grands établissements du commerce de détail, ce supplément n’est toutefois dû qu’à partir de la soixante et unième heure supplémentaire accomplie dans l’année civile.

Une compensation par un congé d’égale durée est possible pour autant que le travailleur ait donné son accord. Dans ce cas, elle doit s’opérer dans un délai de 14 semaines, à moins que l’employeur et le travailleur ne conviennent d’un délai plus long qui

ne peut toutefois excéder 12 mois. L’office cantonal de l’inspection et des relations du travail, 35, rue des Noirettes, case postale 1255, 1211 Genève 26 (La Praille), est à disposition des intéressés pour fournir des compléments d’information à ce sujet.

ENGAGEMENT DE JEUNES GENS

(Loi sur le travail)

Le Département de la solidarité et de l’emploi rappelle aux intéressés que, selon les dispositions de la loi cantonale sur l’inspection et les relations du travail du 12 mars 2004 (LIRT) et de la loi cantonale sur la formation professionnelle du 15 juin 2007 (LFP), en engageant un jeune travailleur de moins de 18 ans révolus, l’employeur doit:

- a) s’assurer que celui-ci est en droit de travailler, notamment qu’il a achevé la scolarité obligatoire selon la loi genevoise sur l’instruction publique; s’il s’agit d’un étranger soumis à autorisation, l’employeur doit immédiatement procéder aux formalités d’usage à la police des étrangers;
- b) exiger un certificat médical attestant que le mineur a subi une visite médicale dans les trois mois qui précèdent l’engagement et a été reconnu apte à l’emploi qu’il postule. Cette visite a lieu auprès d’un médecin autorisé à pratiquer sur le territoire du canton ou gratuitement au service de santé de la jeunesse, 11, rue des Glacis-de-Rive;

Les employeurs doivent tenir à jour un registre des mineurs qu’ils emploient avec indication de la date de naissance. Les contrevenants sont passibles des sanctions prévues par la loi.

L’office cantonal de l’inspection et des relations du travail (OCIRT), compétent en matière de travail des jeunes gens, est à disposition des intéressés pour leur fournir tous renseignements utiles et leur faciliter les formalités exigées par la loi.

http://www.geneve.ch/ocirt

OCCUPATIONS INTERDITES ET DURÉE DU TRAVAIL ET DU REPOS POUR LES JEUNES GENS

(Loi sur le travail)

Le Département de la solidarité et de l’emploi rappelle aux intéressés que, en vertu de l’article 29, alinéa 3, de la loi sur le travail et de son ordonnance 5 d’application (OLT 5), le travail des jeunes gens est soumis à restrictions, voire interdit en fonction de l’âge ou du type d’activités.

Conformément aux articles 5 et 6 OLT 5, il est interdit d’occuper les jeunes gens:

- a) de moins de 16 ans révolus dans les entreprises cinématographiques, les cirques et les entreprises de spectacles;
- b) de moins de 16 ans révolus au service de la clientèle dans les hôtels, restaurants et cafés;
- c) de moins de 18 ans révolus au service de la clientèle dans les entreprises de divertissement telles que boîtes de nuit, dancings, discothèques et bars.

Les employeurs sont rendus attentifs au fait que la durée quotidienne de travail des jeunes gens ne peut dépasser celle des autres travailleurs de la même entreprise et qu’elle ne doit en aucun cas excéder neuf heures (9 h)(y compris le travail supplémentaire et le temps consacré aux cours obligatoires).

Le travail de jour doit être compris dans un intervalle maximal de 12 heures pauses incluses. Les jeunes de moins de 16 ans ne pourront être occupés que jusqu’à 20 h et ceux de plus de 16 ans jusqu’à 22 h.

Le repos quotidien doit être de 12 heures consécutives. Le travail de nuit et du dimanche est interdit.

http://www.geneve.ch/ocirt

TRAVAIL DES JEUNES GENS APRES LES HEURES D'ECOLE

(Loi sur le travail)

Il est rappelé aux employeurs qu’il est interdit d’occuper les jeunes gens soumis à la scolarité obligatoire sans autorisation préalable. Cette autorisation peut être accordée sur préavis de l’autorité scolaire et des services intéressés de l’office de la jeunesse aux élèves de plus de 13 ans révolus pour faire des courses hors de l’entreprise ainsi que pour exécuter des travaux légers dans les magasins de vente au détail, les jours ouvrables entre 6 h et 20 h. L’emploi peut durer au maximum:

- a) pendant le temps de classe:** 3 heures par jour et 9 heures par semaine;
- b) pendant la moitié des vacances scolaires:** 8 heures par jour et 40 heures par semaine au maximum (art. 11 de l’ordonnance 5 de la loi fédérale sur le travail).

En aucun cas les travaux confiés seront susceptibles de porter atteinte à la santé, à la sécurité et à la moralité des jeunes gens.

http://www.geneve.ch/ocirt

Le conseiller d’Etat François LONGCHAMP.

SOMMAIRE	
CONSEIL D'ÉTAT	2
GRAND CONSEIL	2
CHANCELLERIE D'ÉTAT	2
DSE	2
DI	3
DES	3
DF	4
DT	4
COMMUNES	5
POUVOIR JUDICIAIRE	5 À 7
POURSUITES ET FAILLITES	7
REGISTRE FONCIER	8
DÉCÈS	8-9
REGISTRE DU COMMERCE	9 À 14
VENTES, AUTORISATIONS ET REQUÊTES	12 À 16
IMMOBILIER	16

INSTITUTIONS

SERVICE DES AUTOMOBILES
ET DE LA NAVIGATIONNOTIFICATION
PAR PUBLICATION

En application de l'article 46, alinéa 4, de la loi sur la procédure administrative, les personnes suivantes, sans domicile connu, sont invitées à se présenter auprès du service des automobiles et de la navigation, 86, route de Veyrier, 1227 Carouge, pour prendre connaissance d'une décision les concernant:

Mirosław Rutkowski, né le 6 août 1965; Charles Claude Ayedamou, né le 18 novembre 1970; Marion Bloc, née le 27 décembre 1982; Fadila Sellam, née le 8 septembre 1981; Magali Delaporte, née le 22 juin 1980; Raymonde Gaillet, née le 25 août 1962; Jesus Ferreira, né le 18 décembre 1951; Eric Page, né le 10 septembre 1971; Jérôme Murat, né le 10 juillet 1971; Mariusz

Skomorucha, né le 9 octobre 1986; Béatrice Dall'Armeline, née le 31 décembre 1955.

Décision à retirer auprès du service juridique. Les délais procéduraux ne sont ni prolongés ni suspendus par la présente publication.

RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS
SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le Département des institutions rappelle que toute manifestation ou réunion de personnes sur la voie publique doit être autorisée par son secrétariat général (case postale 3962, 1211 Genève 3, tél. 022 327 21 06, fax 022 327 06 00) et que le défaut de cette autorisation est passible d'amende. En outre, l'occupation de tout domaine public doit aussi être autorisée par la collectivité pu-

blique qui en assure la gestion (pour la Ville de Genève: service de la sécurité et de l'espace publics, case postale 3737, 1211 Genève 3, tél. 022 418 61 00, fax 022 418 61 01) et l'autorisation du service du commerce (1, rue de Bandol, 1213 Onex, tél. 022 388 39 39, fax 022 388 39 40) doit également être obtenue s'agissant de l'organisation d'une manifestation revêtant un caractère de divertissement public (bal, concert, etc.) ou d'une tombola, de la diffusion de films ou de l'exploitation d'une buvette.

AVIS AUX ORGANISATEURS
DE MANIFESTATIONS

Il est rappelé que, selon l'article 23, alinéa 1, de la loi sur les procédés de réclames, du 9 juin 2000, **l'affichage en dehors des emplacements prévus et**

autorisés est strictement interdit. Les organisateurs de manifestations doivent en conséquence donner toutes instructions utiles aux poseurs d'affiches et exercer une surveillance afin de s'assurer que ces instructions soient scrupuleusement observées.

CONDUCTEURS
ATTENTION AUX PIÉTONS!

Pour une meilleure compréhension entre usagers de la route, il est rappelé aux conducteurs qu'ils doivent:

- **faciliter** aux piétons la traversée de la chaussée;
- **circuler avec une prudence particulière** avant les passages pour piétons;
- **accorder la priorité** à tout piéton qui est déjà engagé sur le passage ou qui attend devant celui-ci avec

l'intention visible de l'emprunter;

- **réduire à temps sa vitesse et s'arrêter au besoin;**
- **faire preuve d'une prudence particulière à l'égard des enfants, des infirmes et des personnes âgées.**

Les mesures administratives (retrait de permis) sont appliquées strictement, sans préjudices des sanctions pénales. Le permis du conducteur fautif est saisi sur-le-champ. Les contrevenants sont passibles d'amendes pouvant s'élever jusqu'à 5000 F en cas de simple contravention. Lors d'accidents avec lésions corporelles, le fautif peut être inculpé et relaxé ou immédiatement arrêté.

Le conseiller d'Etat
Laurent MOUTINOT

ÉCONOMIE ET SANTÉ

BOURSE CANTONALE ET PRIX
CANTONAL DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE (ÉDITION 2009)

CONCOURS

Afin de soutenir et d'encourager les initiatives émanant des milieux privés et associatifs favorisant le développement durable, le Conseil d'Etat décernera en 2009, et ce pour la huitième année consécutive, une bourse et un prix cantonaux du développement durable, respectivement, d'un montant maximal de 30000 F et 10000 F. Les projets ou les réalisations soumis au concours doivent contribuer à favoriser la convergence et l'équilibre durable entre efficacité économique, solidarité sociale et responsabilité écologique, pour Genève et sa région. Toute entreprise, personne ou groupement issu des milieux privés ou associatifs, domicilié ou exerçant une activité à Genève ou dans la région frontalière du canton (Ain, Haute-Savoie, district de Nyon), peut faire acte de candidature. Parmi les initiatives déjà récompensées, on compte notamment:

- la remorque électrique «e-Push» de e-velo-city association;
- le nouvel enrobé bitumeux à froid 100% recyclé «Valorcol» de Colas Genève;
- la centrale alimentaire de l'association Partage;
- le programme de dix mesures sociales et environnementales de Manotel SA.

La date limite pour la réception du formulaire d'inscription accompagné du dossier complet est fixée au **lundi 2 février 2009**.

Le formulaire d'inscription, le règlement du concours ainsi que toutes informations utiles peuvent être obtenus sur le site Internet www.geneve.ch/agenda21

Pour tout complément d'information: M. Jean-Pierre Tombola, Service cantonal du développement durable, Département de l'économie et de la santé (18 bis, quai Ernest-Ansermet, 1211 Genève 4); tél. +41 (22) 388 19 42; télécopieur: +41 (22) 388 19 49; e-mail: jean-pierre.tombola@etat.ge.ch

ARRÊTÉ

relatif à l'ouverture des magasins
de vente au détail des soirs des
13, 20, 22 et 24 décembre 2008

Du 21 novembre 2008

LE DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE ET DE LA SANTÉ (ci-après le département), vu l'accord écrit des partenaires sociaux relatif aux heures d'ouverture des magasins du canton de Genève des soirs des 13, 20, 22 et 24 décembre 2008; vu la législation applicable, les conventions collectives de travail en vigueur, et les accords paritaires portant sur les compensations à accorder au personnel pour les ouvertures prolongées précitées; vu l'article 7, alinéa 1, de la loi genevoise sur les heures de fermeture des magasins du 15 novembre 1968;

vu les articles 10, 15, 15a, 29, 31, 35, 35a, 36 et 46 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce du 13 mars 1964; vu les articles 60, 61 et 73 de l'ordonnance 1 relative à la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce du 10 mai 2000 vu les articles 1 et suivants de l'ordonnance 5 relative à la loi sur le travail du 28 septembre 2007; vu la consultation des associations professionnelles intéressées, effectuée par le département par courriel du 6 novembre 2008 et sollicitant de leur part une réponse commune,

Arrête

Article 1

Les magasins de vente au détail assujettis à la loi sur les heures de fermeture des magasins sont autorisés à rester ouverts:

- les samedis 13 et 20 décembre 2008 jusqu'à 19 h;
- le lundi 22 décembre 2008 jusqu'à 20 h;
- le mercredi 24 décembre 2008 jusqu'à 17 h 30. Les portes devront être closes à 17 h 30; toutefois la clientèle se trouvant dans les magasins à 17 h 30 pourra être servie jusqu'à 18 h au plus tard.

Article 2

L'autorisation est subordonnée aux conditions suivantes en ce qui concerne l'occupation des travailleurs :

I. Durée du travail

- a) Le travail de jour et du soir de chaque travailleuse et travailleur doit être compris dans un espace de 14 heures au plus, pauses et heures de travail supplémentaires incluses. Par conséquent, les travailleurs adultes qui travailleront jusqu'à 22 h pourront commencer le travail le jour même de l'ouverture en nocturne au plus tôt à 8 h.
 - b) Les travailleuses et travailleurs doivent pouvoir bénéficier d'une durée de repos quotidien d'au moins 11 heures consécutives. Par conséquent, les travailleurs adultes qui travailleront jusqu'à 22 h ne pourront reprendre le travail le lendemain avant 9 h.
 - c) Le travail sera interrompu par des pauses d'au moins:
 - a. Un quart d'heure, si la journée de travail dure plus de cinq heures et demie;
 - b. Une demi-heure, si la journée de travail dure plus de sept heures;
 - c. Une heure, si la journée de travail dure plus de neuf heures.Par ailleurs, une tranche de travail excédant 5 heures et demie, avant ou après une pause, donne droit à une pause supplémentaire, d'une durée correspondante à la liste ci-dessus.
- Les pauses comptent comme temps de travail lorsque le travailleur n'est pas autorisé à quitter sa place de travail.
- d) Le travail supplémentaire ne peut excéder 2 heures par travailleur et par jour, sauf si ce jour est ordinairement chômé. Il ne peut dépasser 140 heures par année civile.
 - e) Lorsqu'il fixe les heures de travail et du repos, l'employeur doit tenir

compte notamment des responsabilités familiales des travailleuses et des travailleurs. Sont réputées responsabilités familiales l'éducation des enfants jusqu'à 15 ans ainsi que la prise en charge de membres de la parenté ou de proches exigeant des soins. Ces travailleurs ne peuvent être affectés à du travail supplémentaire sans leur consentement.

f) Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent être occupées sans leur consentement. Il est interdit de prolonger la durée ordinaire convenue de la journée de travail des femmes enceintes ou qui allaitent. Cette durée n'excédera en aucun cas 9 heures. Dans les huit semaines qui précèdent l'accouchement, les femmes enceintes ne peuvent être occupées entre 20 h et 6 h. Les femmes enceintes exerçant principalement leur activité debout bénéficient, après leur quatrième mois de grossesse, d'un repos quotidien de 12 heures et, en sus des pauses habituelles, d'une courte pause de 10 minutes après chaque tranche de 2 heures de travail. A partir du sixième mois de grossesse, les activités en station debout n'excéderont pas un total de 4 heures par jour.

g) Le travail de jour des jeunes gens doit être compris dans un espace de 12 heures, pauses de travail incluses. Les jeunes travailleurs de moins de seize ans révolus ne peuvent être occupés que jusqu'à 20 h et ceux de plus de seize ans, que jusqu'à 22 h. La durée quotidienne du travail des jeunes gens ne doit pas dépasser 9 heures, travail supplémentaire inclus. Seuls, les jeunes travailleurs de plus de seize ans peuvent effectuer du travail supplémentaire. Sont considérés comme jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Il doit être accordé à ce personnel au minimum 12 heures de repos consécutives. Par conséquent, les jeunes gens de plus de seize ans qui travailleront jusqu'à 22 h devront commencer le travail:

- le jour même de l'ouverture en nocturne, au plus tôt à 10 h, et
 - le lendemain, au plus tôt à 10 h.
- h) L'employeur doit tenir à la disposition des autorités d'exécution et de surveillance des registres ou toutes autres pièces dont ressortent les indications nécessaires à l'exécution de la loi et des ordonnances, notamment les horaires de travail, y compris les pauses de plus d'une demi-heure, les durées quotidiennes et hebdomadaires du travail effectivement fourni, travail compensatoire et supplémentaire inclus.

II. Compensations à accorder au personnel

Les compensations à accorder au personnel sont fixées conformément à la loi sur le travail, aux conventions collectives en vigueur et aux accords paritaires. Toutefois, le personnel employé les samedis 13 et 20 décembre 2008 entre 18 h et 19 h doit se voir allouer une compensation individuelle par un congé ou par le paie-

ment de l'heure travaillée avec un supplément de 100%.

ARRÊTÉ

relatif à l'ouverture
des magasins de vente au détail
le mercredi 31 décembre 2008
jusqu'à 17 heures

Du 24 novembre 2008

LE DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE ET DE LA SANTÉ (ci-après le département), considérant la proposition faite par les associations, les commerces et les syndicats représentatifs, portant sur les compensations accordées au personnel pour l'ouverture des magasins de vente au détail le mercredi 31 décembre 2008 jusqu'à 17 heures et demandant cette ouverture; considérant que le 31 décembre, anniversaire de la restauration de la République, est jour férié officiel à Genève en vertu de l'article 1, alinéa 1, lettre i, de la loi sur les jours fériés du 3 novembre 1951; que ce jour férié est assimilé à un dimanche, au sens de l'article 20a, alinéa 1, de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce du 13 mars 1964, et que, en vertu de l'article 19, alinéas 1 et 4, de cette loi, l'autorité cantonale compétente peut autoriser les entreprises qui lui en font la demande à travailler dans certains cas le dimanche; qu'il se justifie de faire droit à cette demande; vu les articles 2, alinéas 1 et 3, 8, alinéa 1, et 10 de la loi sur l'inspection et les relations du travail du 12 mars 2004; vu l'article 18 de la loi genevoise sur les heures de fermeture des magasins du 15 novembre 1968,

Arrête

Article 1

Les magasins de vente au détail assujettis à la loi sur les heures de fermeture des magasins et les salons de coiffure sont autorisés à ouvrir jusqu'à **17 heures le mercredi 31 décembre 2008** et à faire travailler leur personnel pendant ces heures d'ouverture.

Article 2

Les magasins de vente au détail, ainsi que les salons de coiffure, qui feront usage de la faculté prévue à l'article 1 ci-dessus, devront accorder à leur personnel les compensations fixées conformément aux conventions collectives de travail applicables. Par ailleurs, selon l'article 20, alinéa 2, de la loi fédérale sur le travail, si le travail du mercredi 31 décembre dure plus de cinq heures, il doit être compensé pendant la semaine précédente ou suivante et immédiatement après le temps de repos quotidien par un temps de repos compensatoire d'au moins 24 heures consécutives coïncidant avec un jour de travail.

Article 3

Demeurent réservées les autres dispositions de la loi fédérale sur le travail, en particulier l'article 21 et celles de ses ordonnances d'exécution, ainsi que les prescriptions relatives à la fermeture des magasins.

CHIROPRACTIENS

Aux termes des dispositions légales en vigueur, les candidats à l'examen pour la profession de chiropraticien doivent répondre à plusieurs conditions. Afin de leur épargner des déconvenues ultérieures, il est recommandé aux personnes qui désirent entreprendre des études de chiropratique de se renseigner, avant de commencer celles-ci, auprès du département de l'économie et de la santé (service du médecin cantonal, 22, avenue de Beau-Séjour, 1206 Genève, tél. 022 839 98 90, fax 022 839 99 01).

JOUR DE REPOS
HEBDOMADAIRE
OBLIGATOIRE

Boulangers, pâtisseries et confiseurs, jour de repos hebdomadaire obligatoire (loi sur les heures de fermeture des magasins et loi fédérale sur le travail). Le Département de l'économie et de la santé rappelle aux intéressés que, selon l'article 22, alinéa 2, de la loi sur les heures de fermeture des magasins, du 15 novembre 1968, les exploitants des boulangeries, pâtisseries et confiseries du canton de Genève sont dispensés de l'obligation de fermer une journée par semaine durant les semaines qui précèdent et suivent Pâques et Pentecôte, ainsi que pendant les mois de décembre et de janvier. Les entreprises précitées soumises à la loi fédérale sur le travail et qui désirent bénéficier de cette dérogation sont tenues, malgré tout, d'accorder à leur personnel une journée de repos hebdomadaire. Sont réservées les prescriptions de l'article 21 de la loi fédérale sur le travail (demi-journée de congé hebdomadaire).

PROFESSIONS DE LA SANTÉ

Le Département de l'économie et de la santé rappelle aux membres des professions de la santé que les dispositions légales en vigueur leur font une obligation d'annoncer au médecin cantonal leurs changements d'adresse, d'état civil, ainsi que toute autre modification de leur statut professionnel susceptible d'influer sur l'inscription au registre de leur profession (K 3 02.01, art. 11).

Le conseiller d'Etat
Pierre-François UNGER.

FINANCES

PUBLICATIONS
DE L'OFFICE CANTONAL
DE LA STATISTIQUE (OCSTAT)

Dernières parutions
Annuaire statistique 2008
Mémento statistique 2008
Bulletin statistique mensuel: octobre 2008.
Résultats statistiques 2008
(diffusés uniquement sur le site *Internet de l'OCSTAT*)
No 11: Le niveau des loyers à Genève – *Statistique des loyers de mai 2008*.
No 12: Enquête sur les transactions immobilières – *Résultats 2007*.
Coup d'œil
No 36: Le secteur bancaire à Genève.
No 37: La viticulture à Genève pendant ces 30 dernières années.
Communications statistiques
No 35: Vingt ans de développement économique dans le canton de Genève.
No 36: Un portrait des communes du canton et des quartiers de la ville de Genève – *Logements, ménages et revenus*.

Etudes et documents
No 45: La santé en chiffres. *Recueil de statistiques socio-sanitaires pour le canton de Genève*.
No 46: Indicateur avancé LEA-Pictet-OCSTAT de l'économie genevoise – *Guide méthodologique de la révision 2007*.
Reflets conjoncturels
No 3: septembre 2008.
Tableaux de bord
(diffusés uniquement sur le site *Internet de l'OCSTAT*)
Le marché du travail à Genève – un choix d'indicateurs: octobre 2008.
Le marché du travail à Genève – complément trimestriel: 3e trimestre 2008.
Les frontaliers à Genève: 1er semestre 2008.
Indices des prix à la consommation: octobre 2008.
Indice genevois des prix de la construction. Résultats de l'indice du mois d'avril 2008: juin 2008.
Masse salariale versée dans le canton de Genève: 3e trimestre 2008.
Enquêtes de conjoncture:

Industrie: enquête de conjoncture, novembre 2008.
Industrie: enquête trimestrielle complémentaire: octobre 2008.
Services immobiliers: enquête de conjoncture, 3e trimestre 2008.
Commerce de détail: enquête de conjoncture, novembre 2008.
Hôtellerie-restauration: enquête de conjoncture, 3e trimestre 2008.
Construction: enquête de conjoncture, 3e trimestre 2008.
Construction: un choix d'indicateurs conjoncturels, 2e trimestre 2008.
Branches des services: octobre 2008.
Hors collection
Conseil du Léman: chiffres clefs de l'espace lémanique, septembre 2008.
Observatoire statistique transfrontalier des accords bilatéraux:
– L'espace transfrontalier du Genevois dans un contexte européen, février 2008;
– L'équipement commercial dans l'espace transfrontalier franco-valdo-genevois – fiche 12, février 2008.
La plupart de ces publications sont

diffusées sur le site Internet de l'Office cantonal de la statistique: *http://www.ge.ch/statistique/publications*

OFFICE CANTONAL
DE LA STATISTIQUE (OCSTAT)

L'OCSTAT offre un service d'information sur la vie économique et sociale du canton de Genève. Il est à la disposition des autorités, des administrations et du public, qu'il s'agisse d'entreprises, d'associations ou de particuliers.
Publications
Une série de publications, regroupées en trois collections. Les principales sont: Annuaire statistique, Mémento statistique, Bulletin statistique, Coup d'œil, Communications statistiques, Etudes et documents, Reflets conjoncturels, Tableaux de bord.
A l'exception de l'Annuaire statistique, disponible sur papier ou CD-ROM, toutes ces publications sont téléchargeables sur le site Internet de l'OCSTAT.

Téléphones: +41 (0)22 388 75 00 (accès principal)
+41 (0)22 388 75 65 (répondeur automatique: indice des prix à la consommation).
Télécopieur: +41 (0)22 388 75 10.
Messagerie: statistique@etat.ge.ch
Internet: www.ge.ch/statistique

Heures d'ouverture
L'accueil des visiteurs est assuré de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (16 h le vendredi).
Centre de documentation
Il est ouvert au public de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (16 h le vendredi), ou sur rendez-vous.
Tél. +41 (0)22 388 75 00.
Relais de diffusion de l'INSEE
Le centre de documentation de l'OCSTAT offre en consultation les publications de l'INSEE (France) aux niveaux national et régional (Rhône-Alpes).
Office cantonal de la statistique, 82, route des Acacias, case postale 1735, 1211 Genève 26.
Le conseiller d'Etat
David HILER.

TERRITOIRE

CONSULTATION PUBLIQUE

Projet de plan directeur de quartier
No 29520 –
Eaux-Vives - Ville de Genève

1. Le contexte
Le plan directeur cantonal prévoit en parallèle de la réalisation de la ligne de train régionale CEVA (Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse), dont le tracé traverse le périmètre situé entre la route de Frontenex, l'avenue de la Gare-des-Eaux-Vives, la route de Chêne et le chemin Frank-Thomas, la mise en valeur de cette friche ferroviaire dans le cadre d'un plan d'aménagement coordonné.
La direction générale de l'aménagement du territoire (DGAT) et le service d'urbanisme de la Ville de Genève ont donc réalisé ce projet de plan directeur de quartier qui doit permettre d'organiser l'évolution du site à long terme en répondant à plusieurs enjeux communaux et cantonaux: la mise en œuvre des objectifs du plan directeur cantonal, l'aménagement du passage de la ligne CEVA, la mise en œuvre d'espaces publics agréables correspondant aux transformations du lieu, aux besoins futurs en matière d'urbanisation de la Ville de Genève et, enfin, à l'adapta-

tion des infrastructures de mobilité existantes en adéquation avec la création d'une interface de transbordement entre les transports publics fonctionnels.

2. Le plan directeur de quartier
L'étude d'aménagement est finalisée par un projet de plan directeur de quartier, instrument de planification qui fixe les grandes orientations pour un territoire donné (article 11 bis, loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire - LALAT). Il permet de coordonner l'action des autorités et d'informer la population par le biais d'une consultation publique. Après traitement des observations, il sera soumis au Conseil municipal de la Ville de Genève, puis au Conseil d'Etat pour adoption.
Le présent projet est constitué du plan de synthèse No 29520, des fiches de mise en œuvre et d'un rapport d'évaluation environnementale (juin 08).

3. La consultation publique
En application de l'article 11 bis, alinéas 5 et 6, de la LALAT (L 1.30), le Département du territoire, en collaboration avec la Ville de Genève, engage une consultation publique de 30 jours sur le projet de plan directeur de quartier No 29520, relatif au sec-

teur de la gare des Eaux-Vives. Les documents sont déposés:
– au **Département du territoire**, 5, rue David-Dufour, direction générale de l'aménagement du territoire, 5e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h);
– au **service d'urbanisme de la Ville de Genève**, 4, place de Jargonnant, 1207 Genève (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h),

où ils peuvent être consultés du **14 novembre 2008 au 14 décembre 2008** inclusivement.
Pour la consultation en dehors des heures d'ouverture, le plan est également affiché dans la vitrine située devant le bâtiment du Département du territoire.
Les observations relatives à ce projet doivent être adressées par écrit au Département du territoire, direction générale de l'aménagement du territoire, service de la planification directrice localisée et mise en œuvre des grands projets, case postale 224, 1211 Genève 8.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Afin d'assurer la propreté sur le territoire du canton, dans l'intérêt de tous

les habitants, les déchets urbains communaux sont levés par les soins des communes. Pour les autres déchets, les horaires d'ouverture sont les suivants:

Les Cheneviers
40, route de Verbois,
tél. 022 727 41 11, fax 022 727 41 12.
Du lundi au vendredi: 7 h à 16 h 15; samedi: 7 h 30 à 11 h 45.
Centre de traitement des déchets spéciaux
40, route de Verbois,
tél. 022 727 42 22, fax 022 727 42 23.
Du lundi au vendredi: 7 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 15 h 30, sur rendez-vous pour les industries; samedi fermé.
Quai de chargement de la Jonction
Route des Péniches,
tél. 022 727 42 66, fax 022 727 42 67.
Lundi, mardi, jeudi, vendredi: matin fermé (réservé aux véhicules de voirie); après-midi: 13 h 15 à 16 h 15; mercredi: 7 h 30 à 11 h 45 et 13 h 15 à 16 h 15; samedi fermé.
Décharge du site de Châtillon et installation de traitement des matières de routes (ITMR)
Route d'Aire-la-Ville à Bernex,
tél. 022 420 91 11.
Du lundi au vendredi: 7 h 15 à 11 h 30 et 13 h à 16 h; samedi fermé.
Installation de compostage du site de

Châtillon
Route d'Aire-la-Ville à Bernex,
tél. 022 420 91 11.
Du lundi au vendredi: 7 h 15 à 11 h 30 et 13 h à 17 h; samedi fermé.
Usine de méthanisation du site de Châtillon
Route d'Aire-la-Ville à Bernex,
tél. 022 420 91 11.
Du lundi au vendredi: 7 h 15 à 11 h 30 et 13 h à 17 h; samedi fermé.
Espace récupération du site de Châtillon
Route d'Aire-la-Ville à Bernex,
tél. 022 420 91 22.
Du lundi au vendredi: 14 h 30 à 19 h 30; samedi et dimanche: 9 h 30 à 17 h.
Espace récupération de la Praille
Avenue de la Praille 47 à Carouge,
tél. 022 388 11 99.
Du lundi au vendredi: 14 h 30 à 19 h 30; samedi et dimanche: 9 h 30 à 17 h.
Espace récupération des Chânats
Chemin des Chânats à Bellevue,
tél. 022 774 09 50.
Du lundi au vendredi: 14 h 30 à 19 h 30; samedi: 9 h 30 à 17 h; dimanche et jours fériés: fermé.

DÉCHETS DE CHANTIER

Il est rappelé aux entreprises actives dans le domaine de la construction que:
– Les feux de chantiers et le remplissage de fouilles avec des déchets sont strictement interdits. Les contrevenants sont passibles d'une amende administrative de 100 F à 60 000 F, suivant la gravité de l'infraction ou du cas de récidive. Ces dispositions découlent de la loi sur la gestion des déchets du 5 août 1999 (L 1 20) et de son règlement d'application (L 1 20.01).
– Toute installation mobile de recyclage de déchets inertes (notamment les concasseurs et les pinces concasseuses) doit être au bénéfice d'une autorisation d'exploiter délivrée par le Département du territoire, service de géologie, sols et déchets (GESDEC) afin de pouvoir intervenir sur un chantier situé en territoire genevois.
– Depuis le 15 mars 2008, l'exportation de matériaux d'excavation de Suisse en France est soumise à la nouvelle procédure européenne relative au Règlement CE 1013/ 2006 concernant les transferts de déchets.

AUTORISATION DE CONSTRUIRE

Avis à toutes les personnes sollicitant une autorisation de construire
Concerne: obligation de mise à jour.
Le propriétaire est tenu de faire mettre à jour à ses frais, par un ingénieur géomètre officiel ou toute autre personne autorisée, le plan du registre foncier après toute modification de l'état des lieux de sa parcelle conformément à l'article 130, alinéa 1, de la loi d'application du code civil et du code des obligations (E 1 05).
Service de la mensuration officielle (SEMO).

Le conseiller d'Etat
Robert CRAMER.

AUTORISATION ÉNERGÉTIQUE

AUTORISATION ÉNERGÉTIQUE

Publication FAO du 28 novembre 2008

Département du territoire - Service cantonal de l'énergie							
Dossier N°	Requérant	Propriétaire	Nature de l'ouvrage	Puissance	Parcelle	Feuille	Commune et lieu
08/47	OFAC	OFAC	Installation de climatisation	242 kW	2323	37	Eaux-Vives

La décision présentement publiée peut faire l'objet d'un recours auprès de la Commission cantonale de recours en matière de constructions (adresse: 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3), dans un délai de 30 jours à compter de sa publication.
Le dossier peut être consulté au Département du territoire, service cantonal de l'énergie, 4, rue du Puits-Saint-Pierre, 1204 Genève, tous les jours de 9 h à 12 h.

REQUÊTES EN AUTORISATION

REQUÊTE EN AUTORISATION
DE TRAVAUX D'ENTRETIEN IMPORTANTS DU COURS D'EAU OU DE SES RIVES

conformément à l'article 19, alinéa 2, de la loi fédérale sur la protection des eaux, du 24 janvier 1991 (LEaux - RS 814.20), et à l'article 19, alinéa 2, de la loi cantonale sur les eaux, du 5 juillet 1961 (L 2 05)

Publication FAO du 28 novembre 2008

Service de la planification de l'eau

La publication de la présente requête est requise par le Département du territoire en application de l'article 7, alinéa 4, de la loi cantonale sur les eaux, du 5 juillet 1961 (L 2 05)

N° dossier DT	N° dossier DCTI	Requérant	Propriétaires des parcelles	Parcelle, fe	Commune et lieu	Cours d'eau (kilomètre administratif)
	DD 102215	Direction générale de la nature et du paysage	Von Ledersteger-Falkenegg Francke, N. DP cantonal DP cantonal Hoirs Connolly	2365, fe 44 2366 DP 2801 DP 3912, fe 52 1523	Carouge, Grange-Collomb Lancy, La Chapelle	Drize (2,56 à 2,61)

Le dossier de requête peut être consulté au service cantonal de la planification de l'eau, sis 1, rue David-Dufour, 1205 Genève, 6^e étage, sur rendez-vous pris téléphoniquement au No 022 327 82 99.
La présente requête peut faire l'objet d'observations écrites dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication, à adresser au service cantonal de la planification de l'eau, case postale 206, 1211 Genève.

COMMUNES

COMMUNE DE CONFIGNON

Rappel
Les personnes ayant des parents inhumés au cimetière de la commune de Confignon en 1988 ou antérieurement, sont informées que ces sépultures sont concernées par l'échéance légale de 20 ans. Cela touche notamment les tombes portant les numéros suivants, dont les familles ne nous sont pas connues: M. Holdener Maurice case No 3, Mme Desbaillet née Hagmann Denise case No 32, Mme Flury née Duvoisin Rose case No 31, Mme Schick née Wolf Jacqueline case No 8, M. Pont René case No 7, M. Barman Joseph case 5, M. Chabaud Marcel tombe 93, M. Barman Joseph case No 5, M. Martin Lucien tombe No 115, Mme Guigon née Terrier Cécile tombe No 127, M. Chierpe Maurice tombe No 218, M. Huber Anton tombe No 175, M. Bigler Gérard tombe No 295, M. Jaquier Michel tombe No 286, Mme Cambrillat Joséphine tombe No 291, Mme Hempler née Stocker Karin tombe No 306, M. Wdowenko Antoi-

ne tombe No 309, M. Martin Roland tombe No 308.
Pour le renouvellement ou l'annulation des tombes précitées, prière de s'adresser à la mairie, tél. 022 850 93 93. Sauf avis contraire, les monuments ou ornements des tombes seront enlevés dans **un délai de trois mois à dater du 1er janvier 2009.**
Novembre 2008.

La mairie
18-578292

COMMUNE DE BERNEX

Cimetière
Les familles dont des parents reposent au columbarium ou ont été inhumés au cimetière de Bernex en 1988 ou antérieurement, ainsi que celles possédant des concessions arrivées à terme en 2008, sont informées de leur échéance. Les personnes qui désirent prolonger une concession sont priées de s'adresser au Service technique communal de la mairie d'ici le 31 décembre 2008. Les monuments, entourages et ornements des tombes non renouvelées

devront être enlevés pour le 1er mars 2009. Passé cette date, la commune en disposera.
Le maire: G. VONLANTHEN.
18-584157

COMMUNE D'AVULLY

Cimetière
Nous informons les familles dont des parents des tombes/cases sous-mentionnées sont arrivées à échéance. Cimetière: tombe No 206: Madeleine Gravez; tombe No 207: Jeanne Spycher; tombe No 208: Carmen Safont. Columbarium: case No 304: Erica Haenni. Les demandes de renouvellement sont à adresser à la mairie jusqu'au 28 février 2009. Passé cette date, la commune en prendra possession et en disposera à son gré. Les monuments et entourages des tombes non renouvelées devront être enlevés avant le 31 mars 2009.
18-579471

COMMUNE DE PUPLINGE

Cimetière
Il est rappelé que le terme légal de vingt ans sera échu à la fin de l'année 2008, pour toutes les inhumations antérieures au 31 décembre 1988.

Les personnes qui désirent conserver les tombes sont priées de s'adresser à la mairie, jusqu'au 31 décembre 2008. Dans le cas contraire, les monuments, entourages et ornements de tombes devront être enlevés dans un délai de trois mois à dater du 1er janvier 2008 et la commune disposera des emplacements.
18-584454



VILLE DE GENÈVE

Le Conseil municipal est convoqué en séances ordinaires pour le samedi 6 décembre 2008, à 8 h, 10 h, 13 h 30, 16 h 15 et 20 h, salle du Grand Conseil, Hôtel de Ville, avec l'ordre du jour suivant:
Rapports des commissions
PR-635 A/B/C Rapports de majorité et de minorités de la Commission des finances chargée d'examiner le rapport du Conseil administratif à l'appui du projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2009.
Rapport de majorité de: Mme Frédérique Perler-Isaaz.
Rapports de minorités de: M. Jacques Hämmerli, M. Jean-Marc Froidevaux.
Pétitions
Le président: Thierry PIGUET.
18-585044

POUVOIR JUDICIAIRE

NOTAIRES

Publications
en vertu de l'article 558 CCS

1re insertion

Les héritiers légaux de **M. Georges Paul Grandvoinet**, né le 15 septembre 1920, originaire de Genève, en son vivant domicilié 75, rue Liotard, 1203 Genève, décédé à Collonge-Bellerive le 13 octobre 2008, sont avisés que ses dispositions pour cause de décès ont été déposées en l'étude de Me Robert-Pascal Fontanet, notaire à Genève, où ils peuvent en prendre connaissance sur rendez-vous, en justifiant de leur qualité et en présentant une pièce d'identité. Si aucune contestation n'a été élevée auprès de la Justice de paix de Genève (5, rue des Chaudronniers, case postale 3950, 1211 Genève 3) dans le délai d'un mois dès ce jour, soit d'ici au 25 décembre 2008 inclus, les héritiers institués par lesdites dispositions pour cause de décès pourront requérir la délivrance d'un certificat d'héritier. Genève, le 25 novembre 2008.

Le notaire:
R.-P. FONTANET,
57, rue du Rhône
1204 Genève
tél. 022 807 11 30
fax 022 807 11 39
e-mail rpfontanet@swisnot.ch
18-585043

Publications
en vertu de l'article 558 CCS

1re insertion

Les héritiers légaux de **Mme Madeleine Augustine Elisa Lengacher née Jaquier**, en son vivant retraitée, veuve, originaire de Genève et Aeschi bei Spiez (BE), née le 22 janvier 1910, demeurant à la Résidence Les Pervenches, 14, rue Jacques-Grosselin, 1227 Carouge, décédée à Carouge (GE) le 12 octobre 2008, sont avisés que son testament a été déposé dans les minutes de Me Jacques Wicht, notaire à Genève, chez qui ils peuvent en prendre connaissance sur rendez-vous, en justifiant de leur qualité. Si aucune contestation n'a été élevée auprès de la Justice de paix de Genève (5, rue des Chaudronniers, case postale 3950, 1211 Genève 3) dans le délai d'un mois dès ce jour, soit d'ici au 29 décembre prochain inclus, les héritiers institués par ledit testament pourront requérir la délivrance du certificat d'héritier. Genève, le 28 novembre 2008.

Le notaire:
J. WICHT
29, rue du Rhône
1204 Genève
tél. 022 318 44 00
18-585065

Publications
en vertu de l'article 558 CCS

1re insertion

Les héritiers légaux de **M. Edmond Delaporte**, fils d'**Ernest** et de **Julia** née

Clavel, époux d'**Inès Marie Constance** née **Bari**, né le 17 avril 1918, de nationalité suisse, originaire de Carouge (GE), retraité, domicilié à l'EMS Résidence Les Châtaigniers, 162, chemin des Marais, 1255 Veyrier, décédé à Veyrier le 22 octobre 2008, sont avisés que ses dispositions testamentaires ont été déposées dans les minutes de Me Pierre-Frédéric Buhler, notaire à Genève, où ils peuvent en prendre connaissance sur rendez-vous, en justifiant de leur qualité. Si aucune contestation n'a été élevée auprès de la Justice de paix de Genève (5, rue des Chaudronniers, case postale 3950, 1211 Genève 3) dans le délai d'un mois dès la présente publication, les héritiers institués par lesdites dispositions testamentaires pourront requérir un certificat d'héritiers. Genève, le 28 novembre 2008.

Le notaire:
P.-F. BUHLER
5, rue Pedro-Meylan
1208 Genève
tél. 022 809 10 50
18-584410

Publications
en vertu des articles 558 et 559 CCS

1re insertion

Les héritiers légaux de **M. Georges Louis Guggia**, retraité, domicilié 1, rue Joseph-Pasquier, 1203 Genève né le 19 août 1920, originaire de Genève, veuf, décédé à Genève le 14 octobre 2008, sont avisés que ses dispositions testamentaires ont été déposées dans les minutes de Me Sandra Fossati, notaire à Genève, où ils peuvent en prendre connaissance sur rendez-vous, en justifiant de leur qualité. Si aucune contestation n'a été élevée auprès de la Justice de paix de Genève (5, rue des Chaudronniers, case postale 3950, 1211 Genève 3) dans un délai d'un mois dès la deuxième publication, l'héritière instituée par lesdites dispositions testamentaires pourra requérir la délivrance d'un certificat d'héritier. Genève, le 19 novembre 2008.

Le notaire:
S. FOSSATI
118, rue du Rhône
1204 Genève
tél. 022 707 00 50
18-584006

Publications
en vertu de l'article 558 CCS

2e insertion

Les héritiers légaux de **Mme Marguerite Hélène Lagier** née **Wullschleger**, qv. sp., originaire de Genève-Ville, née le 18 avril 1914, veuve de M. Henri Lagier, demeurant à l'EMS Les Lauriers, 5, rue Henri-Veyrassat, 1202 Genève, décédée à Genève le 19 octobre 2008, sont avisés que ses dispositions testamentaires ont été déposées dans les minutes de Me Jacques Sautter, notaire à Genève, où ils peuvent en prendre connaissance sur rendez-vous, en justifiant de leur qualité. Si aucune contestation n'a été élevée auprès de la Justice de paix de Ge-

nève (5, rue des Chaudronniers, case postale 3950, 1211 Genève 3) dans le délai d'un mois dès la deuxième publication, les héritiers institués par ledit testament pourront requérir la délivrance d'un certificat d'héritier. Genève, le 13 novembre 2008.

Le notaire:
J. SAUTTER
8, cours des Bastions
1205 Genève
tél. 022 818 72 50
fax 022 818 72 55
18-583022

Publications
en vertu de l'article 558 CCS

2e insertion

Les héritiers légaux de **M. Dragomir Brkic**, né le 10 février 1952, originaire de Genève, en son vivant demeurant 6, rue Leschot, 1205 Genève, décédé le 23 août 2008 à Genève, sont avisés que son testament olographe a été déposé dans les minutes de Me Etienne Jeandin, notaire à Genève, chez qui ils peuvent en prendre connaissance sur rendez-vous, en justifiant de leur qualité. Si aucune contestation n'a été élevée auprès de la Justice de paix de Genève (5, rue des Chaudronniers, case postale 3950, 1211 Genève 3) dans un délai d'un mois dès ce jour, soit d'ici au 21 décembre 2008 inclus, les héritiers institués aux termes dudit testament olographe pourront requérir la délivrance d'un certificat d'héritier. Genève, le 21 novembre 2008.

Le notaire:
E. JEANDIN
5, place Claparède
1205 Genève
tél. 022 839 45 20
18-583023

Publications
en vertu de l'article 558 CCS

2e insertion

Les héritiers légaux de **M. Edmond Delaporte**, fils d'**Ernest** et de **Julia** née **Clavel**, époux d'**Inès Marie Constance** née **Bari**, né le 17 avril 1918, de nationalité suisse, originaire de Carouge (GE), retraité, domicilié à l'EMS Résidence Les Châtaigniers, 162, chemin des Marais, 1255 Veyrier, décédé à Veyrier le 22 octobre 2008, sont avisés que ses dispositions testamentaires ont été déposées dans les minutes de Me Pierre-Frédéric Buhler, notaire à Genève, où ils peuvent en prendre connaissance sur rendez-vous, en justifiant de leur qualité. Si aucune contestation n'a été élevée auprès de la Justice de paix de Genève (5, rue des Chaudronniers, case postale 3950, 1211 Genève 3) dans le délai d'un mois dès la présente publication, les héritiers institués par lesdites dispositions testamentaires pourront requérir un certificat d'héritiers. Genève, le 21 novembre 2008.

Le notaire:
P.-F. BUHLER
5, rue Pedro-Meylan
1208 Genève
tél. 022 809 10 50
18-583774

Publications
en vertu de l'article 558 CCS

2e insertion

Les héritiers légaux de **M. Robert Lucien dit Robert Cuche**, fils de **Lucien**, né le 16 février 1924, en son vivant retraité, domicilié 7, rue Lissignol, 1201 Genève, et décédé à Genève le 5 août 2008, sont avisés que les dispositions testamentaires laissées par le défunt ont été déposées dans les minutes de Me Jean-Marc Delessert, notaire à Genève, chez qui ils peuvent en prendre connaissance sur rendez-vous, en justifiant de leur qualité. Si aucune contestation n'a été élevée auprès de la Justice de paix de Genève (5, rue des Chaudronniers, case postale 3950, 1211 Genève 3) dans le délai d'un mois dès la première publication, l'héritière instituée pourra requérir un certificat d'héritier. Genève, le 21 novembre 2008.

Le notaire:
J.-M. DELESSERT
15, quai de l'Ile
1204 Genève
tél. 022 311 22 11
fax 022 311 32 22
18-583771

Publications
en vertu de l'article 558 CCS

2e insertion

Les héritiers légaux de **Mme Elisabeth Hedwig Ballinari** née **Schonenberger**, en son vivant retraitée, veuve, originaire de Genève, née le 22 juin 1916, demeurant au Foyer Saint-Paul, 104, chemin Frank-Thomas, Cologny, 1208 Genève, décédée à Cologny (GE) le 25 octobre 2008, sont avisés que son testament a été déposé dans les minutes de Me Jacques Wicht, notaire à Genève, chez qui ils peuvent en prendre connaissance sur rendez-vous, en justifiant de leur qualité. Si aucune contestation n'a été élevée auprès de la Justice de paix de Genève (5, rue des Chaudronniers, case postale 3950, 1211 Genève 3) dans le délai d'un mois dès ce jour, soit d'ici au 22 décembre prochain inclus, les héritiers institués par ledit testament pourront requérir la délivrance du certificat d'héritier. Genève, le 21 novembre 2008.

Le notaire:
J. WICHT
29, rue du Rhône
1204 Genève
tél. 022 318 44 00
18-583811

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

L'an deux mille huit et le 28 novembre. Nous, greffier au Tribunal de première instance, en application de l'article 148 de la loi de procédure civile, avisons **M. Mody Nouhou Barry**, anciennement domicilié 13, chemin des Palettes, 1212 Grand-Lancy, actuellement sans résidence ni domicile connus, que dans son audience du 25 janvier 2008, le Tribunal de première instance, statuant en matière de procédure sommaire, a rendu dans la cause No C/27060/2007 entre l'**Institut international de Lancy**, requérant, comparant par Me Philippe Cottier, avocat, en l'étude duquel il élit domicile et M. Mody Nouhou Barry, cité, un jugement par défaut dont le dispositif est le suivant:
LE TRIBUNAL, statuant par défaut et par voie de procédure sommaire:

1. Prononce la mainlevée provisoire de l'opposition formée au commandement de payer, poursuite No 07 139212 L.
2. Condamne la partie citée à payer 660 F à titre de dépens à la partie requérante, frais de publication FAO non compris.
La greffière: F. BARONE.
Le présent jugement est à la disposition de M. Mody Nouhou Barry au Parquet du procureur général, 1, place du Bourg-de-Four, Genève, 1re cour, 3e étage, où il peut le retirer.
18-584983

1er avis

Par ordonnance du 20 novembre 2008, cause No C/7962/07-15 SP, le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève révoque l'ordonnance rendue par le président du Tribunal de première instance

(Suite page suivante)

POUVOIR JUDICIAIRE (SUITE)

le 28 mai 2008 dans la cause C/7962/2007-15 SP et somme le **détenteur inconnu** de la cédule hypothécaire au porteur de 90000 F, inscrite au registre foncier le 11 septembre 1987 sous PjB 3882 et grevant en 2e rang avec profit des cases libres la parcelle No 11021-22 de la commune de Confignon, de la produire et de la déposer au greffe du Tribunal de première instance à Genève dans le délai d'une année dès la première insertion des présentes publications (3 insertions à 8 semaines d'intervalle), faute de quoi l'annulation en sera prononcée. Genève, le 20 novembre 2008.

P.o. le greffier: C. NOIR.
18-584202

L'an deux mille huit et le 27 novembre. Nous, greffier au Tribunal de première instance, en application de l'article 148 de la loi de procédure civile, avisons **M. Ngoc Ho Duong**, actuellement sans résidence ni domicile connus, que, dans son audience du 30 octobre 2008, la seizième chambre du Tribunal de première instance, statuant en matière de procédure ordinaire, a rendu dans la cause C/7090/2008-16 entre **Mme Elodie Stehle Duong**, née **Stehle**, représentée par Me Pierre-Bernard Petitat, et M. Ngoc Ho Duong, un jugement par défaut dont le dispositif est le suivant:
LE TRIBUNAL, statuant par défaut:

1. Dissout par le divorce le mariage contracté le 22 février 2000 à Genève par Ngoc Ho Duong, né le 3 mars 1977 à Hô Chi Minh-Ville (Vietnam), de nationalité vietnamienne, et Elodie Stehle Duong, née Stehle le 5 juin 1975 à Bogota (Colombie), originaire de Genève.
2. Donne acte à Elodie Stehle Duong de ce qu'elle ne sollicite aucune contribution post-divorce à son entretien.
3. Dit que le régime matrimonial des parties est liquidé.
4. Réserve la question du partage des avoirs de prévoyance professionnelle éventuellement accumulés par Ngoc Ho Duong pendant la durée du mariage.
5. Compense les dépens.
6. Déboute les parties de toutes autres conclusions.

La greffière de chambre:
B. LEBLOND.

Le présent jugement est à la disposition de M. Ngoc Ho Duong au Parquet du procureur général, Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four, Genève, 1re cour, 3e étage, où il peut le retirer.

18-583580

Par jugement du mercredi 19 novembre 2008, le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève a rejeté la requête de faillite sans poursuite préalable formée le 8 juillet 2008 par la **Fondation institutionnelle LPP**, 13, avenue de Rumine, case postale 675, 1001 Lausanne, à l'encontre d'**Antinea Airlines, Ouargla**, succursale du Grand-Saconnex, anciennement domiciliée 21, route de l'Aéroport, 1218 Le Grand-Saconnex, actuellement sans activité et sans personne responsable domiciliée sur le territoire suisse. A laissé les frais de la cause, arrêtés à 390 F, à la charge de la Fondation institutionnelle LPP. A débouté les parties de toutes autres conclusions. Genève, le 25 novembre 2008.

Le greffier: E. FILLET.
18-584804

Par jugement du mercredi 19 novembre 2008, le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève a prononcé la faillite de **Mme Veronica Serres**, anciennement domiciliée 8, avenue Louis-Pictet, 1214 Vernier, actuellement sans domicile ni résidence connus, ce jour à 10 h. L'a condamnée en tous les frais de la cause, arrêtés à 590 F. A débouté les parties de toutes autres conclusions. Genève, le 25 novembre 2008.

Le greffier: E. FILLET.
18-584820

TRIBUNAL TUTÉLAIRE

Publications en vertu des articles 375, 386, alinéa 2, et 387, CCS

2e insertion

Par décision du 4 novembre 2008, le Tribunal tutélaire a privé provisoirement de l'exercice de ses droits civils **M. Eric Marcel Matile**, né le 9 mars 1935, originaire de La Sagne (NE), domicilié 12, rue Le-Corbusier, 1208 Genève. Il a désigné **Me Claudio Réalini**, avocat, 14, rue Le-Corbusier, 1208 Genève, aux fonctions de représentant légal provisoire de **M. Eric Marcel Matile**, susqualifié, jusqu'à droit jugé dans l'instance en interdiction actuellement pendante. Genève, le 21 novembre 2008.

Le greffier: C. ZBINDEN.

TRIBUNAL D'APPLICATION DES PEINES ET DES MESURES

M. Tony Leroy, né le 26 juin 1982, ressortissant français, actuellement sans domicile ni résidence connus, est informé qu'un jugement a été prononcé à son encontre par le Tribunal d'application des peines et des mesures en son audience du 20 novembre 2008. Un délai de dix jours, à compter de la présente publication, lui est imparti pour retirer la communication du jugement auprès du greffe du Tribunal de police.

Le greffier:
p.o. S.-J. ROSSOZ-NIGL.
18-584743

M. Daniel Bizimungou, né le 16 octobre 1977, ressortissant rwandais, actuellement sans domicile ni résidence connus, est informé qu'un jugement a été prononcé à son encontre par le Tribunal d'application des peines et des mesures en son audience du 20 novembre 2008.

Un délai de dix jours, à compter de la présente publication, lui est imparti pour retirer la communication du jugement auprès du greffe du Tribunal de police.

Le greffier:
p.o. S.-J. ROSSOZ-NIGL.
18-584740

M. Abdelhak Ben Atto, né le 22 mai 1978, ressortissant algérien, actuellement sans domicile ni résidence connus, est informé qu'un jugement a été prononcé à son encontre par le Tribunal d'application des peines et des mesures en son audience du 20 novembre 2008.

Un délai de dix jours, à compter de la présente publication, lui est imparti pour retirer la communication du jugement auprès du greffe du Tribunal de police.

Le greffier:
p.o. S.-J. ROSSOZ-NIGL.
18-584739

TRIBUNAL CANTONAL DES ASSURANCES SOCIALES

Le Tribunal cantonal des assurances sociales, dans la procédure A/4925/2007, avise **Mme Corinne Sornay**, précédemment domiciliée à La Bourlatière, F-69480 Lacassagne, actuellement sans domicile ni résidence connus, qu'elle est priée de se présenter à l'audience de comparution personnelle le mardi 16 décembre 2008 à 13 h 30, bâtiment P, 2e étage, salle P1, 18, rue du Mont-Blanc à Genève.

La greffière de la première chambre:
M.-L. QUELOZ.

JUSTICE DE PAIX

Publications de l'article 555 CCS par analogie

1re insertion

Les personnes qui se prétendent ayants droit du reliquat actif dépendant de la succession de **Mme Maria Joana Vieira Carapeto**, fille de Francisco Carapeto et d'Emiklia Vieira, née le 14 août 1960, de nationalité portugaise, en son vivant domiciliée 27, chemin François-Chavaz, 1213 Onex, décédée le 18 mars 2008 à Collonge-Bellerive (GE) – succession ayant été liquidée par voie de faillite – sont invitées à en faire la déclaration

dans le délai d'une année à partir de ce jour, soit jusqu'au 30 novembre 2009 inclus, au greffe des successions, 3, rue des Chaudronniers, en joignant toutes pièces d'état civil utiles. Genève, le 28 novembre 2008.

La greffière: G. FUHRER.
18-585017

Publications en vertu des articles 558 et 559 CCS

1re insertion

Les héritiers légaux de **Mme Luisa Boschung**, née le 15 octobre 1916, originaire de Jaun (FR), en son vivant domiciliée 3, chemin du Pré-du-Couvent, 1224 Chêne-Bougeries, décédée le 8 novembre 2008 à Chêne-Bougeries (GE), sont avisés de ce que son testament a été déposé au greffe de la Justice de paix, 3, rue des Chaudronniers, où ils peuvent en prendre connaissance en justifiant de leur qualité.

Si aucune contestation n'a été élevée dans le délai d'un mois dès ce jour, soit jusqu'au 29 décembre 2008 inclus, les héritiers institués par ledit testament pourront requérir un certificat d'héritier.

Genève, le 28 novembre 2008.
La greffière: D. YAKOUBIAN.
18-584987

Publications de l'article 555 CCS par analogie

1re insertion

Les personnes qui se prétendent ayants droit du reliquat actif dépendant de la succession de **Mme Huguette Marivonne Caspi**, née **Remy** le 26 juin 1923, de nationalité française, fille de Gustave et de Mireille née Bataille, en son vivant domiciliée 162, chemin des Marais, 1255 Veyrier, décédée le 2 juin 2007 à Veyrier (GE) – succession ayant été liquidée par voie de faillite – sont invitées à en faire la déclaration dans le délai d'une année à partir de ce jour, soit jusqu'au 27 novembre 2009 inclus, au greffe des successions, 3, rue des Chaudronniers, en joignant toutes pièces d'état civil utiles. Genève, le 28 novembre 2008.

Le greffier: F. DECHANEZ.
18-584723

Publications en vertu des articles 558 et 559 CCS

1re insertion

Les héritiers légaux de **Mme Huguette Liliane Unternahrer**, née le 2 juin 1926, originaire de Entlebuch (LU), célibataire, en son vivant domiciliée 80, chemin De-La-Montagne, 1224 Chêne-Bougeries, décédée le 5 novembre 2008 à Chêne-Bougeries (GE), sont avisés de ce que son testament a été déposé au greffe de la Justice de paix, 3, rue des Chaudronniers, où ils peuvent en prendre connaissance en justifiant de leur qualité.

Si aucune contestation n'a été élevée dans le délai d'un mois dès ce jour, soit jusqu'au 29 décembre 2008 inclus, les héritiers institués par ledit testament pourront requérir un certificat d'héritier.

Genève, le 28 novembre 2008.
La greffière: G. FUHRER.
18-584772

Publications en vertu des articles 558 et 559 CCS

1re insertion

Les héritiers légaux de **M. Werner Paul Behm**, né le 8 octobre 1922, originaire de Genève, en son vivant domicilié 31, chemin des Palettes, 1212 Grand-Lancy, décédé le 3 novembre 2008 à Genève, sont avisés de ce que son testament a été déposé au greffe de la Justice de paix, 3, rue des Chaudronniers, où ils peuvent en prendre connaissance en justifiant de leur qualité.

Si aucune contestation n'a été élevée dans le délai d'un mois dès ce jour, soit jusqu'au 29 décembre 2008 inclus, les héritiers institués par ledit testament pourront requérir un certificat d'héritier.

Genève, le 28 novembre 2008.
La greffière: D. YAKOUBIAN.
18-584456

Publications en vertu de l'article 555 CCS

2e insertion

Les personnes qui prétendent avoir des droits dans la succession de

M. Edward Gillott, né le 10 avril 1924, de nationalité britannique, célibataire, en son vivant domicilié à 24A, chemin des Châtaigniers, 1292 Chambésy, décédé le 4 janvier 2008 à Pregny-Chambésy (GE), sont invitées à en faire la déclaration dans le délai d'une année à partir de ce jour, soit jusqu'au 2 novembre 2009 inclus, au greffe des successions, 3, rue des Chaudronniers, en joignant toutes pièces d'état civil utiles. Genève, le 30 octobre 2008.

Le greffier: A. RODILLA.
18-579586

Publications de l'article 555 CCS par analogie

2e insertion

Les personnes qui se prétendent ayants droit du reliquat actif dépendant de la succession de **M. Gil Robert Bastian**, né le 9 octobre 1959, originaire de Lutry et Forel (Lavaux/VD), en son vivant domicilié 4, carrefour de Villereuse, 1207 Genève, décédé le 5 juillet 2007 à Genève – succession ayant été liquidée par voie de faillite – sont invitées à en faire la déclaration dans le délai d'une année à partir de ce jour, soit jusqu'au 2 novembre 2009 inclus, au greffe des successions, 3, rue des Chaudronniers, en joignant toutes pièces d'état civil utiles. Genève, le 30 octobre 2008.

La greffière: D. YAKOUBIAN.
18-579602

Publications en vertu des articles 582 et 583 CCS

2e insertion

Le bénéfice d'inventaire a été demandé pour la succession de **M. Charles Simphorien Morand**, né le 6 juin 1933, originaire de Saint-Léonard (VS), en son vivant domicilié 16, rue du Vidollet, 1202 Genève, décédé le 6 octobre 2008 à Thônex (GE). Le délai pour produire à la Justice de paix a été fixé au 22 décembre 2008 inclus. Me Robert-Pascal Fontanet, notaire, a été commis pour procéder à l'inventaire de cette succession. Genève, le 21 novembre 2008.

La greffière: A. MARTIN.
18-583279

Publications en vertu de l'article 592 CCS

2e insertion

La succession de **M. Edoardo Focosi**, né le 8 février 1930, de nationalité italienne, en son vivant domicilié à Milan (Italie), décédé le 5 octobre 1998 à Milan (Italie), est dévolue à la trésorerie générale de l'Etat, conformément aux articles 466 et 555, alinéa 2, CCS. Le délai pour produire à la Justice de paix a été fixé au 22 décembre 2008 inclus. Genève, le 21 novembre 2008.

Le greffier: A. RODILLA.
18-583531

Publications en vertu de l'article 595, alinéa 2, CCS

2e insertion

Les intéressés sont avisés que la liquidation officielle a été ordonnée pour la succession de **Mme Marie Hélène Porchel**, née le 11 novembre 1940 à Chénens (FR), originaire de Plasselb (FR), en son vivant domiciliée 57, rue de Carouge, 1205 Genève, décédée le 9 mars 2008 à Genève.

Me Philippe Juvet a été appelé aux fonctions de liquidateur de ladite succession, en conformité de l'article 595, alinéa 2, CCS.

Me Corine Rosset-Bonvin, notaire, a été commise aux fins d'inventaire.

Les intéressés ayant produit dans le bénéfice d'inventaire préalablement ordonné sont dispensés de produire à nouveau.

Le délai pour produire à la Justice de paix a été fixé au 22 décembre 2008 inclus.

Genève, le 21 novembre 2008.
La greffière: A. MARTIN.
18-583537

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS EN MATIÈRE DE CONSTRUCTIONS

Par acte déposé le 14 novembre 2008, aux noms de **Michel Gaud, familles**

Samuel Gaud, Simone Petite, Valérie Schmid, la commission a été saisie d'un recours contre la décision du Département des constructions et des technologies de l'information publiée dans la FAO du **15 octobre 2008, dossier No DD 102052**, autorisant **Jean Portier** à édifier une construction sur les parcelles **13597 et 13602, feuille 27**, de la commune de **Bardonnex**. En application de l'article 147, alinéa 2, LCI, les tiers disposent d'un délai de 30 jours, dès la présente parution, pour intervenir dans la procédure et, s'ils s'abstiennent de cette démarche, ils n'auront plus la possibilité de recourir contre la décision de la commission, ni de participer aux procédures ultérieures.

Par acte déposé le 13 novembre 2008, au nom de la **Hoirie de feu M. Roger Armand**, soit pour elle: **Mme Renée Armand, née LOEW, Mme Doriane Armand, Mme Michèle Baertschiger, née Armand** et **M. Fabrice Armand**, la commission a été saisie d'un recours contre la décision du Département des constructions et des technologies de l'information du 13 octobre 2008, rejetant la demande d'autorisation d'édifier une construction sur la parcelle **264, feuille 10**, de la commune du **Grand-Saconnex**.

En application de l'article 147, alinéa 2, LCI, les tiers disposent d'un délai de 30 jours, dès la présente parution, pour intervenir dans la procédure et, s'ils s'abstiennent de cette démarche, ils n'auront plus la possibilité de recourir contre la décision de la commission, ni de participer aux procédures ultérieures.

Par acte déposé le 14 novembre 2008, au nom de **M. Richard Ambrosetti**, la commission a été saisie d'un recours contre la décision du Département des constructions et des technologies de l'information publiée dans la FAO du **17 octobre 2008, dossier No DD 97400/2**, autorisant la **Société simple «Fleur d'Eau»** à édifier une construction sur la parcelle **6707, feuille 10**, de la commune de **Versoir**. En application de l'article 147, alinéa 2, LCI, les tiers disposent d'un délai de 30 jours, dès la présente parution, pour intervenir dans la procédure et, s'ils s'abstiennent de cette démarche, ils n'auront plus la possibilité de recourir contre la décision de la commission, ni de participer aux procédures ultérieures.

Par acte déposé le 17 novembre 2008, aux noms de **M. Jacky Cabessa, M. Wolfgang Starein, M. Joseph Buhler, M. Urs Zurcher** et **M. Yvon Claude Voland**, la commission a été saisie d'un recours contre la décision du Département des constructions et des technologies de l'information publiée dans la FAO du **17 octobre 2008, dossier No DD 97400/2**, autorisant la **Société simple «Fleur d'Eau»** à édifier une construction sur la parcelle **6707, feuille 10**, de la commune de **Versoir**. En application de l'article 147, alinéa 2, LCI, les tiers disposent d'un délai de 30 jours, dès la présente parution, pour intervenir dans la procédure et, s'ils s'abstiennent de cette démarche, ils n'auront plus la possibilité de recourir contre la décision de la commission, ni de participer aux procédures ultérieures.

Par acte déposé le 17 novembre 2008, aux noms de **Mme et M. Véronique et Patrick Schmied** et **Mme Joëlle Wintsch**, la commission a été saisie d'un recours contre la décision du Département des constructions et des technologies de l'information publiée dans la FAO du 17 octobre 2008, dossier No DD 97400/2, autorisant la **Société simple «Fleur d'Eau»** à édifier une construction sur la parcelle **6707, feuille 10**, de la commune de **Versoir**. En application de l'article 147, alinéa 2, LCI, les tiers disposent d'un délai de 30 jours, dès la présente parution, pour intervenir dans la procédure et, s'ils s'abstiennent de cette démarche, ils n'auront plus la possibilité de recourir contre la décision de la commission, ni de participer aux procédures ultérieures.

(Suite page suivante)

POUVOIR JUDICIAIRE (SUITE)

APPEL AUX HÉRITIERS

Le juge I du district de Sierre, saisi d'une requête d'appel aux héritiers au sens de l'article 555, alinéa 1, CCS, dans la succession de **Mme Elinore Valentine Vieux**, née **Huber** le 10 novembre 1917, originaire de Val-d'Illiez

(VS), fille d'Ernest Huber et de Marie Eugénie Huber née Hurni, veuve de Félix Vieux depuis le 23 janvier 2003, de dernier domicile à Crans-Montana sur la commune de Lens (VS), décédée à Sierre (VS) le 3 août 2004, invite les éventuels descendants de **Mme Marthe Francise Hurni**, née **Maillet** le 1er sep-

tembre 1913 à Copponex (France), fille de Georges Henri Hurni et de Marie Louise Hurni née Maillet, mariée le 9 septembre 1933 à Genève avec M. Guglielmo Giovanni Righi, lui-même né le 19 décembre 1907 à Cadegliano Viconago (Italie), fils de Giovanni Righi et de Pierina Righi

née Scramoncini, décédé à Genève le 24 janvier 1983, à faire leur déclaration d'héritier auprès du greffe du Tribunal de Sierre, 2, avenue du Rothorn, 3960 Sierre, dans l'année qui suivra la présente publication, à défaut de quoi la succession précitée sera remise aux héritiers connus, sous réserve de l'ac-

tion en pétition d'hérédité (au sens des articles 598 et suivants CCS) qui serait intentée ultérieurement par d'éventuels ayants droit considérés jusque-là comme inexistantes. Sierre, le 10 novembre 2008.
Le juge I: C. PRAPLAN.
36-487293

POURSUITES ET FAILLITES

OFFICE DES POURSUITES

Mme Nadine Weber, anciennement domiciliée 34, avenue Tronchet, 1226 Thônex, actuellement sans domicile ni résidence connus, est informée que, dans le cadre de la poursuite en réalisation de gage mobilier No 08 139968 H, le créancier a requis la vente de la garantie bancaire No S 3249.46.82 de 945 F du 14 juin 2001 auprès de la Banque cantonale de Genève. Il sera procédé à l'encaissement dudit certificat **10 jours** après la présente publication.

Pour l'office:
P. SCHLATTER, juriste
tél. 022 388 91 40.
18-585040

OFFICE DES FAILLITES

AVIS PRÉALABLES D'OUVERTURES DE FAILLITES

L'office des faillites informe tous tiers intéressés que les faillites suivantes sont définitives et exécutoires et attire expressément l'attention du lecteur sur le fait que les présents avis n'entraînent pas l'ouverture du délai de production. Les publications officielles paraîtront ultérieurement. Dès la présente publication et indépendamment des publications ultérieures, les débiteurs du failli sont rendus attentifs au fait qu'ils ne peuvent plus s'acquitter en mains du failli sous peine de devoir payer deux fois, et ceux qui deviennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre immédiatement à la disposition de l'office des faillites.

FAILLIS:

No 2008-001346-G-OFA5, **Madame Chenna Saïda**, née le 15 décembre 1961, BE, sp., domiciliée 16, chemin du Curé-Desclouds, 1226 Thônex. Date du jugement de la faillite: 12 novembre 2008. Pour tout renseignement: Alejandro Christe, tél. 022 388 89 05.

No 2008-001347-F-OFA5, **succession répudiée de Monsieur Pinto Ribeiro Agostinho**, né le 26 mai 1965, Portugal, qv. commis de cuisine, domicilié 12, rue Vallin, 1201 Genève, décédé le 20 avril 2008. Date du jugement de la faillite: 11 novembre 2008. Pour tout renseignement: Alejandro Christe, tél. 022 388 89 05.

No 2008-001348-E-OFA4, **Monsieur Gyger Thierry Gilbert Eugène**, but: entreprise générale de menuiserie, ayant son siège 62, rue De-Monthoux, 1201 Genève, né le 13 août 1958, Belgique, menuisier, domicilié 80, rue des Bossons, 1213 Petit-Lancy. Date du jugement de la faillite: 11 novembre 2008.

Pour tout renseignement: Gisèle Unternaehrer, tél. 022 388 89 04.

No 2008-001299-H-OFA7, **Basic System Distribution Sàrl**, exploitation d'une franchise «Basic System», rénovation de différents types de surfaces, distribution de matériels et de procédés Basic System, prestations diverses en relation avec la franchise, implantation d'un réseau Basic System et de manière plus générale toutes opérations financières se rapportant à son but, ayant son siège 54, avenue de Gennecy, 1237 Avully. Adresse: 54, avenue de Gennecy, 1237 Avully. Date du jugement de la faillite: 29 octobre 2008. Pour tout renseignement: N. Accardi/D. Rossetti, tél. 022 388 89 07.

No 2008-001354-Y-OFA8, **Amac Asset Management and Consulting SA**, gestion et administration de biens, toutes recherches en matière économique

et financière, tous conseils dans ce domaine et relatifs à la gérance et à la surveillance de fortunes, ayant son siège 12, rue Bonivard, 1201 Genève. Adresse: 12, rue Bonivard, 1201 Genève. Les banques sont invitées à aviser sans délai leurs clients de la faillite de la société Amac Asset Management and Consulting SA. Date du jugement de la faillite: 13 novembre 2008. Pour tout renseignement: Virginie Pesant, tél. 022 388 89 08.

No 2008-001357-V-OFA7, **Madame Rodrigues Da Cunha Armanda Elisa**, née le 29 mars 1981, Portugal, opératrice, domiciliée 1C, avenue Soret, 1203 Genève. Date du jugement de la faillite: 11 novembre 2008. Pour tout renseignement: N. Accardi/D. Rossetti, tél. 022 388 89 07.

No 2008-001359-T-OFA8, **MSB SA**, services et produits rattachés au nettoyage, ayant son siège 1, chemin des Léchères, 1217 Meyrin. Adresse: 1, chemin des Léchères, 1217 Meyrin. Date du jugement de la faillite: 12 novembre 2008. Pour tout renseignement: Virginie Pesant, tél. 022 388 89 08.

No 2008-001355-X-OFA7, **General-project GP SA**, consulting, ingénierie, management de projets, maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage délégué, entreprise générale dans le secteur de la construction et de l'immobilier, ayant son siège 152A, route de Thonon, 1222 Vésenaz. Adresse: 152A, route de Thonon, 1222 Vésenaz. Date du jugement de la faillite: 12 novembre 2008. Pour tout renseignement: N. Accardi/D. Rossetti, tél. 022 388 89 07.

No 2008-001326-D-OFA7, **Monsieur Besson Steeve**, exploitant transport dans le domaine du terrassement à l'enseigne «Besson Steeve», sis 41, avenue du Lignon, 1219 Le Lignon, né le 29 mai 1977, VD, conducteur, domicilié 41, avenue du Lignon, 1219 Le Lignon. Date du jugement de la faillite: 8 octobre 2008. Pour tout renseignement: N. Accardi/D. Rossetti, tél. 022 388 89 07.

No 2008-001327-C-OFA4, **Monsieur Gomes Aciole De Farias Ricardo**, but: entreprise générale du bâtiment, plâtre, peinture, ayant son siège 15, rue des Confessions, 1203 Genève, aide-peintre, né le 20 mai 1973, domicilié 15, rue des Confessions, 1203 Genève. Date du jugement de la faillite: 4 novembre 2008. Pour tout renseignement: Gisèle Unternaehrer, tél. 022 388 89 04.

No 2008-001361-R-OFA4, **succession insolvable de Madame Perret Johanna-Beatrix**, née le 16 février 1951, BE, qv. retraitée, domiciliée 2C, chemin de Mouille-Galand, 1214 Vernier, décédée le 23 juillet 2008. Date du jugement de la faillite: 18 novembre 2008. Pour tout renseignement: Gisèle Unternaehrer, tél. 022 388 89 04.

No 2008-001362-P-OFA5, **succession répudiée de Monsieur Struvay Jean-Pierre Marie Georges**, né le 1er novembre 1943, France, qv. sp., domicilié 14, ruelle du Midi, 1207 Genève, décédé le 15 septembre 2008. Date du jugement de la faillite: 18 novembre 2008. Pour tout renseignement: Alejandro Christe, tél. 022 388 89 05.

No 2008-001363-N-OFA5, **succession répudiée de Monsieur Clément René Louis**, né le 20 avril 1920, GE, qv. retraité, domicilié 60, avenue du Lignon,

1219 Le Lignon, décédé le 15 octobre 2008. Date du jugement de la faillite: 18 novembre 2008. Pour tout renseignement: Alejandro Christe, tél. 022 388 89 05.

No 2008-001364-M-OFA6, **succession répudiée de Madame Leuenberger Margrit**, née le 20 octobre 1913, GE, qv. retraitée, domiciliée 30, chemin de Merdisel, 1242 Satigny, décédée le 26 septembre 2008. Date du jugement de la faillite: 18 novembre 2008. Pour tout renseignement: Sandy Cibrario, tél. 022 388 89 06.

No 2008-001365-L-OFA6, **succession répudiée de Monsieur Treyvaud René**, né le 19 mars 1952, VD, qv. cuisinier, domicilié 8, avenue Louis-Pictet, 1214 Vernier, décédé le 1er septembre 2008. Date du jugement de la faillite: 18 novembre 2008. Pour tout renseignement: Sandy Cibrario, tél. 022 388 89 06.

No 2008-001366-K-OFA7, **succession répudiée de Monsieur Bouillane Daniel Bernard**, né le 16 avril 1944, GE, qv. machiniste, domicilié 69, rue des Eaux-Vives, 1207 Genève, décédé le 16 août 2008. Date du jugement de la faillite: 18 novembre 2008. Pour tout renseignement: N. Accardi/D. Rossetti, tél. 022 388 89 07.

No 2008-001367-J-OFA7, **succession répudiée de Madame Zedi Eliane**, née le 26 avril 1959, BE, qv. sans activité, domiciliée 3, rue des Chaudronniers, 1204 Genève, décédée le 9 août 2008. Date du jugement de la faillite: 18 novembre 2008. Pour tout renseignement: N. Accardi/D. Rossetti, tél. 022 388 89 07.

No 2008-001368-H-OFA8, **succession répudiée de Madame Ariel Lugin née Ariel Claudine Yolande Germaine**, née le 25 mars 1949, FR, qv. marchande d'objets usagés, domiciliée 19, avenue du Grand-Salève, 1255 Veyrier, décédée le 3 août 2008. Date du jugement de la faillite: 18 novembre 2008. Pour tout renseignement: Virginie Pesant, tél. 022 388 89 08.

No 2008-001369-G-OFA8, **succession répudiée de Monsieur Boschung Robert**, né le 7 décembre 1926, FR, qv. retraité, domicilié 54, Vieux-Chemin-d'Onex, 1213 Onex, décédé le 13 février 2008. Date du jugement de la faillite: 18 novembre 2008. Pour tout renseignement: Virginie Pesant, tél. 022 388 89 08.

No 2008-001370-F-OFA7, **succession répudiée de Monsieur Volery André Jules**, né le 26 août 1946, FR, qv. assistant technique, domicilié 5, rue du Pré-Jérôme, 1205 Genève, décédé le 12 août 2008. Date du jugement de la faillite: 18 novembre 2008. Pour tout renseignement: N. Accardi/D. Rossetti, tél. 022 388 89 07.

No 2008-001371-E-OFA7, **succession répudiée de Madame Umeh Araceli**, née le 24 avril 1964, Espagne, qv. sans activité, domiciliée 1, quai des Vernets, 1227 Les Acacias, décédée le 7 août 2008. Date du jugement de la faillite: 18 novembre 2008. Pour tout renseignement: N. Accardi/D. Rossetti, tél. 022 388 89 07.

No 2008-001372-D-OFA7, **succession répudiée de Monsieur Martignoni Gérard Emile**, né le 24 janvier 1932, TI, qv. retraité, domicilié 6, rue du Pré-

Naville, 1207 Genève, décédé le 2 août 2008. Date du jugement de la faillite: 18 novembre 2008. Pour tout renseignement: N. Accardi/D. Rossetti, tél. 022 388 89 07.

No 2008-001373-C-OFA5, **succession répudiée de Madame Meier née Maire Jeanne Marguerite**, née le 22 juillet 1908, GE, qv. sp., domiciliée 162, chemin des Marais, 1255 Veyrier, décédée le 12 octobre 2008. Date du jugement de la faillite: 18 novembre 2008. Pour tout renseignement: Alejandro Christe, tél. 022 388 89 05.

No 2008-001374-B-OFA5, **succession répudiée de Madame Linder Eva Pierrette**, née le 7 mars 1922, GE, qv. retraitée, domiciliée 85, route de Vessy, 1234 Vessy, décédée le 21 octobre 2008. Date du jugement de la faillite: 18 novembre 2008. Pour tout renseignement: Alejandro Christe, tél. 022 388 89 05.

No 2008-001379-W-OFA6, **succession insolvable de Monsieur Zingg Ernest Adolf**, né le 29 novembre 1940, BE, qv. retraité, domicilié 10, chemin Tricouni, 1255 Veyrier, décédé le 23 juillet 2008. Date du jugement de la faillite: 18 novembre 2008. Pour tout renseignement: Sandy Cibrario, tél. 022 388 89 06.

No 2008-001382-T-OFA7, **succession insolvable de Monsieur Pellaud Jean-Charles**, né le 21 novembre 1924, GE, qv. représentant, domicilié 14, rue Grange-Lévrier, 1220 Les Avanchets, décédé le 20 juillet 2008. Date du jugement de la faillite: 19 novembre 2008. Pour tout renseignement: N. Accardi/D. Rossetti, tél. 022 388 89 07.

No 2008-001383-S-OFA7, **succession répudiée de Madame Hamacher Margret Maria Margarete**, née le 21 février 1934, Allemagne fédérale, qv. retraitée, domiciliée 53, route de Florissant, 1206 Genève, décédée le 19 mai 2008. Date du jugement de la faillite: 19 novembre 2008. Pour tout renseignement: N. Accardi/D. Rossetti, tél. 022 388 89 07.

No 2008-001384-R-OFA7, **succession répudiée de Monsieur Buragina Francesc Antonio**, né le 15 août 1952, GE, qv. peintre, domicilié 20, avenue des Libellules, 1219 Châtelaine, décédé le 13 octobre 2008. Date du jugement de la faillite: 19 novembre 2008. Pour tout renseignement: N. Accardi/D. Rossetti, tél. 022 388 89 07.

No 2008-001385-P-OFA6, **succession insolvable de Madame Chiricuta née Baba Viorica**, née le 13 décembre 1925,

GE, qv. retraitée, domiciliée 18, route de La-Louvière, 1243 Presinge, décédée le 16 septembre 2008. Date du jugement de la faillite: 18 novembre 2008. Pour tout renseignement: Sandy Cibrario, tél. 022 388 89 06.

No 2008-001387-M-OFA4, **succession répudiée de Monsieur Crettenand Yves**, né le 27 février 1961, VS, qv. déménageur, domicilié 1, rue Camille-Martin, 1203 Genève, décédé le 8 août 2008. Date du jugement de la faillite: 19 novembre 2008. Pour tout renseignement: Gisèle Unternaehrer, tél. 022 388 89 04.

No 2008-001386-N-OFA4, **LVE Engineering SA**, but: exploitation d'un bureau d'ingénieurs en matière de vidéo-surveillance et de télécommunications; conseil, conception, distribution et ventes en tous pays de services et produits de vidéo-surveillance et télécommunications; supervision et direction de projets, ayant son siège 15, rue Eugène-Marziano, 1227 Carouge. Adresse: 15, rue Eugène-Marziano, 1227 Carouge. Date du jugement de la faillite: 19 novembre 2008. Pour tout renseignement: Gisèle Unternaehrer, tél. 022 388 89 04. Pour l'office: C. POMMAZ.

REGISTRE FONCIER

REGISTRE FONCIER

Liste non exhaustive des transferts immobiliers déposés au RF au 21 novembre 2008 (art. 970a CCS).

La présente publication est basée sur les renseignements fournis par les requérants.

Abréviations:
PJ pièce justificative
B-F bien-fonds
PPE propriété par étage
DDP droit distinct et permanent
cop. copropriété
TM tableau de mutation
MO mensuration officielle
l.a. local/locaux annexe(s)

Voir également:

www.geneve.ch/registre_foncier

■ 05.11.2008 - **VERNIER** (46) - PJ 11862/0. Achat - Ancien(s): WENGER Irène, 1292 Chambésy, WENGER Patrick, 2950 Courgenay, WENGER Sylvain, 1297 Founex. - Nouveau(x): ARDIN Dominique, 1207 Genève, BARBIER-MUELLER Olivier, 1204 Genève, BEZOS Patrice, 1206 Genève, WENGER Jean-Marc, 1231 Conches, propriété commune - société simple, cop. 7/9 de part de cop. 46/4991-cop., 83/100 du B-F 46/4991, 541 m2, Prix de l'affaire: Fr. 349'245.55, Châtelaine-centre. Apport - Ancien(s): WENGER Jean-Marc, 1231 Conches. - Nouveau(x): ARDIN Dominique, 1207 Genève, BARBIER-MUELLER Olivier, 1204 Genève, BEZOS Patrice, 1206 Genève, WENGER Jean-Marc, 1231 Conches, propriété commune - société simple, cop. 2/9 de part de cop. 46/4991-cop., 83/100 du B-F 46/4991 susdésigné. Apport - Ancien(s): ARDIN Dominique, 1207 Genève, - Nouveau(x): ARDIN Dominique, 1207 Genève, BARBIER-MUELLER Olivier, 1204 Genève, BEZOS Patrice, 1206 Genève, WENGER Jean-Marc, 1231 Conches, propriété commune - société simple, Part de cop. 46/4991-cop., 17/100 du B-F 46/4991 susdésigné.

■ 07.11.2008 - **GENÈVE-PLAINPALAIS** (24) - PJ 11985/0 - Prix: Fr. 7'000'000.-. Adjudication volontaire - Ancien(s): FONDATION LOUIS JEANTET, Genève. - Nouveau(x): HERVIEU-CAUSSE Yves, 1201 Genève, B-F 24/1129, 708 m2, Avec bât.: Habitation - activités, F276, 370 m2, autre bât., F277, 13 m2, boulevard des Philosophes 28/boulevard de la Cluse 70.

■ 07.11.2008 - **LANCY** (31) - PJ 12013/0 - Prix: Fr. 980'000.- (frais annexes). Achat - Ancien(s): ANDRE Bernard, 1212 Grand-Lancy, ANDRE Giselle, 1212 Grand-Lancy. - Nouveau(x): PATTAY Denis, 1207 Genève, PPE 31/4478-9, 99/1000, 4.04 partie appart., entrée, loggia - 5.04 partie appart., véranda, loggia - 6.04 combles - l.a.: 1.20 cave; PPE 31/4478-17, 4/1000, 1.07 box; chemin du 1er-Août 17.

■ 11.11.2008 - **VERNIER** (46) - PJ 12104/0 - Prix: Fr. 624'800.-. Achat - Ancien(s): MAULINI Michel, 1214 Vernier, MAULINI Louis, 1281 Russin. - Nouveau(x): BRUNO Fabio, 1217 Meyrin, PPE 46/5008-101, 108/1000, 2.01 appart., Poussy - Champ-Claude.

■ 13.11.2008 - **AIRE-LA-VILLE** (1) - PJ 12191/0. Donation - Ancien(s): SARRASIN Marine, 1288 Aire-la-Ville. - Nouveau(x): BOUAOUAJA Myriam, 1288 Aire-la-Ville, cop. 2/3, SARRASIN Jean-Pierre, 1288 Aire-la-Ville, cop. 1/3, B-F 1/250, 203 m2, Avec bât.: garage, 167, 49 m2, habitation, 168, 112 m2, chemin du Facteur 2. - Nouveau(x): CHUDZINSKI Bernadette, 1288 Aire-la-Ville, B-F 1/87, 3843 m2, Avec bât.: autre bât., 618, 25 m2; B-F 1/920, 313 m2; Vieux-Four, B-F 1/1060, 891 m2, Treulaz.

■ 13.11.2008 - **BERNEX** (7) - PJ 12196/0, Délivrance de legs - Ancien(s): Hoirie de CRUZ Marina. - Nouveau(x): CRUZ Bernard, 1233 Bernex, B-F 7/2681, 4410 m2, Signal - La Naz; B-F 7/2782, 9461 m2, La Naz; B-F 7/2833, 2588 m2; B-F 7/2852, 6029 m2; Signal; B-F 7/3118, 9248 m2; B-F 7/3119, 4153 m2; Challoux; B-F 7/3381, 8068 m2, Loëx.

■ 14.11.2008 - **COLLONGE-BELLERIVE** (16) - PJ 12218/0 - Prix: Fr. 1'420'000.-. Achat - Ancien(s): CERUTTI Joseph, 1223 Cologny. - Nouveau(x): PEYTREMANN André, 1247 Anières, PPE 16/9346-134, 1.2/1000, 2.03 box; PPE 16/9346-135, 0.9/1000, 2.04 box; PPE

16/9346-165, 0.2/1000, 4.07 cave, mezzanine; PPE 16/9346-176, 28/1000, 6.04 appart., balcon; Vésenaz - village.

■ 14.11.2008 - **VERNIER** (46) - PJ 12221/0 - Prix: Fr. 720'000.-. Achat - Ancien(s): BALLIF Yvan, 1206 Genève. - Nouveau(x): PAPARO Francesca, 1202 Genève, Part de cop. 46/2873-1-2, -2-2, -3-2, -4-2, -5-2, -8-2, -9-2, -10-2, -11-2, -13-2, 357140/1000000, PPE 46/2873-1, -2, -3, -4, -5, -8, -9, -10, -11, -13; PPE 46/2873-51, 18.5/1000, 11.04 appart.; rue Jean-Simonet 2.

■ 14.11.2008 - **VEYRIER** (48) - PJ 12225/0 - Prix: Fr. 2'285'000.-. Achat - Ancien(s): CETINEL Elvan, 1255 Veyrier. - Nouveau(x): HABERNEI LINDEMANN Christiane, 1234 Vessy, LINDEMANN Thomas, 1234 Vessy, cop. 1/2 chacun, B-F 48/5986, 750 m2, Avec bât.: habitation, 4872, 81 m2, garage, 4873, 38 m2, chemin de Chantecoucou 20.

■ 14.11.2008 - **PLAN-LES-OUATES** (36) - PJ 12228/0 - Prix: Fr. 1'130'000.- (frais annexes). Achat - Ancien(s): DELESSERT Mireille, 1228 Plan-les-Ouates. - Nouveau(x): CETINEL Elvan, 1255 Veyrier, B-F 36/4863, 55 m2, Avec bât.: habitation, 2972, 52 m2, surface totale 55 m2 (sur plusieurs immeubles), autre bât., 2974, surface totale 321 m2 (sur plusieurs immeubles, sout.), route de Saconnex-d'Arve 117.

■ 14.11.2008 - **ANIÈRES** (2) - PJ 12231/0 - Prix: Fr. 1'530'000.- (frais annexes). Achat - Ancien(s): AKIN Ayka, 1247 Anières, AKIN Sibel, 1247 Anières. - Nouveau(x): KINI Alexandra, 1208 Genève, KINI Riad, 1208 Genève, cop. 1/2 chacun, B-F 2/5940, 437 m2, Avec bât.: habitation, 1834, 63 m2, autre bât., 1835, 27 m2, route d'Hermance 278B.

■ 14.11.2008 - **COLLONGE-BELLERIVE** (16) - PJ 12235/0 - Prix: Fr. 2'225'000.-. Achat - Ancien(s): CERUTTI Joseph, 1223 Cologny. - Nouveau(x): THADANI Ashok, 1245 Collonge-Bellerive, THADANI Maarit, 1245 Collonge-Bellerive, cop. 1/2 chacun, PPE 16/9346-110, 1.2/1000, 1.10 box; PPE 16/9346-111, 0.9/1000, 1.11 box; PPE 16/9346-154, 0.2/1000, 2.23 cave; PPE 16/9346-179, 31.8/1000, 7.02 appart., balcon; Vésenaz - village.

■ 17.11.2008 - **PLAN-LES-OUATES** (36) - PJ 12256/0 - Prix: Fr. 1'500'000.- (frais annexes). Achat - Ancien(s): COFIDIM SA, Genève. - Nouveau(x): BONVIN Marc, 1228 Plan-les-Ouates, PPE 36/16226-3, 70/1000, 2.01 local commercial; PPE 36/16226-4, 66/1000, 2.02 local commercial; PPE 36/16226-5, 77/1000, 2.03 local commercial; route de Saint-Julien 116, 118, 118A.

■ 17.11.2008 - **BERNEX** (7) - PJ 12263/0 - Prix: Fr. 40'000.-. Achat - Ancien(s): DROZ Christian, 1233 Bernex, DROZ Marie, 1233 Bernex. - Nouveau(x): ALMENA Alicia, 1233 Bernex, PRETE Angelo, 1233 Bernex, cop. 1/2 chacun, PPE 7/7884-2, 16/1000, 1.02 dépôt, route d'Aire-la-Ville 5.

■ 17.11.2008 - **GENÈVE-PETIT-SACONNEX** (23) - PJ 12266/0. Donation - Ancien(s): PERERA Bertie, 1203 Genève, PERERA Lalitha, 1203 Genève. - Nouveau(x): PERERA Thushari, UK-EN5 5RY Hertfordshire, PERERA Wayomi, UK-N12 8AA Londres, cop. 1/2 chacun, PPE 23/4040-23, 58.5/1000, 8.03 appart., balcons - l.a.: 1.23 cave, rue Lamartine 24A.

■ 17.11.2008 - **PLAN-LES-OUATES** (36) - PJ 12270/0. Donation - Ancien(s): GERBER Daniel, CR-3721 Limassol, GERBER Marina, CR-3721 Limassol. - Nouveau(x): GERBER Fabienne, 1212 Grand-Lancy, PPE 36/4929-143, 0.41/1000, 2.121 garage; PPE 36/4929-144, 0.41/1000, 2.122 garage; PPE 36/4929-213, 14.83/1000, 6.18 appart., terrasse, balcons - 7.14 mezzanine; chemin du Pré-du-Camp 18, 20/ route des Chevaliers-de-Malte 15, 17, 19, 21, 23, 25, 27.

■ 17.11.2008 - **GENÈVE-CITÉ** (21) - PJ 12272/0 - Prix: Fr. 1'600'000.-. Achat - Ancien(s): BOIRON Brigitte, 1201 Genève, BOIRON Louis, 1201 Genève. - Nouveau(x): BORDIER Philippe, RA-2840 Gualequay, PPE 21/4541-4, 115.2/1000, 5.01 appart. - l.a.: 1.05 cave, rue de la Fontaine 43.

■ 17.11.2008 - **GENÈVE-CITÉ** (21) - PJ 12276/0 - Prix: Fr. 690'000.-. Achat - Ancien(s): CUPELIN François, F-74350 Cernex, CUPE-

LIN Maurice, 1204 Genève. - Nouveau(x): BUCHALET Carl, 1205 Genève, PPE 21/4389-102, 84/1000, 3.02 bureaux, boulevard Georges-Favon 43.

■ 17.11.2008 - **CHÈNE-BOUGERIES** (12) - PJ 12282/0 - Prix: Fr. 3'500'000.- (frais annexes). Achat - Ancien(s): NICOD Laurent, 1231 Conches. - Nouveau(x): CHAPONNIERE ROCHAT Muriel, 1231 Conches, B-F 12/1293, 1838 m2, Avec bât.: habitation, C563, 118 m2, chemin Paul-Seippel 6.

■ 18.11.2008 - **BELLEVUE** (6) - PJ 12291/0 - Prix: Fr. 1'050'000.-. Achat - Ancien(s): DE MANDATO Jean-Antoine, 1807 BLONAY, DE MANDATO Brigitte, 1807 BLONAY. - Nouveau(x): LIANG Jonathan, 1293 Bellevue, PPE 6/3418-17, 62.5/1000, 5.02 appart. - 6.02 appart.; PPE 6/3418-20, 27.7/1000, 5.05 studio; route de Lausanne 341.

■ 18.11.2008 - **MEYRIN** (33) - PJ 12293/0 - Prix: Fr. 270'000.-. Achat - Ancien(s): PHYGESTIM SA, Genève. - Nouveau(x): GENOUD Francine, 1217 Meyrin, PPE 33/11552-7, 21.7/1000, 5.03 appart., loggia, avenue Sainte-Cécile 25, 27.

■ 18.11.2008 - **LANCY** (31) - **VERNIER** (46) - PJ 12303/0 - Prix: Fr. 1'781'381.-. Achat - Ancien(s): RUDISUHLI Paul, 1208 Genève. - Nouveau(x): GRANGE Yves, 1222 Vésenaz, Parts de cop. 31/2609-1-5, 2-5, 3-5, 4-5, 5-5, 6-5, 7-5, 8-5, 9-5, 10-5, 11-5, 12-5, 13-5, 14-5, 15-5, 16-5, 17-5, 18-5, 19-5, 20-5, 21-5, 22-5, 23-5, 24-5, 25-5, 26-5, 27-5, 28-5, 29-5, 30-5, 31-5, 32-5, 33-5, 34-5, 35-5, 36-5, 37-5, 38-5, 39-5, 40-5, 41-5, 42-5, 43-5, 44-5, 45-5, 46-5, 47-5, 48-5, 49-5, 1/5 chacune des Unités de PPE 31/2609-1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, chemin des Fraisières 9; Part de cop. 46/1366-5, 1/5 du B-F 46/1366, 3868 m2, Avec bât.: Habitation - activités, C422, 345 m2, chemin de l'Esplanade 16.

■ 18.11.2008 - **GENÈVE-PETIT-SACONNEX** (23) - PJ 12308/0. Echange - Ancien(s): HORIZON NORTH SA, Genève. - Nouveau(x): GROUPE PP HOLDING SA, Genève, d'une surface de 478 m2 issue du B-F 23/5295, 22900 m2, Sécheron. - Ancien(s): GROUPE PP HOLDING SA, Genève. - Nouveau(x): HORIZON NORTH SA, Genève, d'une surface de 205 m2 issue du B-F 23/199, 1153 m2, Sécheron.

■ 18.11.2008 - **GRAND-SACONNEX** (26) - PJ 12324/0. Donation - Ancien(s): PAPAGEORGIOU Irène, 1290 Versoix, PAPAGEORGIOU Nikolaos, 1290 Versoix. - Nouveau(x): PAPAGEORGIOU Lena, 3011 Berne, B-F 26/1103, 169 m2, Avec bât.: habitation, 1515, 70 m2, garage, 1525, surface totale 464 m2 (sur plusieurs immeubles, sout.), parc des Mayens 48.

■ 18.11.2008 - **VEYRIER** (48) - PJ 12327/0 - Prix: Fr. 2'300'000.- (frais annexes). Achat - Ancien(s): BENINI Luc, 1820 Territet, GEORGSDOTTIR CARGIGO Eva, 1255 Veyrier. - Nouveau(x): BILLHARZ Carola, 1234 Vessy, BILLHARZ Ralf, 1234 Vessy, cop. 1/2 chacun, B-F 48/15736, 703 m2, Avec bât.: habitation, 5273, 88 m2, autre bât., 5274, surface totale 120 m2 (sout.), chemin des Rasses 41A.

■ 18.11.2008 - **VERNIER** (46) - PJ 12328/0 - Prix: Fr. 263'480.-. Achat - Ancien(s): MOSER François, 1243 Presinge. - Nouveau(x): KATHIRAVELU Vigneswaran, 1220 Les Avanchets, VIGNESWARAN Jeyanthi, 1220 Les Avanchets, cop. 1/2 chacun, PPE 46/5131-110, 27.8/1000, 3.02 appart., balcon, avenue Edmond-Vaucher 15, 17.

■ 18.11.2008 - **VERNIER** (46) - PJ 12339/0 - Prix: Fr. 497'800.-. Achat - Ancien(s): MAULINI Michel, 1214 Vernier, MAULINI Louis, 1281 Russin. - Nouveau(x): MENDEZ BARRIO Francisco, 1203 Genève, PAZOS FERRIN Maria, 1203 Genève, cop. 1/2 chacun, PPE 46/5009-106, 92/1000, 4.02 appart., loggias, Poussy - Champ-Claude.

■ 18.11.2008 - **VERNIER** (46) - PJ 12340/0 - Prix: Fr. 404'400.-. Achat - Ancien(s): MAULINI Michel, 1214 Vernier, MAULINI Louis, 1281 Russin. - Nouveau(x): RODRIGUES VENDEIRA Dinis, 1285 Athenaz, PPE 46/5009-108, 74/1000, 5.02 appart., loggias, Poussy - Champ-Claude.

■ 18.11.2008 - **VERNIER** (46) - PJ 12341/0 - Prix: Fr. 478'400.-. Achat - Ancien(s): MAULINI Michel, 1214 Vernier, MAULINI Louis, 1281 Russin. - Nouveau(x): GIUSTINO Angela, 1214 Vernier, GIUSTINO Francesco, 1214 Vernier, cop. 1/2 chacun, PPE 46/5009-104, 92/1000, 3.02 appart., loggias, Poussy - Champ-Claude.

■ 18.11.2008 - **VERNIER** (46) - PJ 12342/0 - Prix: Fr. 568'800.-. Achat - Ancien(s): MAULINI Michel, 1214 Vernier, MAULINI Louis, 1281 Russin. - Nouveau(x): DAMIL Maria, 1205 Genève, DAMIL Pedro, 1205 Genève, cop. 1/2 chacun, PPE 46/5009-105, 106/1000, 4.01 appart., loggias, Poussy - Champ-Claude.

■ 18.11.2008 - **VEYRIER** (48) - PJ 12348/0 - Prix: Fr. 1'080'000.-. Achat - Ancien(s): JAQUIER Stéphane, 1234 Vessy. - Nouveau(x): AGUILAR MANJON Maria, 1208 Genève, B-F 48/5851, 568 m2, Avec bât.: habitation, 3599, 97 m2, chemin du Bois-Marquet 8 bis.

■ 19.11.2008 - **MEYRIN** (33) - PJ 12376/0 - Prix: Fr. 625'000.-. Achat - Ancien(s): FONDS DE PREVOYANCE EN FAVEUR DES CADRES ET EMPLOYES DE LA SOCIETE ANONYME SCHEUCHZER SA, Bussigny-près-Lausanne. - Nouveau(x): REPI, RÉAL ESTATE PARTICIPATIONS & INVESTMENTS SA, Genève, Part de cop. 33/13277-57, 15/10000 du B-F 33/13277, 27272 m2, Avec bât.: Bureaux, 3468, 10343 m2, Parking public, 3469, surface totale 19399 m2 (sout.), route de Pré-Bois 20.

■ 19.11.2008 - **MEYRIN** (33) - PJ 12378/0 - Prix: Fr. 1'160'000.-. Achat - Ancien(s): BREITENMOSER DI PADOVA Carine, 1217 Meyrin. - Nouveau(x): FARRUGIA Pier, 1205 Genève, PPE 33/14069-1, 3.75/1000, 1.01 garage; PPE 33/14069-31, 65.53/1000, 5.01 partie appart. - 6.01 partie appart., véranda, terrasses; route de Meyrin 294.

■ 19.11.2008 - **THÔNEX** (43) - PJ 12381/0 - Prix: Fr. 270'000.- (frais annexes). Achat - Ancien(s): LAZZARI Massimo, 1202 Genève. - Nouveau(x): OROZCO GARRIDO Antonio, 1206 Genève, OROZCO GARRIDO Manuel, 1208 Genève, TARACIDO Floreal, 1218 Le Grand-Saconnex, cop. 1/3 chacun, B-F 43/6332, 572 m2, garage, 1610, 50 m2, chemin du Foron 8.

■ 19.11.2008 - **THÔNEX** (43) - PJ 12382/0 - Prix: Fr. 610'000.-. Achat - Ancien(s): LAZZARI Massimo, 1202 Genève. - Nouveau(x): ALMEIDA DA SILVA Mario, 1205 Genève, FERREIRA DE OLIVEIRA ALMEIDA Margarida, 1205 Genève, cop. 1/2 chacun, B-F 43/6329, 757 m2, Avec bât.: Partie habitation, 1609, 153 m2, chemin du Foron 8.

■ 19.11.2008 - **THÔNEX** (43) - PJ 12383/0 - Prix: Fr. 480'000.-. Achat - Ancien(s): LAZZARI Massimo, 1202 Genève. - Nouveau(x): CIVITILLO PATRICIO DOS SANTOS Alessandra, 1212 Grand-Lancy, PATRICIO DOS SANTOS Carlos, 1212 Grand-Lancy, cop. 1/2 chacun, B-F 43/6330, 355 m2, Avec bât.: Partie habitation, 1609, 53 m2, chemin du Foron 8.

■ 19.11.2008 - **THÔNEX** (43) - PJ 12386/0 - Prix: Fr. 490'000.-. Achat - Ancien(s): LAZZARI Massimo, 1202 Genève. - Nouveau(x): BETRISEY Cristina, 1212 Grand-Lancy, BETRISEY David, 1212 Grand-Lancy, cop. 1/2 chacun, B-F 43/6331, 367 m2, Avec bât.: habitation, 1609, 58 m2, chemin du Foron 8.

■ 19.11.2008 - **CONFIGNON** (18) - PJ 12393/0 - Prix: Fr. 1'900'000.-. Achat - Ancien(s): CHOISY Carole, 1232 Confignon. - Nouveau(x): SHIBATA Sandra, 1223 Cologny, B-F 18/10879, 1312 m2, Avec bât.: garage, 1123, 49 m2, habitation, 914, 163 m2; B-F 18/10880, 57 m2; chemin de Murcie 30.

■ 20.11.2008 - **VERSOIX** (47) - PJ 12401/0. Héritage-Partage - Ancien(s): Hoirie de BUFFAT Gilbert. - Nouveau(x): BUFFAT Edith, 1290 Versoix, cop. 26.30/100, MERCIER Josiane, 1239 Collex, cop. 73.70/100, B-F 47/3834, 363 m2, Avec bât.: garage, 2560, 29 m2, Commerce, 369, 87 m2, route de Suisse 59; B-F 47/4567, 224 m2, Avec bât.: autre bât., 1354, 14 m2, habitation, 2575, 151 m2, route de Suisse 57.

■ 20.11.2008 - **SATIGNY** (41) - PJ 12407/0 - Prix: Fr. 1'350'000.- (frais annexes). Achat

- Ancien(s): SINARD Christian, AUS-2000 Sidney, SINARD Pierre, 1242 Satigny. - Nouveau(x): HINTERMANN Barbara, 1242 Satigny, MARCLAY Eric, 1870 Monthey, cop. 1/2 chacun, PPE 41/5356-101, 507.6/1000, 1.01 partie appart., entrée couverte - 2.01 partie appart., véranda, terrasse - 3.01 partie appart. - l.a.: 1.05 garage, chemin des Courtines 14/route de Champvigny 1.

■ 20.11.2008 - **VERSOIX** (47) - PJ 12408/0. Héritage-Partage - Ancien(s): Hoirie de MORDASINI Violette. - Nouveau(x): MORDASINI André, 1207 Genève, cop. 1/6, MORDASINI Claude, 1297 TANNAY, cop. 1/6, MORDASINI Guy, 1290 Versoix, cop. 1/6, Part de cop. 47/4878-1, 3/6 du B-F 47/4878, 1789 m2, Avec bât.: habitation, 1523, 151 m2, chemin de Dessous-Saint-Loup 7.

■ 20.11.2008 - **VERNIER** (46) - PJ 12409/0. Héritage-Partage - Ancien(s): Hoirie de TRAINA Giuseppe. - Nouveau(x): TRAINA Salvatore, 1218 Le Grand-Saconnex, Part de cop. 46/1970-2, 1/3 du B-F 46/1970, 421 m2, Avec bât.: habitation, B891, 335 m2, chemin de l'Ecu 17C.

■ 20.11.2008 - **COLOGNY** (17) - PJ 12417/0 - Prix: Fr. 100'000.-. Achat - Ancien(s): SIPLAC, SOCIETE IMMOBILIERE DE PLACEMENTS ET DE CONSTRUCTION SA, Genève. - Nouveau(x): TRABOULSI Irène, 1223 Cologny, TRABOULSI Karim, 1223 Cologny, cop. 1/2 chacun, PPE 17/1316-9, 5/1000, 2.02 box; PPE 17/1316-15, 5/1000, 2.08 box, chemin de Grange-Canal 37.

■ 20.11.2008 - **VERNIER** (46) - PJ 12423/0 - Prix: Fr. 582'800.-. Achat - Ancien(s): MAULINI Michel, 1214 Vernier, MAULINI Louis, 1281 Russin. - Nouveau(x): LUDI Ginette, 1214 Vernier, LUDI Philippe, 1214 Vernier, cop. 1/2 chacun, PPE 46/5008-103, 108/1000, 3.01 appart., loggia, balcon, Poussy - Champ-Claude.

■ 20.11.2008 - **VERNIER** (46) - PJ 12424/0 - Prix: Fr. 495'800.-. Achat - Ancien(s): MAULINI Michel, 1214 Vernier, MAULINI Louis, 1281 Russin. - Nouveau(x): CARDOSO PEREIRA Jorge, 1203 Genève, DE JESUS PEREIRA Maria, 1203 Genève, cop. 1/2 chacun, PPE 46/5008-106, 90/1000, 4.02 appart., loggias, Poussy - Champ-Claude.

■ 20.11.2008 - **GENÈVE-CITÉ** (21) - PJ 12428/0 - Prix: Fr. 1'055'000.-. Achat - Ancien(s): TONDEUR Roger, UAE-Dubai. - Nouveau(x): MCI EVENT HOLDING SA, Genève, PPE 21/2620-27, 28/1000, 5.02 appart., bac à fleurs, rue Jean-Antoine-Gautier 9, 11.

■ 20.11.2008 - **TROINEX** (44) - PJ 12429/0 - Prix: Fr. 2'925.-. Cession - Ancien(s): DEMONT Marie-Claire, 1207 Genève, GRAND Madeleine, 1256 Troinex, MULLER Francine, 1205 Genève. - Nouveau(x): dp (DOMAINE PUBLIC COMMUNAL) d'une surface de 13 m2 issue du B-F 44/10371, 1261 m2, Troinex-Dessous.

■ 20.11.2008 - **PLAN-LES-OUATES** (36) - PJ 12430/0 - Prix: Fr. 9'668.40. Cession - Ancien(s): KALT Viviane, 1228 Plan-les-Ouates. - Nouveau(x): dp (DOMAINE PUBLIC COMMUNAL) d'une surface de 432 m2 issue du B-F 36/3299, 732 m2, Arare - La Gravière.

■ 20.11.2008 - **VEYRIER** (48) - PJ 12432/0 - Prix: Fr. 1'420'000.-. Achat - Ancien(s): HOFSTETTER Catherine, 1224 Chêne-Bougeries. - Nouveau(x): DELESSERT Mireille, 1228 Plan-les-Ouates, B-F 48/4003, 543 m2, Avec bât.: habitation, 3546, 78 m2, garage, 3547, 40 m2, route du Pas-de l'Echelle 57.

■ 20.11.2008 - **VEYRIER** (48) - PJ 12435/0 - Prix: Fr. 890'000.-. Achat - Ancien(s): FLEISCHMANN Ingrid, 1234 Vessy. - Nouveau(x): AREND Perrine, 1205 Genève, cop. 62.5/100, POST Grégoire, 1205 Genève, cop. 37.5/100, PPE 48/5357-13, 34/1000, 4.01 appart., balcon, chemin de l'Argilière 46, 48, 50.

■ 20.11.2008 - **GENÈVE-PLAINPALAIS** (24) - PJ 12439/0 - Prix: Fr. 585'000.-. Achat - Ancien(s): KLEMENT Loudmila, 1206 Genève. - Nouveau(x): CHENEVAS-PAULE Florence, F-74160 Neydens, CHENEVAS-PAULE Xavier, F-74160 Neydens, cop. 1/2 chacun, PPE 24/113-32, 40.15/1000, 8.03 appart. - l.a.: 1.19 cave, rue des Jardins 12/boulevard de Saint-Georges 15.

(Suite page suivante)

AVIS DE DÉCÈS

Avis de décès parvenus à la direction cantonale de l'état

AVIS DE DÉCÈS (SUITE)

DUNANT née VEILLARD Marie Thérèse
née le 10.10.1921, Suisse (GE),
veuve, Presinge (GE), rte de
La-Louvière 18, c/o EMS de la
Louvière, décédée le 11.11.2008 à
Presinge (GE)

EYMANN née DONZEL Violette Julia
née le 13.5.1911, Suisse (BE), veuve,
Genève, rte du Bout-du-Monde 18,
c/o EMS Val Fleuri, décédée le
28.10.2008 à Genève

FALQUET née MALLEVILLE Denise Madeleine Gabrielle Andrée
née le 11.3.1940, Suisse (GE), mariée,
Collonge-Bellerive (GE), ch. des
Foulis 11, décédée le 19.11.2008 à
Collonge-Bellerive (GE)

FAVRE Lucien Alfred Auguste
né le 5.5.1911, Suisse (GE), veuf,
Chêne-Bougeries (GE), ch. du
Pré-du Couvent 1 bis, c/o EMS
Eynard-Fatio, décédé le 10.11.2008 à
Chêne-Bougeries (GE)

FELLHAUER Daniel Edouard Gustave
né le 15.4.1927, Suisse (BE), céliba-
taire, Genève, rue Louis-Curval 5,
c/o EMS Résidence Les Bruyères,
décédé le 1.11.2008 à Genève

FLAMENT Bertrand Yves Arthur Ghislain
né le 6.10.1947, Belgique, marié,
Bernex (GE), ch. du Creux 3, décédé le
13.11.2008 à Collonge-Bellerive (GE)

FLYNN Martin James
né le 3.3.1952, Royaume-Uni,
célibataire, Royaume-Uni (London),
décédé le 22.10.2008 à Genève

GALLINA Joseph Paul
né le 11.2.1920, Suisse (GE), marié,
Chêne-Bougeries (GE), av. de Gaspa-
rin 1, décédé le 16.11.2008 à Genève

GERBER Pierre Maurice
né le 20.1.1932, Suisse (GE),
veuf, Vernier (GE), ch. de
Champ-Claude 3A, décédé le
15.11.2008 à Meyrin (GE)

GRUFFAT Auguste Joseph
né le 17.8.1918, Suisse (GE), marié,
Genève, quai des Arénières 14,
c/o EMS Résidence des Arénières,
décédé le 3.11.2008 à Genève

GUIBERT née RACINE Yvonne Marguerite
née le 25.5.1924, Suisse (NE), veuve,
Veyrier, rte de Veyrier 85, c/o EMS
de Vessy, décédée le 16.11.2008 à
Veyrier (GE)

HAWORTH Merry Jayne
née le 28.12.1953, États-Unis,
divorcée, Saint-Julien-en-Genevois
(Haute-Savoie/France), décédée le
29.10.2008 à Collonge-Bellerive (GE)

HÉRITTE DE LA TOUR Hélène
née le 27.5.1919, Suisse (VD),
divorcée, Genève, cité Vieusseux 8,
c/o Résidence des Franchises,
décédée le 13.11.2008 à Genève

HUBER Hans Rudolf
né le 17.8.1936, Suisse (ZH), marié,
Chêne-Bougeries (GE),
av. Marc-Doret 12, décédé le
16.11.2008 à Chêne-Bougeries (GE)

JUAT née ZURETTI Monique Marguerite Ercolina
née le 10.12.1934, Suisse (VD),
mariée, Bernex (GE), rte du
Merley 18, décédée le 11.11.2008 à
Genève

KAESER Willy
né le 23.10.1929, Suisse (GE), veuf,
Bellevue, rte de Valavran 52C,
décédé le 16.11.2008 à Genève

KHELLA Jonathan
né le 29.8.1986, Suisse (GE), céliba-
taire, Genève, rue Baulacre 20,
décédé le 7.11.2008 à Genève

LAHARPE Pasquale
né le 5.4.1928, Suisse (GE),
marié, Vernier (GE), av. Edmond-
Vaucher 47, décédé le 16.11.2008 à
Genève

LUYA Lydia Bertha
née le 21.5.1920, Suisse (GE), veuve,
Genève, rue Henri-Veyrassat 7,

c/o EMS Les Lauriers, décédée le
16.11.2008 à Genève

MÄDER née MEYER Margrit Ludvine
née le 29.7.1921, Suisse (ZH),
divorcée, Versoix (GE), Grand-
Montfleury 4, décédée le 19.11.2008 à
Collonge-Bellerive (GE)

MAGGIO Stéphane Yves
né le 27.2.1980, Suisse (GE), céliba-
taire, Genève, c/o Tribunal tutélaire,
rue des Chaudronniers 3, décédé le
11.11.2008 à Genève

MAZZOLENI Lorenzo Bernardo
né le 28.7.1915, Suisse (GE), veuf,
Onex (GE), ch. de Cressy 2, décédé le
20.11.2008 à Thônex (GE)

NANZER Jérôme Louis Jean
né le 29.5.1930, Suisse (GE), marié,
Vernier (GE), av. de Crozet 40,
décédé le 12.11.2008 à Bernex (GE)

NICATI Adrien Charles
né le 19.1.1913, Suisse (GE), marié,
Satigny (GE), rte d'Aire-la-Ville 219,
c/o EMS Résidence Mandement,
décédé le 16.11.2008 à Satigny (GE)

OLIVEIRA Joaquim
né le 4.2.1952, Portugal, marié,
Genève, rue Liotard 52, décédé le
1.11.2008 à Collonge-Bellerive (GE)

OSWALD Jacqueline Lina
née le 29.8.1919, Suisse (GE), divorcée,
Marseille VI^e (Bouches-du-Rhône/
France), décédée le 6.5.2008 à Marseille
VI^e (Bouches-du-Rhône/France)

PACHE Victor Daniel
né le 10.2.1918, Suisse (VD), veuf,
Veyrier (GE), ch. des Marais 162,
c/o EMS Résidence les Châtaigniers,
décédé le 10.11.2008 à Veyrier (GE)

PASTORE Francesco Gabriele
né le 19.10.1935, Italie, marié,
Borgomanero (Novara/Italie),
décédé le 19.3.2007 à Borgomanero
(Novara/Italie)

PATTHEY née HENGUELY Françoise Emma
née le 2.9.1949, Suisse (GE), veuve,
Onex (GE), av. du Bois-de-

la-Chapelle 95, décédée le 9.11.2008
à Genève

PIGUET née VOUANT Ariane Ludvine
née le 22.7.1923, Suisse (VD), veuve,
Bernex (GE), ch. de Gambay 6,
c/o EMS Les Charmettes, décédée le
6.11.2008 à Bernex (GE)

PREVOSTI Giuseppe
né le 16.7.1924, Italie, marié, Perly-
Certoux (GE), ch. du Pré-de-Lug 15,
décédé le 13.11.2008 à
Collonge-Bellerive (GE)

RÄUBER née KIEFER Hilda
née le 7.6.1925, Suisse (GE), mariée,
Uhlingen-Mühlhofen (Baden-
Württemberg/Allemagne), décédée le
5.8.2008 à Konstanz
(Baden-Württemberg/Allemagne)

RIETER née RICHTER Martha
née le 10.5.1912, Suisse (ZH), veuve,
Soral (GE), rte du Creux-de-
Boisset 44, c/o EMS de la
Champagne, décédée le 10.11.2008 à
Soral (GE)

ROTHENBÜHLER Arnold Joseph
né le 23.7.1918, Suisse (GE), marié,
Genève, rue du Fort-Barreau 19,
c/o EMS Résidence Fort-Barreau,
décédé le 25.10.2008 à Genève

ROUILLER Gérald Jean
né le 24.6.1939, Suisse (VS),
marié, Presinge (GE), ch. des
Cordonnières 2, décédé le 12.11.2008
à Genève

ROZEHNAL Zdenek
né le 9.12.1943, Suisse (GE), divorcé,
Brno (République tchèque), décédé le
27.6.2007 à Brno (République
tchèque)

TACHERON née DUCOMMUN-DIT-BOUDRY Blanche Yvonne
née le 24.3.1920, Suisse (VD), veuve,
Veyrier (GE), ch. des Marais 162,
c/o EMS Résidence les Châtaigniers,
décédé le 15.11.2008 à Veyrier (GE)

TAPERNOUX Samuel
né le 6.7.1913, Suisse (VD), veuf,

Chêne-Bougeries (GE), ch. de
Grange-Falquet 22 bis, décédé le
17.11.2008 à Chêne-Bougeries (GE)

THEVENOZ Hermine
née le 15.11.1919, Suisse (BE), veuve,
Arâches La Frasse (Haute-Savoie/
France), décédée le 8.11.2008 à
Thônex (GE)

TOLA Francesco
né le 22.11.1937, Italie, inconnu,
Genève, rue des Barques 4, décédé le
14.10.2008 à Genève

UNTERNÄHRER Huguette Liliane
née le 2.6.1926, Suisse (LU),
célibataire, Chêne-Bougeries (GE),
ch. De-La-Montagne 80, décédée le
5.11.2008 à Chêne-Bougeries
(GE)

VAN DEN BERGH née WENGER Erika Silvia
née le 15.8.1957, Suisse (BE), mariée,
Genève, rue des Vollandes 21,
décédée le 15.11.2008 à Collonge-
Bellerive (GE)

VIEUX née ROH Clothilde
née le 28.6.1919, Suisse (GE), veuve,
Genève, quai des Arénières 14,
c/o Résidence les Arénières, décédée le
9.11.2008 à Genève

VUAGNOUX Lucienne Simone
née le 19.12.1922, France, veuve,
Bons-en-Chablais (Haute-Savoie/
France), décédée le 30.10.2008 à
Genève

WEBER Raymond Zénon
né le 25.2.1928, Suisse (GE), marié,
Jussy (GE), rte de Bellebouche 156,
décédé le 18.11.2008 à Genève

ZIMMERMANN Harry Peter
né le 22.12.1937, Suisse (GE),
divorcé, Genève, av. de Frontenex 2,
décédé le 15.11.2008 à Genève

ZUPPINGER Eric Rodolphe
né le 6.11.1931, Suisse (ZH), veuf,
Genève, rue de l'Athénée 35, décédé le
13.11.2008 à Collonge-Bellerive
(GE)

REGISTRE DU COMMERCE

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

*La présente publication a un caractère in-
formatif, seule la publication faite anté-
rieurement dans la Feuille officielle suisse
du commerce ayant valeur légale.*

**FOSC DU 18 NOVEMBRE 2008,
No 224.**

RADIATIONS

■ **Francisco Alvelos Pereira**, au Grand-
Saconnex, CH-660-2271999-5, entreprise
de menuiserie et peinture (FOSC du
22.02.2005, p. 6/2713774). L'inscription est
radiée par suite de cessation de l'exploit-
ation.
Registre journalier No 14517 du 12.11.2008
(04737674 / CH-660.2.271.999-5)

■ **LLODRA CONSEIL & DISTRIBUTION**,
à Genève, CH-660-1209006-9, importa-
tion, exportation, commerce, repré-
sentation de marques et de produits divers,
etc. (FOSC du 29.05.2006, p. 7/3394164).
L'inscription est radiée par suite de cessa-
tion de l'exploitation.
Registre journalier No 14518 du 12.11.2008
(04737676 / CH-660.1.209.006-9)

■ **NN Technical Assistance SA, en
liquidation**, à Genève, CH-660-0238977-6,
tous services techniques ou administratifs
en vue de la production, etc. (FOSC du
19.06.2006, p. 7/3422694). Sa liquida-
tion étant terminée, la société est radiée.
Registre journalier No 14519 du 12.11.2008
(04737678 / CH-660.0.238.977-6)

■ **OUTBACK SA, en liquidation**, à Chêne-
Bougeries, CH-660-1293001-2, exploita-
tion d'un café-restaurant (FOSC du 08.01.
2007, p. 11/3711276). Sa liquidation étant
terminée, la société est radiée.
Registre journalier No 14520 du 12.11.2008
(04737680 / CH-660.1.293.001-2)

■ **Pereira de Miranda Antonio**, à
Genève, CH-660-9204004-4, carreleur
(FOSC du 13.09.2004, p. 7/2446578). L'in-
scription est radiée par suite de cessation
de l'exploitation.
Registre journalier No 14521 du 12.11.2008
(04737682 / CH-660.9.204.004-4)

■ **RADOVANOVIC**, à Cologny, CH-660-
1913002-0, studio d'architecture (FOSC
du 14.10.2002, p. 5/0683740). L'inscription
est radiée par suite de cessation de l'ex-
ploitation.
Registre journalier No 14522 du 12.11.2008
(04737684 / CH-660.1.913.002-0)

■ **SI rue de Vermont 9, en liquidation**, à
Genève, CH-660-0045969-2, société ano-
nyme (FOSC du 11.07.2003, p. 7/1078758).
Sa liquidation étant terminée, la société
est radiée.
Registre journalier No 14523 du 12.11.2008
(04737686 / CH-660.0.045.969-2)

■ **Williams de Broë (Suisse) SA, en
liquidation**, à Genève, CH-660-2104004-6,
gestion de fortune, etc. (FOSC du 05.12.
2006, p. 10/3666828). Sa liquidation étant
terminée, la société est radiée.
Registre journalier No 14524 du 12.11.2008
(04737688 / CH-660.2.104.004-6)

**FOSC DU 19 NOVEMBRE 2008,
No 225.**

NOUVELLES INSCRIPTIONS

■ **ARAMIS TRUST SA**, à Genève, rue
de Jorgonnant 2, 1207 Genève, CH-660-
7553008-1. Nouvelle société anonyme. Sta-
tuts du 10.11.2008. But: services de conseil
dans le domaine du conseil d'entreprise,
économique, financier, juridique et fiscal,
y compris planification successorale, ges-
tion et planification patrimoniale pour des
tiers; création et administration de socié-
tés et de structures patrimoniales en faveur
de tiers; services en matière d'organisation
et de facturation, participation et finance-
ment de filiales et d'entreprises tierces
du commerce, de l'industrie et du secteur
financier ayant toutes des affaires et des
activités liées au but commercial principal
(cf. statuts pour but complet). Capital-
actions: CHF 100'000, entièrement libéré,
divisé en 100 actions de CHF 1'000, au
porteur. Organe de publication: Feuille
Officielle Suisse du Commerce. Communi-
cation aux actionnaires: Feuille Officielle
Suisse du Commerce. Administration: Capt
Michel, du Chenit, à Paudex, est adminis-
trateur unique avec signature individuelle.
Selon déclaration du conseil d'administra-
tion du 10.11.2008, la société n'est pas sou-

mise à un contrôle ordinaire et renonce à
un contrôle restreint.
Registre journalier No 14525 du 13.11.2008
(04739644 / CH-660.7.553.008-1)

■ **CARRELAGE DESIGN Sàrl**, à Cologny,
chemin Frank-Thomas 58, 1223 Cologny,
CH-660-7530008-3. Nouvelle société à res-
ponsabilité limitée. Statuts du 04.11.2008.
But: activités liées aux domaines du car-
relage, en particulier exploitation d'une
entreprise de carrelages et de revêtements,
de même que l'exécution de travaux de
rénovations de carrelage, ainsi que com-
mercialisation, achat, vente et importation
de carrelages, de pierres naturelles et de
produits dérivés (cf. statuts pour but com-
plet). Prestations accessoires, droits de
préférence, de préemption ou d'empton:
selon statuts. Capital: CHF 20'000. Organe
de publication: Feuille Officielle Suisse du
Commerce. Communication aux associés:
par écrit ou par courriel. Associés-gérants:
De Botton Jean-Louis, président, et
De Botton Claudia, tous deux d'Espagne,
à Cologny, chacun pour une part de
CHF 10'000, avec signature individuelle.
Selon déclaration des gérants du
04.11.2008, la société n'est pas soumise
à un contrôle ordinaire et renonce à un
contrôle restreint.
Registre journalier No 14526 du 13.11.2008
(04739646 / CH-660.7.530.008-3)

■ **D. de Almeida Gonçalves**, à Vernier,
chemin J.-Ph.-de-Sauvage 37, 1219 Châte-
laine, CH-660-7542008-1. Nouvelle entre-
prise individuelle. Titulaire: de Almeida
Gonçalves Diamantino, du Portugal, à Ge-
nève. But: menuiserie et ébénisterie «Tino».
Registre journalier No 14527 du 13.11.2008
(04739648 / CH-660.7.542.008-1)

■ **Daniel Bavaud**, à Versoix, chemin
Ami-Argand 39, 1290 Versoix, CH-660-
7551008-7. Nouvelle entreprise individuelle.
Titulaire: Bavaud Daniel, de Genève, à
Versoix. But: expert-comptable, exécution
de tous mandats fiduciaires.
Registre journalier No 14528 du 13.11.2008
(04739650 / CH-660.7.551.008-7)

■ **MARKETING PRODUITS LTD,
Londres, succursale de Genève**, à Genève,
rue du Rhône 69, 1207 Genève,
CH-660-7309008-2. Nouvelle succursale de
MARKETING PRODUITS LTD,

limited company, à Londres, GBR, inscrite
au Registrar of Companies for England and
Wales, le 04.07.2008, sous le No 6638797.
But: achat et vente, distribution d'articles
publicitaires, ainsi que toutes autres activités
concernant le marketing et la publicité. Ca-
pital: GBP 1'000, entièrement libéré, divisé
en 1'000 actions de GBP 1. Signature indivi-
duelle, limitée aux affaires de la succursale
de Levy Gérard, de Trogen, à Genève, di-
recteur de la succursale.
Registre journalier No 14530 du 13.11.2008
(04739654 / CH-660.7.309.008-2)

■ **MONEY ENTREPRISE AND MARKET
CAPITAL SA (M.E.M. CAPITAL)**, à Ge-
nève, rue Verdaine 11, c/o FIDSERVE
SA, 1204 Genève, CH-660-7527008-7
Nouvelle société anonyme. Statuts du
05.11.2008. But: toutes activités liées aux
prestations de services faisant partie du
domaine de la gestion de fortune, à l'ex-
clusion de toutes activités bancaires (cf.
statuts pour but complet). Capital-actions:
CHF 100'000, entièrement libéré, divisé
en 1'000 actions de CHF 100, nominatives,
liées selon statuts. Organe de publication:
Feuille Officielle Suisse du Commerce.
Communication aux actionnaires: lettre
recommandée. Administration: Colombo
Alberto, d'Italie, à Cesate, I, président,
Panico Paolo, d'Italie, à Genève, secré-
taire, et Ahlin Laetitia, de Pully, à Saint-
Prex, trésorière, tous avec signature col-
lective à deux. Organe de révision:
INTEREXPERTS SA (CH-660-1694006
-5), à Genève.
Registre journalier No 14531 du 13.11.2008
(04739656 / CH-660.7.527.008-7)

■ **NIRU (SWISS) SA**, à Vernier, avenue
du Lignon 40, 1219 Le Lignon, CH-660-
7472008-0. Nouvelle société anonyme.
Statuts du 30.10.2008. But: usinage de pié-
ces mécaniques de précision et activités s'y
rapportant (cf. statuts pour but complet).
Capital-actions: CHF 100'000, entiè-
rement libéré, divisé en 10'000 actions de
CHF 10, au porteur. Organe de publi-
cation: Feuille Officielle Suisse du Com-
merce. Communication aux actionnaires:
Feuille Officielle Suisse du Commerce.
Administration: Golay Christophe, de Ge-
nève, à Soral, est administrateur unique
avec signature individuelle. Organe de
révision: Consilio SA (CH-660-0853001-6),
à Carouge (GE).

Registre journalier No 14533 du 13.11.2008
(04739660 / CH-660.7.472.008-0)

■ **OFFSHORE TRANSLATION LIMITED,
St Clement, Jersey, succursale de Co-
logny**, à Cologny, chemin de la
Mairie 10, 1223 Cologny, CH-660-7246008-
2. Nouvelle succursale de OFFSHORE
TRANSLATION LIMITED, par value li-
mited company, à St. Clement, Jersey, GB,
inscrite au Companies registry, Jersey finan-
cial services commission le 31.10.2007 sous
le No 99121. But de la succursale: fournir
des services de traduction, interprétariat et
services associés. Capital: GBP 10'000. Ca-
pital émis et versé: GBP 2. Signature indivi-
duelle de l'administrateur Mangematin Ro-
dolphe, de France, à Jersey, GB. Signature
individuelle limitée aux affaires de la suc-
cursale de Boudemagh Mohamed, de Fran-
ce, à Cologny, directeur de la succursale.
Registre journalier No 14534 du 13.11.2008
(04739662 / CH-660.7.246.008-2)

■ **Peak Partners Holding SA**, à Genève,
rue de la Coulouvrenière 25, 1204 Genève,
CH-660-7556008-3. Nouvelle société anony-
me. Statuts du 11.11.2008. But: acquisition,
détenition, gestion et vente de participations,
sous toutes ses formes, dans toutes sociétés
et entreprises, en Suisse et à l'étranger, à
l'exception des opérations soumises à la loi
fédérale sur l'acquisition d'immeubles par
des personnes à l'étranger (cf. statuts pour
but complet). Capital-actions: CHF 100'000,
entièrement libéré, divisé en 10'000 actions
de CHF 10, nominatives, liées selon statuts.
Apport en nature: selon contrat du
11.11.2008, 10'000 actions de CHF 10, nomi-
natives, liées selon statuts, de la société Peak
Partners SA, à Genève, pour un montant de
CHF 100'000, en contrepartie duquel sont
remises 10'000 actions de CHF 10, nominati-
ves, liées selon statuts. Organe de publica-
tion: Feuille Officielle Suisse du Commerce.
Communication aux actionnaires: lettre re-
commandée. Administration: Rosset Frédé-
ric, de Bougy-Villars, à Prangins, président,
avec signature individuelle, Jhangiani Nikhil,
de Genève, à Zoug, et Rosset Angélika, de
Bougy-Villars, à Prangins, tous deux avec
signature collective à deux. Organe de révi-
sion: Fiduciaire Jacques Morand & Cie
(CH-660-0020993-2), à Genève.
Registre journalier No 14535 du 13.11.2008
(04739664 / CH-660.7.556.008-3)

(Suite page suivante)

■ REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **SonarSource SA**, à Plan-les-Ouates, chemin des Aulx 18, c/o Fondation Genevoise pour l'Innovation Technologique - FONGIT, 1228 Plan-les-Ouates, CH-660-7557008-9. Nouvelle société anonyme. Statuts du 11.11.2008. But: conception, fabrication et commercialisation de logiciels; toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à son but social ou aptes à le favoriser. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100'000 actions de CHF 1, nominatives, liées selon statuts. L'assemblée générale du 11.11.2008 a décidé de créer une augmentation autorisée et une augmentation conditionnelle du capital selon statuts. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Administration: Gaudin Olivier, de France, à Etaux, F, président, et Chometon Pierre, de Lucerne, à Yverdon, tous deux avec signature individuelle. Organe de révision: LEUBAZ & ASSOCIES Sàrl (CH-660-0444998-6), à Genève. Registre journalier No 14536 du 13.11.2008 (04739666 / CH-660.7.557.008-9)

■ **Strattolies SA**, à Genève, rue Charles-Bonnet 2, 1206 Genève, CH-660-7534008-6. Nouvelle société anonyme. Statuts du 07.11.2008. But: détention de participations en Suisse et à l'étranger, à l'exclusion de toutes opérations soumises à la LFAIE (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Administration: Guth Otto-Robert, de et à Genève, est administrateur unique avec signature individuelle. Selon déclaration du conseil d'administration du 07.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 14389 du 11.11.2008 (04739642 / CH-660.7.534.008-6)

■ **Transports Adaptés Genève, Komarski**, à Genève, rue Daubin 33, 1203 Genève, CH-660-7550008-6. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Komarski Sylvie, de France, à Genève. But: transports médicalisés. Registre journalier No 14538 du 13.11.2008 (04739668 / CH-660.7.550.008-6)

■ **3dTouch SA**, à Lancy, route des Jeunes 59, 1227 Carouge, CH-660-7523008-9. Nouvelle société anonyme. Statuts du 05.11.2008. But: activités liées aux retouches et aux créations d'images en trois dimensions (3D), aux simulations, aux jeux d'images de synthèses et prestations en relation avec l'infographie ainsi que réalisation de prototype de pièces, à la création de prototypes pour les domaines de l'industrie aéronautique, du nucléaire, de l'électronique et du médical, fabrication, importation, exportation, représentation et vente de produits industriels et techniques; conseils en informatique (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Administration: Kebets Vadim, de Russie, à Thônex, président, et Tato Maike, d'Ormont-Dessus, à Plan-les-Ouates, secrétaire, avec signature individuelle. Selon déclaration du conseil d'administration du 05.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 14539 du 13.11.2008 (04739670 / CH-660.7.523.008-9)

MUTATIONS

■ **Agiras Conseils SA**, à Genève, CH-660-0020006-0, activités de conseils, courtage et gestion en matières d'assurances et d'immobiliers, etc. (FOSC du 10.01.2006, p. 8/3185878). Nouveaux statuts du 07.11.2008. Gorla Philippe est maintenant domicilié à Chêne-Bourg. Fiduciaire Baumer SA n'est plus organe de révision. Selon déclaration de l'administrateur unique du 07.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 14540 du 13.11.2008 (04739672 / CH-660.0.020.006-0)

■ **Cargill International SA**, à Genève, CH-660-1179000-6, négoce international de matières premières, etc. (FOSC du 04.09.2008, p. 6/4637894). Raisbeck David

W. n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. La procuration de Bissoli Andrea, Grolimund Eric, Hamdouch Larbi, Latour Jean-Colin, Rizzi Irene, Sharma Naveen et Vazquez Iglesias Paula est radiée. Registre journalier No 14541 du 13.11.2008 (04739674 / CH-660.1.179.000-6)

■ **Chambre fiduciaire, Chambre suisse des experts comptables, fiduciaires et fiscaux, Ordre Genevois**, à Genève, CH-660-0209961-9, association (FOSC du 22.11.2001, p. 9195). Les pouvoirs de Dusseiller Boris, Russo Andrea et Zach Pierre sont radiés. Rivollet Dominique, membre du comité, jusqu'ici président, continue à signer collectivement à deux. Rochat Richard, d'Essertines-sur-Rolle, à Genève, président, Gassner Philippe, de Flums, au Grand-Saconnex, et Rombaldi Guy-Olivier, de Sion, à Chêne-Bougeries, sont membres du comité avec signature collective à deux. Registre journalier No 14542 du 13.11.2008 (04739676 / CH-660.0.209.961-9)

■ **Coast to Coast SA**, à Genève, CH-660-0059003-7, importation, exportation de matières premières, etc. (FOSC du 30.01.2008, p. 7/4314746). Wicht Denis n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Buchs Jean-Bernard, de Jaun, à Genève, est administrateur unique avec signature individuelle. Roger Jean n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: Verifid Revision SA (CH-660-0073994-6), à Genève. Nouvelle adresse: rue du Rhône 100, 1204 Genève. Registre journalier No 14543 du 13.11.2008 (04739678 / CH-660.0.059.003-7)

■ **COURREX SA**, à Genève, CH-660-0102005-8, transport de courrier, etc. (FOSC du 02.02.2005, p. 7/2681966). Actua fiduciaire SA n'est plus organe de révision. Registre journalier No 14544 du 13.11.2008 (04739680 / CH-660.0.102.005-8)

■ **Crédit des Alpes SA**, à Genève, CH-660-0041988-1, gestion de patrimoines, agent de bourse, opérations de change, achat de participations mobilières (FOSC du 01.10.2008, p. 8/4673240). Par suite du transfert de son siège à Roveredo, la société est inscrite au registre du commerce du canton des Grisons; par conséquent, elle est radiée d'office du registre de Genève. Registre journalier No 14579 du 13.11.2008 (04739286 / CH-660.0.041.988-1)

■ **D.Y.M.O Sàrl**, à Satigny, CH-660-0553004-5, importation de matériel et produits dans le domaine de la construction, etc. (FOSC du 16.03.2004, p. 7). Nouveau siège: Carouge (GE), passage de l'Intendant 3, 1227 Carouge. Bouaouli Mohamed n'est plus associé; ses pouvoirs sont radiés et sa part de CHF 9'000 a été cédée à l'associé Poirel Didier qui détient désormais 2 parts de CHF 9'000. Division des 2 parts de CHF 9'000 et de la part de CHF 2'000 formant le capital de CHF 20'000 en 200 parts de CHF 100, réparties entre l'associé Poirel Didier, pour 180 parts de CHF 100, et l'associé-gérant Magnenat Yvan, pour 20 parts de CHF 100. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Nouveaux statuts du 07.11.2008. Gérants: les associés Poirel Didier, président, lequel signe désormais individuellement, et Magnenat Yvan, lequel continue à signer individuellement. Selon déclaration des gérants du 07.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 14545 du 13.11.2008 (04739682 / CH-660.0.553.004-5)

■ **ENERGY BRANDING SA**, à Genève, CH-020-3025754-0, détention et exploitation de locaux pour manifestations, etc. (FOSC du 11.05.2004, p. 6/2255910). Pallain Marc n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Trelat Jean-Pierre, de France, à Nanterre, F, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle. Registre journalier No 14546 du 13.11.2008 (04739684 / CH-020.3.025.754-0)

■ **EURORESEARCH ADVISORS Sàrl**, à Genève, CH-660-2676006-9, activités financières et prestations de services, notamment analyse de marché, recherche au sens large, etc. (FOSC du 10.09.2008, p. 9/4645418). Rivara Pierre-Laurent n'est plus associé et sa part de CHF 1'000 a été cédée à l'associée Rivafid, société fidu-

ciaire SA (CH-660-1058997-6) désormais titulaire de 200 parts de CHF 100 (suite à la division et à la réunion des 2 parts de CHF 19'000 et CHF 1'000). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Nouveaux statuts du 07.11.2008. Registre journalier No 14547 du 13.11.2008 (04739686 / CH-660.2.676.006-9)

■ **FBJ Sàrl**, à Genève, CH-660-1480995-7, gestion d'établissements publics, etc. (FOSC du 23.05.2008, p. 7/4489064). Les pouvoirs de Dubois Pierre-Yves sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Thiollay Sandrine, de Bubikon, à Chêne-Bougeries. Registre journalier No 14548 du 13.11.2008 (04739688 / CH-660.1.480.995-7)

■ **Fiduciaire Berrocosa Sàrl**, à Genève, CH-660-0569006-2, exploitation d'une fiduciaire et réalisation de tous mandats y relatifs, notamment révision et conseil en matière comptable, fiscale, juridique et financière (FOSC du 14.03.2006, p. 6/3286292). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Nouveaux statuts du 07.11.2008. Berrocosa Aurélien n'est plus associé; sa part de CHF 1'000 a été cédée à l'associé-gérant Berrocosa Nicolas, dont la part est ainsi portée de 19'000 à CHF 20'000, ensuite divisée en 200 parts de CHF 100. Selon déclaration du gérant du 07.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 14549 du 13.11.2008 (04739690 / CH-660.0.569.006-2)

■ **Fondation Gertrude Hirzel**, à Genève, CH-660-1550999-7, octroi de dons à des œuvres de bienfaisance ou à des bénéficiaires directs, etc. (FOSC du 15.10.2008, p. 7/4692742). «PricewaterhouseCoopers SA» succursale de Genève n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: PricewaterhouseCoopers SA (CH-550-0056305-7), succursale à Pully. Registre journalier No 14550 du 13.11.2008 (04739692 / CH-660.1.550.999-7)

■ **Fondation Pittard de l'Andelyn**, à Genève, CH-660-0038969-4, organiser des concours littéraires, etc. (FOSC du 09.11.2007, p. 8/4192606). Gür Adrien, de Bonfol, à Genève et Ypsilantis Nancy, de Kölliken, à Genève, sont membres du conseil, mais n'exercent pas la signature sociale. Registre journalier No 14551 du 13.11.2008 (04739694 / CH-660.0.038.969-4)

■ **G. de Rham Holding SA**, à Pregny-Chambésy, CH-660-0115982-8, acquisition et administration de participations financières à toutes entreprises (FOSC du 28.12.2004, p. 8/2614268). Nouvelle raison sociale: **Curham SA**. Nouveau but: acquisition de participations, conseils patrimoniaux, constitution et administration de sociétés, à l'exclusion de toutes opérations prohibées par la LFAIE (cf. statuts pour but complet). Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Nouveaux statuts du 04.11.2008. L'administratrice Curzon Jacqueline, maintenant originaire de Genève et domiciliée à Chêne-Bougeries, est nommée déléguée; elle continue de signer individuellement. Selon déclaration du conseil d'administration du 04.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 14552 du 13.11.2008 (04739696 / CH-660.0.115.982-8)

■ **GEFIBA AG**, précédemment à Bâle, CH-270-3002567-2 (FOSC du 29.10.2007, p. 5/4174868). Nouveau siège: Genève, rue du Rhône 100, c/o Fiduciaire Verifid SA, 1204 Genève. Nouvelle raison sociale: **GEFIBA SA**. Statuts originaires du 07.10.1974. Nouveaux statuts du 07.11.2008. But: gestion d'avoires de clients, lesquels sont déposés auprès d'institutions financières reconnues (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 200'000, entièrement libéré, divisé en 200 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Schnell Barbara, Altomonte Domenico et von Heeren Alexandre ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Martinez Richard (nouveau), d'Espagne, à Veyrier, est administrateur unique avec signature individuelle. Paru Treuhand AG n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: Fidu-

ciaire Verifid SA (CH-660-0677983-5), à Genève. Registre journalier No 14529 du 13.11.2008 (04739652 / CH-270.3.002.567-2)

■ **GENEVA SCHOOL OF DIPLOMACY - Murphy Colum**, à Genève, CH-660-1598003-3, enseignement des relations internationales (FOSC du 15.08.2003, p. 5/1131390). Nouvelle raison de commerce: **Monsieur Colum Murphy**. Nouveau siège: Genthod, chemin des Rousses 13, 1294 Genthod. Registre journalier No 14553 du 13.11.2008 (04739698 / CH-660.1.598.003-3)

■ **GENEVA SCHOOL OF DIPLOMACY SA**, à Genève, CH-660-9325004-7, toutes activités liées à l'enseignement des relations internationales au niveau universitaire (FOSC du 01.11.2004, p. 7/2523352). Nouvelle adresse: rue Masbou 12, c/o La Rocca & Lansmant, 1205 Genève. Registre journalier No 14554 du 13.11.2008 (04739700 / CH-660.9.325.004-7)

■ **Gestek Asset Management SA**, à Genève, CH-660-7440008-5, services, conseils et prestations en matière financière, etc. (FOSC du 05.11.2008, p. 5/4720402). Organe de révision: RGI Revision Gestion Informatique SA (CH-660-0593982-7), à Genève. Registre journalier No 14555 du 13.11.2008 (04739702 / CH-660.7.440.008-5)

■ **Guardian Trust Company Limited, Tortola, succursale de Genève**, à Genève, CH-660-2096003-1, fournir des services d'administration, etc. (FOSC du 13.04.2007, p. 7/3883874). Procuration collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, a été conférée à Walker Pamela Jane, de Grande-Bretagne, à Allinges, F. Registre journalier No 14556 du 13.11.2008 (04739704 / CH-660.2.096.003-1)

■ **HiTec Capital SA**, à Genève, CH-660-0877007-5, gestion de fortune, etc. (FOSC du 02.06.2008, p. 11/4501338). Node-Langlois Pascal, de France, à Londres, GB, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux. Registre journalier No 14557 du 13.11.2008 (04739706 / CH-660.0.877.007-5)

■ **HTS Hydroengineering & Technical Services SA**, à Genève, CH-660-0908991-9, services dans le domaine de l'engineering d'installations électriques, etc. (FOSC du 30.01.2008, p. 7/4314772). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 07.11.2008. Registre journalier No 14558 du 13.11.2008 (04739708 / CH-660.0.908.991-9)

■ **IBERCASH SA**, à Carouge (GE), CH-660-0861006-3, importation, exportation, vente et distribution de vins, etc. (FOSC du 12.10.2007, p. 7/4152592). La procuration de Buclin Sophie est radiée. Registre journalier No 14559 du 13.11.2008 (04739710 / CH-660.0.861.006-3)

■ **Jacques Favre Organisations**, à Genève, CH-660-0404988-6, organisation d'événements, de rallyes automobiles, etc. (FOSC du 15.05.2006, p. 7/3374396). Nouveau but: commerce, équipement et réparation pour véhicules automobiles; maintenance de machines, installations électriques. Les pouvoirs de Bussy Mathilde sont radiés. Registre journalier No 14560 du 13.11.2008 (04739712 / CH-660.0.404.988-6)

■ **Kobold production Sàrl**, à Chêne-Bougeries, CH-660-1298004-5, fabrication, production, transformation et commercialisation d'objets, etc. (FOSC du 03.03.2006, p. 7/3270872). Par suite du transfert de son siège à Gland, la société est inscrite au registre du commerce du canton de Vaud sous la nouvelle raison sociale BGC Sàrl; par conséquent, elle est radiée d'office du registre de Genève. Registre journalier No 14581 du 13.11.2008 (04739288 / CH-660.1.298.004-5)

■ **Losinger Construction SA**, succursale à Meyrin, CH-660-1573999-7, assumer l'exécution de travaux de construction, etc., entreprise ayant son siège à Köniz (FOSC du 18.09.2008, p. 8/4656980). L'inscription No 11723 du 12.09.2008 est complétée en ce sens que signature collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, a été conférée à Corne Hervé, de France, à Lausanne, directeur adjoint. Registre journalier No 14561 du 13.11.2008 (04739714 / CH-660.1.573.999-7)

■ **L'Université de Genève**, à Genève, CH-660-0974004-6, entreprise de droit public (FOSC du 07.05.2008, p. 9/4465708). Les pouvoirs de Baudouin Rémi sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Beniston Martin, des Genevez, à Chardonne. Registre journalier No 14562 du 13.11.2008 (04739716 / CH-660.0.974.004-6)

■ **Michel Chaussures, Titulaire Laurent Zosso**, à Genève, CH-660-0116003-0, commerce de chaussures et d'articles de maroquinerie (FOSC du 30.10.2008, p. 9). La radiation opérée à tort (journal No 13694 du 24.10.2008) est annulée à la demande de l'intéressé. Par conséquent, l'inscription est rétablie. En revanche, nouveau siège: Vernier, avenue Louis-Casaï 27, Centre commercial de Balexert, 1209 Genève. Le titulaire n'exploite plus une autre adresse. Registre journalier No 14563 du 13.11.2008 (04739718 / CH-660.0.116.003-0)

■ **Montafa SA**, précédemment à Sion, CH-626-3001068-4 (FOSC du 20.11.2000, p. 7878). Nouveau siège: Genève, rue de l'Athénée 22, c/o Consultants Associés SA, 1206 Genève. Nouveaux statuts du 06.11.2008. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Bonvin Pierre-André n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Administration: Canton Antonio, de Heimiswil, à Gingins, est administrateur unique avec signature individuelle. Registre journalier No 14532 du 13.11.2008 (04739658 / CH-626.3.001.068-4)

■ **MRL SHITRIT**, à Genève, CH-660-2701007-1, gestion et gérance de bar, café et restaurants (FOSC du 09.06.2008, p. 8/4513568). Procuration collective à deux a été conférée à Frigenti Luciano, d'Italie, à Lancy. Registre journalier No 14564 du 13.11.2008 (04739720 / CH-660.2.701.007-1)

■ **NRJ Holding Suisse SA**, à Genève, CH-660-0653005-8, prise, détention, administration et cession de participations, etc. (FOSC du 16.06.2006, p. 5/3420168). Pallain Marc n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Trelat Jean-Pierre, de France, à Nanterre, F, est membre et vice-président du conseil d'administration avec signature collective à deux. Registre journalier No 14565 du 13.11.2008 (04739722 / CH-660.0.653.005-8)

■ **PROJET9 ENVIRONMENTAL SOLUTIONS Sàrl**, à Chêne-Bourg, CH-660-0853007-7, développement, maintenance, vente et distribution de concepts, etc. (FOSC du 10.07.2008, p. 7/4568492). Charrière Monique Irène n'est plus gérante; ses pouvoirs sont radiés. Nouveau gérant: Goldschmid Jérôme, de Gy, à Carouge, avec signature individuelle. Registre journalier No 14566 du 13.11.2008 (04739724 / CH-660.0.853.007-7)

■ **Pronto Watch SA**, à Genève, CH-660-1693997-1, fabrication, commerce et représentation d'horlogerie, etc. (FOSC du 21.04.2008, p. 8/4439202). L'administrateur Kanjanapas Chumphol, nommé président, continue à signer collectivement à deux. Tschudin Manfred, de Lupsingen, à Bettlach, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle. Registre journalier No 14567 du 13.11.2008 (04739726 / CH-660.1.693.997-1)

■ **RENBA SA**, à Genève, CH-660-2148006-1, activité dans le domaine de la construction, etc. (FOSC du 25.09.2006, p. 7/3562592). Actua fiduciaire SA n'est plus organe de révision. Registre journalier No 14568 du 13.11.2008 (04739728 / CH-660.2.148.006-1)

■ **RMG THE RISK MANAGEMENT GROUP (SUISSE) SA**, à Genève, CH-660-1223004-3, conseil en ingénierie financière d'institutions et d'entreprises (FOSC du 23.01.2008, p. 8/4303878). Signature collective à deux, avec un administrateur a été conférée à Brenot Caroline, de France, à Founex, directrice. Registre journalier No 14569 du 13.11.2008 (04739730 / CH-660.1.223.004-3)

■ **Sipaec SA**, à Genève, CH-660-0315975-5, fabrication, exportation, commerce, représentation et courtage de produits chimiques, etc. (FOSC du 10.12.2003, p. 9/2022540). La succursale soleuroise a transféré son siège de Gretzenbach à Däniken (CH-249-9003311-1). Registre journalier No 14570 du 13.11.2008 (04739732 / CH-660.0.315.975-5)

(Suite page suivante)

■ REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **SO Systèmes SA**, à Satigny, CH-660-0400005-1, installation et réparation de systèmes de sécurité et d'applications électriques (FOSC du 25.02.2005, p. 7/2718652). Statuts modifiés le 03.11.2008 sur un point non soumis à publication. FIDUCIAIRE CHAVAZ SA n'est plus organe de révision. Selon déclaration de l'administrateur unique du 03.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 14571 du 13.11.2008 (04739734 / CH-660.0.400.005-1)

■ **Société Immobilière Boulevard de Saint-Georges 60**, à Genève, CH-660-0072930-5, société anonyme (FOSC du 16.06.2005, p. 8). L'adresse rue Le-Corbusier 10, c/o Jean Simonin SA, est radiée. Registre journalier No 14572 du 13.11.2008 (04739736 / CH-660.0.072.930-5)

■ **Solvil et Titus SA**, à Genève, CH-660-2016996-7, fabrication, commerce de produits horlogers, etc. (FOSC du 23.04.2008, p. 8/4444306). Tschudin Manfred, de Lupsingen, à Bettlach, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle. Registre journalier No 14573 du 13.11.2008 (04739738 / CH-660.2.016.996-7)

■ **Sopexal CS Trading SA**, à Genève, CH-660-0799989-5, centraliser, coordonner et grouper les commandes, etc. (FOSC du 08.02.2008, p. 9/4331578). Adjonction au but: développement de concepts publicitaires et de marketing (cf. statuts pour but complet). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 07.11.2008. «Fiducior SA Fiduciaire et de Gestion» n'est plus organe de révision. Selon déclaration du conseil d'administration du 07.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 14574 du 13.11.2008 (04739740 / CH-660.0.799.989-5)

■ **SPORT PNEUS Sàrl**, à Genève, CH-660-1312003-1, importation, exportation, distribution et vente de pneus (FOSC du 09.07.2003, p. 7/1073190). Statuts modifiés le 03.11.2008 sur un point non soumis à publication. Gomes da Costa Paulo n'est plus associé ni gérant; ses pouvoirs sont radiés et sa part de CHF 10'000 a été cédée à l'associé Costa Alberto qui détient désormais les 2 parts de CHF 10'000 formant le capital de CHF 20'000, et est nommé gérant avec signature individuelle. Nouvelle adresse: rue de Lyon 106, 1203 Genève. Registre journalier No 14575 du 13.11.2008 (04739742 / CH-660.1.312.003-1)

■ **Swiss Financial Management SA**, à Genève, CH-660-2601006-8, activités en Suisse principalement, d'organisation de plate-forme d'introduction bancaire, etc. (FOSC du 19.09.2008, p. 8/4657824). Procuration collective à deux a été conférée à Medina Sandro, de Genève, à Corsier. Registre journalier No 14576 du 13.11.2008 (04739744 / CH-660.2.601.006-8)

■ **Vila Nova, Carneiro Da Silva**, à Lancy, CH-660-2268000-2, entreprise de nettoyages et de peinture, maçonnerie, etc. (FOSC du 20.04.2007, p. 6/3893414). Objet actuel: entreprise générale de rénovation. Registre journalier No 14577 du 13.11.2008 (04739746 / CH-660.2.268.000-2)

RADIATIONS

■ **Cargill Financial Services International, Inc., Wilmington, succursale de Genève**, à Genève, CH-660-0015994-9, commerce d'instruments financiers (FOSC du 03.08.2004, p. 5/2388370). La succursale est radiée par suite de cessation de l'exploitation. Registre journalier No 14578 du 13.11.2008 (04739748 / CH-660.0.015.994-9)

■ **Flavian SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-1121990-2, investir dans le domaine mobilier en particulier dans les objets d'art et d'antiquité (FOSC du 11.04.2005, p. 7/2784924). Sa liquidation étant terminée, la société est radiée. Registre journalier No 14580 du 13.11.2008 (04739750 / CH-660.1.121.990-2)

■ **Transports Adaptés Genève, El Sayed**, à Genève, CH-660-7399008-1, transports médicalisés (FOSC du 31.10.2008, p. 6/4715064). L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation. Registre journalier No 14582 du 13.11.2008 (04739752 / CH-660.7.399.008-1)

FOSC DU 20 NOVEMBRE 2008, No 226.

NOUVELLES INSCRIPTIONS

■ **BlackPeer SA**, à Genève, place de Longemalle 7, 1204 Genève, CH-660-7543008-5. Nouvelle société anonyme. Statuts du 05.11.2008. But: achat, vente, exploitation, mise en valeur et gestion de tous biens immobiliers à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Administration: Khoury Karim, de et à Genève, est administrateur unique avec signature individuelle. Organe de révision: Fiduciaire Verifid SA (CH-660-0677983-5), à Genève. Registre journalier No 14583 du 14.11.2008 (04740362 / CH-660.7.543.008-5)

■ **Epicerie-Tabac-Journaux avenue Henri-Golay, Youssefzai**, à Genève, avenue Henri-Golay 3, 1203 Genève, CH-660-7561008-3. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Youssefzai Ahmad, d'Afghanistan, à Vernier. But: exploitation d'une épicerie-tabac-journaux. Registre journalier No 14584 du 14.11.2008 (04741108 / CH-660.7.561.008-3)

■ **Eric Leyvraz, Domaine des Bossons**, à Satigny, route de Maison-Rouge 27, 1242 Satigny, CH-660-6865008-5. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Leyvraz Eric, de Genève, à Satigny. Procuration collective à deux a été conférée à Leyvraz Malonga Valérie, de et à Genève. But: vigneron, encaveur. Registre journalier No 14585 du 14.11.2008 (04741110 / CH-660.6.865.008-5)

■ **EstRan Productions Sàrl**, à Genève, rue Charles-Bonnet 4, 1206 Genève, CH-660-7569008-5. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 13.11.2008. But: conseil et organisation d'événements artistiques, production de performances artistiques, sur un plan international, notamment mais pas exclusivement, dans le domaine musical lyrique classique (cf. statuts pour but complet). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associé-gérant: Engstroem Martin T., de Suède, à Verbier, pour 200 parts de CHF 100, avec signature individuelle. Selon déclaration du gérant du 13.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 14586 du 14.11.2008 (04741112 / CH-660.7.569.008-5)

■ **INSPIRASOFT SA**, à Carouge (GE), rue du Tir-au-Canon 4, c/o Société Fiduciaire Hedco SA, 1227 Carouge, CH-660-7562008-9. Nouvelle société anonyme. Statuts du 11.11.2008. But: exploitation d'un commerce dans le domaine de l'informatique avec toutes activités commerciales se rattachant à son but; réalisation de projets informatiques, analyse, concept, licence, développements, réalisation, adaptation, installation, support de logiciels et maintenance, commercialisation et représentation des produits (logiciels et matériels) de toute nature, ayant un lien avec ces projets informatiques, ainsi que toute activité de conseil, formation et maintenance et délégation de personnel formé et spécialisé dans ce domaine (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 100, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Administration: Schwapp Xiaying, de Chine, à Genève, est administratrice unique, avec signature individuelle. Selon déclaration de l'administrateur unique du 11.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 14588 du 14.11.2008 (04740614 / CH-660.7.562.008-9)

■ **Leopaldi & Saegesser - European Luxury Distributors, Geneva Free Ports**, à Lancy, route du Grand-Lancy 6, c/o Ports Francs et Entrepôts de Genève SA, 1227 Les Acacias, CH-660-7413008-3. Nouvelle société en nom collectif qui a commencé le 01.11.2008. Objet: import, export et distribution dans le domaine

horloger, bijoux et accessoires, principalement en Europe. Associés: Leopaldi Stefano, d'Italie, à Genève et Saegesser Patrick, de Bâle, à Founex. Registre journalier No 14589 du 14.11.2008 (04741748 / CH-660.7.413.008-3)

■ **LMF Services Sàrl**, à Genève, rue de Jargonnant 4, 1207 Genève, CH-660-7305008-7. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 10.10.2008. But: exploitation d'une entreprise de nettoyage, de services d'entretien et de maintenance, ainsi que de démolition et de peinture (cf. statuts pour but complet). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Capital: CHF 20'000. Apport en nature et reprise de biens: l'entreprise exploitée jusqu'ici sous la raison individuelle Maria de Fatima Lobo, à Genève, selon contrat de transfert de patrimoine du 10.10.2008 comportant un actif de CHF 96'315.19 et un passif envers les tiers de CHF 71'427.20, soit un actif net de CHF 24'887.99, en contrepartie duquel sont remises 20 parts de CHF 1'000, le solde étant porté au crédit de l'apporteuse. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associée-gérante: Lobo Maria de Fatima, de et à Genève, pour 20 parts de CHF 1'000, avec signature individuelle. Procuration individuelle de Lobo Germano, de et à Genève. Selon déclaration de la gérante du 10.10.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 14590 du 14.11.2008 (04741750 / CH-660.7.305.008-7)

■ **MMT MODERN MEDICAL TECHNOLOGY HOLDING SA**, à Genève, cours des Bastions 14, c/o Ziegler, Poncet, Grumbach, Carrard & Luscher, avocats, 1205 Genève, CH-660-7317008-4. Nouvelle société anonyme. Statuts du 07.10.2008, modifiés le 11.11.2008. But: souscription, acquisition, vente, administration, contrôle et gestion de participations principalement dans le domaine médical et de la technologie s'y rapportant et dans toutes entreprises commerciales, financières, industrielles, ou mobilières; acquisition, détention, administration et cession de brevets, marques et tous biens et droits immatériels (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 10'000 actions de CHF 10, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Administration: Carrard Olivier, d'Estavayer-le-Lac, à Collonge-Bellerive, président, Girard Marc, de Vandœuvres, à Genève, vice-président, et Klement Ladislav, de Senèdes, à Genève, secrétaire, avec signature collective à deux. Organe de révision: Société fiduciaire d'Expertise et de Revision SA (CH-660-0296973-6), à Genève. Registre journalier No 14592 du 14.11.2008 (04741752 / CH-660.7.317.008-4)

■ **PREC PUBLISHING, Pellaud**, à Genève, rue Prévost-Martin 42, 1205 Genève, CH-660-7568008-1. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Pellaud Philippe, de Bovernier, à Genève. But: édition musicale d'artistes, management, agence et label de musique. Registre journalier No 14593 du 14.11.2008 (04741114 / CH-660.7.568.008-1)

■ **Tip-Top Junior Sàrl**, à Bernex, chemin de Saule 68, 1233 Bernex, CH-660-7566008-7. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 11.11.2008. But: toutes activités dans les domaines du nettoyage et du transport de matériaux, de matières dangereuses, de déchets et de déchets spéciaux (cf. statuts pour but complet). Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par n'importe quel moyen de transmission écrit ou imprimable (courrier écrit, télécopie, courrier électronique). Associés: Laurent Pierre-Yves, de Genève, à Bernex, pour 197 parts de CHF 100, Hominal Françoise, de France, à Allonzier-La-Caille, F, pour une part de CHF 100, Laurent Nicolas, de Genève, à Carouge (GE), pour une part de CHF 100, et Laurent Valérie, de Genève, à Carouge (GE), pour une part de CHF 100. Gérant: l'associé Laurent Pierre-Yves avec signature individuelle; les autres associés n'exercent pas la signature sociale. Selon déclaration du gérant du 11.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier No 14594 du 14.11.2008 (04741754 / CH-660.7.566.008-7)

MUTATIONS

■ **ALECCOH FX SA**, à Genève, CH-660-2964007-0, activités de services financiers et des solutions de gestion de patrimoine, etc. (FOSC du 10.03.2008, p. 5/4379366). La société est dissoute par suite de faillite ouverte le 23.04.2008 à 8 h, prononcée par décision de la Commission fédérale des banques du 22 avril 2008; l'activité de la société est limitée à la liquidation par voie de faillite, sous la raison sociale **ALECCOH FX SA, en liquidation**. Les pouvoirs existant jusqu'à l'ouverture de la faillite sont radiés; Favre Monica et Micotti Sébastien, avocats à Genève, jusqu'ici chargés d'enquête, sont nommés liquidateurs de la faillite et représentent la société par signature individuelle. Registre journalier No 14595 du 14.11.2008 (04741756 / CH-660.2.964.007-0)

■ **Arkadin Swiss SA**, à Genève, CH-660-0660006-7, services dans les domaines de la téléconférence, etc. (FOSC du 18.06.2008, p. 7/4527800). Selon déclaration du conseil d'administration du 15.10.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Deloitte SA n'est plus organe de révision. Registre journalier No 14596 du 14.11.2008 (04741758 / CH-660.0.660.006-7)

■ **ASSOCIATION EVANGELIQUE ASSEMBLEE DE DIEU, MINISTERIO DO BELEM**, à Genève, CH-660-2135004-6, se réunir avec l'objectif de communier spirituellement entre les membres de la communauté, etc. (FOSC du 21.06.2006, p. 7/3426876). Carlos Dias Luiz et Nunes Paulo Jorge ne sont plus membres du comité; leurs pouvoirs sont radiés. Registre journalier No 14597 du 14.11.2008 (04741760 / CH-660.2.135.004-6)

■ **ASTRAG TRANSPORTS SA**, à Plan-les-Ouates, CH-660-0870007-4, transport de tous matériaux, etc. (FOSC du 17.04.2007, p. 6/3888186). Fiduciaire Cuenod Sàrl n'est plus organe de révision. Registre journalier No 14598 du 14.11.2008 (04741762 / CH-660.0.870.007-4)

■ **Banque Cantonale de Genève**, à Genève, CH-660-0018916-7, société anonyme de droit public (FOSC du 13.11.2008, p. 9/4731982). Les pouvoirs de Bärtsch Max, Laurent François ainsi que la procuration de Crausaz Patrick, Tellenbach Murielle et Vanat Daniel sont radiés. Registre journalier No 14599 du 14.11.2008 (04741764 / CH-660.0.018.916-7)

■ **BOC Services SA**, à Genève, CH-660-6667008-4, fournir des services et conseils financiers, etc. (FOSC du 14.10.2008, p. 7/4690688). Signature collective à deux a été conférée à Élias Liane et Gamba Valérie, nommées directrices adjointes; leur procuration est radiée. Signature collective à deux a été conférée à Ruppli Urs, de Bâle, à Chavannes-de-Bogis, directeur général adjoint. Registre journalier No 14600 du 14.11.2008 (04741766 / CH-660.6.667.008-4)

■ **Capimmo Noëlle Barde Hildebrand Sàrl**, à Genève, CH-660-0238999-7, courtage et promotion immobilière (FOSC du 07.12.2001, p. 9639). Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Mermier Yves n'est plus associé et sa part de CHF 10'000 a été cédée à l'associée-gérante Barde Hildebrand Noëlle, désormais associée pour 2 parts de CHF 10'000 chacune, ensuite divisées 100 parts de CHF 200. Nouveaux statuts du 07.11.2008. Selon déclaration de la gérante du 07.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 14601 du 14.11.2008 (04741768 / CH-660.0.238.999-7)

■ **CAPOMONDO SA**, à Genève, CH-660-2071002-1, exécuter tous mandats de franchising dans le domaine de la restauration et de l'alimentation, etc. (FOSC du 21.10.2008, p. 7/4699844). Experco Partenaires SA n'est plus organe de révision. Registre journalier No 14602 du 14.11.2008 (04741770 / CH-660.2.071.002-1)

■ **Caspari Advertising Agency SA**, à Genève, CH-660-0181003-1, exploitation d'une agence de communication, etc. (FOSC du 29.01.2003, p. 7). Nouvelle raison sociale: **CASPARI MEDIA SA**. Les 100 actions de CHF 1'000, nominatives, sont maintenant liées selon statuts. Capi-

tal-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Communication aux actionnaires: lettre, télécopie ou courriel. Nouveaux statuts du 15.10.2008. Signature collective à deux a été conférée à Fecker Beat, de Wittenbach, à Coppet, et Krag Birgitte, du Danemark, à La Rippe. Registre journalier No 14603 du 14.11.2008 (04741116 / CH-660.0.181.003-1)

■ **CeRivage Consultants SA**, à Genève, CH-660-1971003-4, opérations financières et comptables, etc. (FOSC du 25.03.2008, p. 6/4399152). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 10.11.2008. Registre journalier No 14604 du 14.11.2008 (04741772 / CH-660.1.971.003-4)

■ **Contifina SA**, à Genève, CH-660-0572997-8, conseil, analyse et étude en matière de produits financiers, ainsi que gestion de fortune (FOSC du 21.10.2008, p. 7/4699852). Nouveaux statuts du 10.11.2008. De Sousa Borges Rui, de Genève, à Arthaz, F, est membre et président du conseil d'administration avec signature individuelle. Selon déclaration du conseil d'administration du 10.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 14605 du 14.11.2008 (04741774 / CH-660.0.572.997-8)

■ **CRESTAL DEVELOPMENT SA**, à Genève, CH-660-5189008-6, toutes activités et prestations dans la recherche de marché, etc. (FOSC du 14.02.2008, p. 6/4338610). Pascual Luis n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Cattan Christian, de France, à Meyrin, est administrateur unique avec signature individuelle. Registre journalier No 14606 du 14.11.2008 (04741776 / CH-660.5.189.008-6)

■ **DODONA SA**, à Versoix, CH-660-1199006-3, toutes activités dans le domaine de l'exploitation, etc. (FOSC du 27.12.2007, p. 11/4263276). Nouvel organe de révision: VIFRO REVISIONS ET CONSEILS SA (CH-621-3001232-3), à Nyon. Registre journalier No 14607 du 14.11.2008 (04741778 / CH-660.1.199.006-3)

■ **Dogru, GDesign**, à Genève, CH-660-2816006-1, agencement, rénovation et décoration d'intérieur; bureau d'étude (FOSC du 15.12.2006, p. 7/3684014). Par suite du transfert de son siège à Cugy (FR), l'entreprise est inscrite au registre du commerce du canton de Fribourg; par conséquent, elle est radiée d'office du registre de Genève. Registre journalier No 14651 du 14.11.2008 (04741850 / CH-660.2.816.006-1)

■ **DUCROS & PARTNERS ASSET MANAGEMENT SA**, à Genève, CH-550-1043802-1, toute opération en relation avec le conseil, etc. (FOSC du 14.02.2008, p. 7/4339002). Bleich Révision & Conseil n'est plus organe de révision. Registre journalier No 14608 du 14.11.2008 (04741780 / CH-550.1.043.802-1)

■ **Eli Lilly (Suisse) SA**, à Vernier, CH-660-0442977-5, fabrication, commerce, commercialisation et distribution, en Suisse, de produits médicaux, etc. (FOSC du 30.07.2008, p. 8/4596050). Nouveaux statuts du 07.11.2008. Registre journalier No 14609 du 14.11.2008 (04741782 / CH-660.0.442.977-5)

■ **Eli Lilly Export SA**, à Vernier, CH-660-0634989-9, fabriquer, faire fabriquer, exporter, commercialiser et promouvoir tous produits médicaux, etc. (FOSC du 10.10.2007, p. 5/4148460). Nouveaux statuts du 07.11.2008. Registre journalier No 14610 du 14.11.2008 (04741784 / CH-660.0.634.989-9)

■ **ELI LILLY FINANCE SA**, à Vernier, CH-660-1215999-4, agir en tant que société financière intermédiaire, etc. (FOSC du 10.10.2007, p. 5/4148462). Nouveaux statuts du 07.11.2008. Registre journalier No 14611 du 14.11.2008 (04741786 / CH-660.1.215.999-4)

■ **Eli Lilly SA**, à Vernier, CH-660-0171959-5, posséder, acquérir, détenir, souscrire des actions, etc. (FOSC du 30.10.2008, p. 8/4713030). Nouveaux statuts du 07.11.2008. Registre journalier No 14612 du 14.11.2008 (04741788 / CH-660.0.171.959-5)

(Suite page suivante)

REGISTRE
DU COMMERCE
(SUITE)

■ **Eli Lilly Trading SA**, à Vernier, CH-660-0708985-0, production, fabrication, distribution, achat, vente, et promotion de produits médicaux, etc. (FOSC du 30.10.2008, p. 8/4713032). Nouveaux statuts du 07.11.2008.
Registre journalier No 14613 du 14.11.2008 (04741790 / CH-660.0.708.985-0)

■ **Eli Lilly Vostok SA**, à Vernier, CH-660-1947997-8, produire, fabriquer, faire fabriquer, mettre sur le marché, distribuer principalement à l'exportation, etc. (FOSC du 10.10.2007, p. 5/4148466). Nouveaux statuts du 07.11.2008.
Registre journalier No 14614 du 14.11.2008 (04741792 / CH-660.1.947.997-8)

■ **ERA OPTICAL PRODUCTS SA**, à Genève, CH-660-1351003-1, commerce de CD et DVD, de tous autres objets touchant au domaine de l'optique (FOSC du 21.10.2005, p. 6/3071236). Nouvelle raison sociale: **Réno Dec SA**. Nouveau but: gestion et exploitation d'entreprises de pose de moquettes, parquets et sols, ainsi que de peintures, papiers peints et rideaux (cf. statuts pour but complet) Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 06.11.2008. Pascual Luis n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Administration: Gaudebert Liliane, de France, à Perly-Certoux, est administratrice unique avec signature individuelle.
Registre journalier No 14615 du 14.11.2008 (04740616 / CH-660.1.351.003-1)

■ **Essentia Invest SA**, à Genève, CH-660-1344004-8, conseils en gestion de fortune, etc. (FOSC du 15.07.2008, p. 8/4574984). Nouvel organe de révision: Fiduciaire Tecafin SA (CH-660-0273973-8), à Genève.
Registre journalier No 14616 du 14.11.2008 (04741794 / CH-660.1.344.004-8)

■ **FIDEMONT HOLDING (SUISSE) SA**, à Genève, CH-660-3178007-8, investissement, détention d'actions (holding), etc. (FOSC du 03.01.2008, p. 11/4268238). Venchiarutti Katia n'est plus administratrice; ses pouvoirs sont radiés. Borgt Jürgen M. J., des Pays-Bas, à Genève, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.
Registre journalier No 14617 du 14.11.2008 (04741796 / CH-660.3.178.007-8)

■ **FONDATION DOCTEUR JEAN-MARC FISCHER**, à Pregny-Chambésy, CH-660-6454008-9, promouvoir et contribuer au développement de la psychothérapie, etc. (FOSC du 23.10.2008, p. 6/4702662). Levrat Thierry, de Siviriez, à Tannay, membre du conseil, signe collectivement à deux. Rochat Dominique, du Lieu, à Nyon, membre du conseil, n'exerce pas la signature sociale.
Registre journalier No 14618 du 14.11.2008 (04741798 / CH-660.6.454.008-9)

■ **Fondation pour la formation des adultes**, à Genève, CH-660-2603000-9, enseigner les matières nécessaires ou utiles à l'exercice d'une profession, etc. (FOSC du 31.07.2007, p. 7/4049506). Ollagnier Edmée et Nicolini Alfiero ne sont plus membres du conseil de fondation; leurs pouvoirs sont radiés. Cristina-Reichlin Sylvie, de et à Genève, et Jacquemet Stéphane, de Chêne-Bougeries, à Soral, sont membres du conseil de fondation avec signature collective à deux.
Registre journalier No 14619 du 14.11.2008 (04741800 / CH-660.2.603.000-9)

■ **GA Groupement d'Architectes SA**, à Genève, CH-660-0282994-6, exploitation d'un bureau d'architectes, étude de problèmes architecturaux, etc. (FOSC du 30.03.2007, p. 7/3864924). Resenterra Luigi est nommé membre du conseil d'administration avec signature collective à deux, sa procuration est radiée.
Registre journalier No 14620 du 14.11.2008 (04741802 / CH-660.0.282.994-6)

■ **Garage Carrosserie du Nord SA**, à Meyrin, CH-660-0712004-2 (FOSC du 22.11.2005, p. 6/3114422). Statuts modifiés le 05.11.2008 sur des points non soumis à publication. Procuration individuelle a été conférée à Perisset Patricia, de Genève, à Soral. UNIFID Conseils SA n'est plus organe de révision. Selon déclaration de l'administrateur unique du 05.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 14621 du 14.11.2008 (04741804 / CH-660.0.712.004-2)

AUTORISATIONS

AUTORISATIONS D'ABATTAGE D'ARBRES

Publication FAO du 28 novembre 2008

Département du territoire - Domaine nature et paysage						
Dossier	Requérant	Propriétaire	Motif	Parcelle	Commune et lieu	Arbres
2008						
0901-0-1	Service de renaturation	Divers propriétaires	A	2353	Chêne-Bougeries, 10, ch. de la Bessonnette	une haie selon plan
0902-0-1	Service de renaturation	Commune de Chêne-Bourg	A	3807	Chêne-Bourg, parc Gautier	des arbres selon plan
1706-0-1	Courvoisier, C.	—	H-I	2252	Laconnex, 2, ch. des Mouilleuses	1 arbre
1771-0-1	Pratolini, S.	Laubscher, H.	H-I	1366	Onex, 4, ch. de Tirelonge	1 arbre
1776-0-1	Arboritech	Comm. propr. Bourdigny 11	H-I	2333	Satigny, rte de Bourdigny	1 arbre
1789-0-1	GA Groupement d'Archit.	CILG - GIL	A	1622	Genève, 43, rte de Chêne	1 arbre selon plan
1795-0-1	Net Cetera	Groupe Konstructa	A	3070	Corsier, 266, rte de Thonon	1 arbre selon plan
1800-0-1	Calzolari, M.	Murbach	H-I	3767	Veyrier, 3, ch. des Bruchons	3 arbres
1801-0-1	Commune de Lancy Env.	—	H	3034	Lancy, av. du Plateau/parc Emile-Dupont	2 arbres
1805-0-1	Extérieurs 2000 SA	Rilliet, O.	APA	7610	Collonge-Bellerive, 12, ch. des Sarments	1 arbre selon plan
1806-0-1	Rohrbasser, F., Mme	—	H-I	757	Grand-Saconnex, 13, parc des Mayens	3 arbres
1811-0-1	Jardin Prestige	Copro. Prulay 68-74	H	12383, 12384	Meyrin, 68 à 74, rue de la Prulay	2 arbres
1812-0-1	Jardin Prestige	PPE Trembley 9-15	H-I	4268	Genève, 9 à 15, av. Trembley	8 arbres
1814-0-1	Besuchet C. et P.	—	H	10465	Jussy, 9, rte du Petit-Lullier	1 arbre
1815-0-1	Commune de Lancy Env.	—	H-I	4408	Lancy, 28, av. Eugène-Lance (Marignac et piscine)	4 arbres
1823-0-1	Oberle, F.	Breckenridge, J.	H-I	2475	Genève, 8, ch. Michée-Chauderon	1 arbre
1825-0-1	Oberle, F.	Genprop SA	H-I	1713	Genève, 42, rue de l'Athénée	2 arbres
1829-0-1	Masmejean, J.-P.	—	H-I	665	Onex, 8, ch. de la Dode	4 arbres
1835-0-1	Orlandini SA	Wehrli, O.	H-I	221	Chêne-Bougeries, 5, ch. des Flombards	1 arbre
1851-0-1	Friederich, M. et G.	—	APA	652	Dardagny, 459, rte du Mandement	1 arbre selon plan
1856-0-1	SETE SA	Latsis, J. S.	A	3749	Bellevue, 71-73-75, rte de Valavran	1 arbre selon plan
A. Autorisations d'abattage d'arbres délivrées en liaison avec une autorisation de construire						
2008						
1328-0-1	Léman archit. concept	Tamari, K. et W.	A	5505, 5592, 5600	Collonge-Bellerive, 4, ch. du 1er-Août	des arbres selon plan
1442-0-1	Steffen, C. et Berlie G.	Duvernay, P. et E.	A	545, 547	Carouge, rue du Tunnel/rue Joseph-Girard	des arbres selon plan

A = Immeubles. B = Chaussées, canalisations. C = Places de parc, garages. D = Lignes aériennes. E = Travaux fluviaux. F = Cultures. G = Servitudes. H = Sécurité, salubrité. I = Entretien végétation. K = Divers. Art. 10 = Cas de peu d'importance. APA = Immeubles procédure accélérée.
Les décisions présentement publiées peuvent faire l'objet de recours auprès de la Commission cantonale de recours en matière de constructions (adresse: 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3, tél. 022 388 12 20) dans un délai de 30 jours à compter de leur publication.
Les dossiers peuvent être consultés au Domaine nature et paysage, 7, rue des Battoirs, 1205 Genève, de 8 h 30 à 12 h.

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **GeotopSA**, à Versoix, CH-660-0906996-4, administration, etc. (FOSC du 30.07.2004, p. 5/2384694). Prélaz Jean-François n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés.
Registre journalier No 14622 du 14.11.2008 (04741806 / CH-660.0.906.996-4)

■ **Global Assets Acquisitions AG**, précédemment à Zurich, CH-020-3029212-2 (FOSC du 14.08.2008, p. 21/4612078). Statuts originaires du 03.11.2005. Nouveau siège: Genève, rue du Mont-Blanc 21, c/o Fiduciaire Bruno Bühler, 1201 Genève. Statuts modifiés en dernier lieu le 04.11.2008. But: fourniture de services financiers pour les entreprises et les particuliers en Suisse et à l'étranger, en particulier conseil et gestion de biens (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Administration: Massimiliani Angelino, d'Italie, à Baden, président, avec signature individuelle, Bühler Bruno (nouveau), de Masein, à Arzier, secrétaire, avec signature collective à deux, et Maroun Jean-Marie (nouveau), de Genève, à Plan-les-Ouates, avec signature collective à deux. CRC Treuhand AG n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: Revidor - Société Fiduciaire SA (CH-660-0834986-5), à Genève.
Registre journalier No 14587 du 14.11.2008 (04741746 / CH-020.3.029.212-2)

■ **H & M Hennes & Mauritz SA**, à Genève, CH-660-0402978-3, commerce de détail de textiles, etc. (FOSC du 03.03.2008, p. 7/4368626). Persson Leif Anders Carsten n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Tervonen Jyrki, de Finlande, à Stockholm, SWE, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.
Registre journalier No 14623 du 14.11.2008 (04741808 / CH-660.0.402.978-3)

■ **Hans Leutenegger SA**, succursale à Genève, CH-660-0820992-3, gestion d'une entreprise pour la réalisation de travaux en régie, etc., entreprise ayant son siège à Genève (FOSC du 31.01.2008, p. 8/4317018). Suite à la modification du droit du registre du commerce et en application de l'article 110, alinéa 1, ORC, les informations relatives aux personnes disposant d'un pouvoir de représentation pour toute l'entreprise sont radiées. Par conséquent, les pouvoirs de Leutenegger Hans, Bianchi Franco, Leutenegger Jean-Claude, Wicki Jean-Roland, Marti Walter et Bans Michael sont radiés. Les pouvoirs de Emporio Bernhard sont radiés.
Registre journalier No 14624 du 14.11.2008 (04741118 / CH-660.0.820.992-3)

■ **HORIZON NORTH SA**, à Genève, CH-660-0614003-0, édifier et détenir une partie du futur centre mondial de recherche, etc. (FOSC du 06.11.2007, p. 8/4187924). De Preter Michel, de Belgique, à Collonge-Bellerive, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.
Registre journalier No 14625 du 14.11.2008 (04741810 / CH-660.0.614.003-0)

■ **IDB (Swiss) Bank Ltd**, à Genève, CH-660-1176001-7 (FOSC du 06.11.2008, p. 7/4722460). Procuration collective à deux, avec le directeur général ou un directeur général adjoint a été conférée à Di Mario Véronique, de Dorénaz, à Saint-Julien-en-Genevois, F.
Registre journalier No 14626 du 14.11.2008 (04741812 / CH-660.1.176.001-7)

■ **Ideal Bike IB Diffusion SA**, à Genève, CH-660-0979992-0, commerce, importation, exportation, représentation et diffusion de machines, etc. (FOSC du 31.03.2008, p. 9/4406800). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Nouveaux statuts du 05.11.2008. Selon déclaration de l'administrateur unique du 05.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.
Registre journalier No 14627 du 14.11.2008 (04741814 / CH-660.0.979.992-0)

■ **IPLOM INTERNATIONAL SA**, à Genève, CH-550-1041739-0, opérations commerciales à l'étranger dans le domaine des matières premières, etc. (FOSC du 03.09.2007, p. 7/4093322). FIREL & MANDACO SA n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: A & A Révision Sàrl (CH-550-1044861-1), à Saint-Sulpice.
Registre journalier No 14628 du 14.11.2008 (04741816 / CH-550.1.041.739-0)

■ **KEFREN Sàrl**, à Genève, CH-660-5008008-0, activités de conseils et prestations de services aux entreprises pour l'organisation de manifestations et d'événements (FOSC du 30.01.2008, p. 6/4314206). Nouveau but: acquisition, détention, gestion, financement et aliénation de biens immobiliers, ainsi que toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises suisses ou étrangères, à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE (cf. statuts pour but complet). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Capital porté de CHF 20'000 à CHF 100'000, par l'émission de 800 parts de CHF 100, entièrement libérées, toutes détenues par l'associé-gérant Gerosa Andrea, désormais associé pour 1'000 parts de CHF 100. Statuts modifiés le 10.11.2008.
Registre journalier No 14629 du 14.11.2008 (04740618 / CH-660.5.008.008-0)

■ **KESSLER & PARTNERS Sàrl**, à Genève, CH-660-0656006-9, prestation de conseils et de services aux entreprises, en particulier sur mandat, etc. (FOSC du 24.03.2006, p. 6/3303356). Communication aux associés: par lettre simple. Genpar S.A. n'est plus associée; sa part de CHF 4'000 a été cédée à l'associé-gérant Kessler Didier dont la part est ainsi portée de CHF 16'000 à CHF 20'000 et immédiatement divisée en 20 parts de CHF 1'000. Nouveaux statuts du 13.11.2008. Girardier Anne Fraçoise n'est plus gérante; ses pouvoirs sont radiés. Selon déclaration du gérant du 13.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier No 14630 du 14.11.2008 (04741120 / CH-660.0.656.006-9)

■ **Lac-Key Development SA**, à Lancy, CH-660-6205008-0, activités d'achat, vente, courtage et gérance de biens immobiliers, etc. (FOSC du 03.07.2008, p. 11/4556742). Par suite du transfert de son siège à Dully, la société est inscrite au registre du commerce du canton de Vaud; par conséquent, elle est radiée d'office du registre de Genève.
Registre journalier No 14653 du 14.11.2008 (04741130 / CH-660.6.205.008-0)

■ **L'Arcade.com SA**, à Genève, CH-660-0073982-7, acquisition de locaux et de baux commerciaux, etc. (FOSC du 21.07.2006, p. 6/3476782). Nouvelle raison sociale: **Eprokom SA**. Nouveau siège: Lancy, route des Jeunes 4 ter, 1227 Les Acacias. Nouveau but: commerce de tous articles par internet, notamment tous produits électroniques et accessoires s'y rapportant (cf. statuts pour but complet). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 07.11.2008. Godinho Marta n'est plus administratrice; ses pouvoirs sont radiés. Chatila Abdallah, de et à Genève, est administrateur unique avec signature individuelle. Signature individuelle a été conférée à Makzume Kerim, de Turquie, à Vétraz-Monthoux, F, directeur. Selon déclaration du conseil d'administration du 07.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. MB Fiduciaire SA n'est plus organe de révision.
Registre journalier No 14631 du 14.11.2008 (04741122 / CH-660.0.073.982-7)

■ **LINO COBRIMA SA**, à Carouge (GE), CH-660-1647003-3, exploitation d'une entreprise générale dans le domaine de la construction et du bâtiment (FOSC du 09.09.2008, p. 10/4644342). Organe de révision: Tosco Fiduciaire (CH-660-6944008-0), à Veyrier.
Registre journalier No 14632 du 14.11.2008 (04741124 / CH-660.1.647.003-3)

(Suite page suivante)

REGISTRE
DU COMMERCE
(SUITE)

■ **Société coopérative d'habitation Genève**, à Genève, CH-660-0027919-6, améliorer les conditions de logement de la population, etc. (FOSC du 04.09.2008, p. 7/4637948). Nouvelle adresse: Cité Vieusseux 1, 1203 Genève. Registre journalier No 14640 du 14.11.2008 (04741830 / CH-660.0.027.919-6)

■ **Société fiduciaire et d'études économiques SA**, à Genève, CH-660-0013965-7, gérer tous biens meubles et immeubles, et se charger de toutes opérations et fonctions entrant dans le cadre d'une société fiduciaire (FOSC du 30.11.2007, p. 8/4226324). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 11.11.2008. «Fiduciaire Sfaellos» n'est plus organe de révision. Selon déclaration du conseil d'administration du 11.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 14641 du 14.11.2008 (04741832 / CH-660.0.013.965-7)

■ **SPACEVISION SWITZERLAND SA**, à Genève, CH-660-2270005-3, fournir des services financiers et des solutions de gestion de patrimoine, etc. (FOSC du 10.03.2008, p. 7/4379634). La société est dissoute par suite de faillite ouverte le 23.04.2008 à 8 h, prononcée par décision de la Commission fédérale des banques du 22 avril 2008; l'activité de la société est limitée à la liquidation par voie de faillite, sous la raison sociale **SPACEVISION SWITZERLAND SA, en liquidation**. Les pouvoirs existant jusqu'à l'ouverture de la faillite sont radiés; Favre Monica et Micotti Sébastien, avocats à Genève, jusqu'ici chargés d'enquête, sont nommés liquidateurs de la faillite et représentent la société par signature individuelle. Registre journalier No 14642 du 14.11.2008 (04741834 / CH-660.2.270.005-3)

■ **SWISS TRUSTEES SA**, à Genève, CH-660-6127008-5, gestion de fortunes et de placements de capitaux, etc. (FOSC du 22.08.2008, p. 6/4621788). Nouvelle adresse: rue du Marché 7, 1204 Genève. Registre journalier No 14643 du 14.11.2008 (04741836 / CH-660.6.127.008-5)

■ **Unilabs, Laboratoire d'analyses médicales**, à Genève, CH-660-0204971-1, société anonyme, exploitation de laboratoires d'analyses médicales, etc. (FOSC du 19.09.2008, p. 8/4657832). Wavre Eric n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Berger Franz, jusqu'ici directeur, est nommé membre du conseil d'administration et continue à signer collectivement à deux. Hökfelt Paul, de Collonge-Bellerive, à Vésenaz, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux. Registre journalier No 14644 du 14.11.2008 (04741838 / CH-660.0.204.971-1)

■ **UNILABS MANAGEMENT ET SERVICES SA**, à Genève, CH-660-2385003-5, gestion administrative, etc. (FOSC du 23.06.2008, p. 8/4538002). Wavre Eric n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Berger Franz, jusqu'ici directeur, est nommé membre du conseil d'administration et continue à signer collectivement à deux. Hökfelt Paul, de Collonge-Bellerive, à Vésenaz, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux. Registre journalier No 14645 du 14.11.2008 (04741840 / CH-660.2.385.003-5)

IMPRESSUM

Editeur:

Chancellerie d'Etat de la République et canton de Genève
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964, 1211 Genève 3

Publicité et abonnements:

publicitas

Rue de la Synagogue 35
Case postale 5845, 1211 Genève 11
tél. 022 807 34 00, fax 022 807 35 25
faoge@publicitas.ch

Modules:
largeur 55 mm / hauteur 32 mm
noir/blanc Fr. 85.– / quadri Fr. 120.–

Impression:
Atar Roto Presse SA,
Genève – Rue des Sablières 13
Z.I. Satigny - CP 565 - 1214 Vernier

AUTORISATIONS

AUTORISATIONS

Publication FAO du 28 novembre 2008

Département des constructions et des technologies de l'information												
POLICE DES CONSTRUCTIONS												
Requête n°	Requérant	Mandataire	Nature de l'ouvrage	Dérogation demandées			Zone de construction*	Parcelle	File	Commune et lieu	Propriétaire de la parcelle	
				LDTR	LCI	LALAT						

A. Autorisations définitives et par annonce de travaux

APA 27311/2	Commune de Gy	Ganz et Muller, arch. associés	Agrandissement et transformations intérieures de la salle communale, agrandissement préau couvert: création de 2 fenêtres sur le pignon et de 4 marches et palier devant la porte d'accès de la salle, jours en toiture	—	—	—	—			4B prot.	46	3	Gy, 139-141, rte de Gy	Commune de Gy
APA 27449/3	Armengol, Mme	Vallat, O., arch.	Remplacement d'un ascenseur, réfection intérieure: création d'un garage	—	—	—	—			5, dév. ind. art.	11015	38	Plan-les-Ouates, 140, ch. du Pont-du-Centenaire	Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève
APA 28269/2	Direction des douanes	De Planta et Portier, arch.	Transformation de locaux administratifs: aménagements de locaux de formation	—	—	—	—			Chemin de fer	7036	66	Cité, 16, rue des Gares	La Poste suisse
APA 29850	Bossy, S. et F., M. et Mme	Rochat, D., arch. pour Tschumi-Heurteux SA	Modifications intérieures d'une maison villageoise et construction d'un mur	—	—	—	—			4B prot.	1658	7	Meinier, 21, rte de Covéry	Bossy, S. et F., M. et Mme
APA 30038	Pedrazzini, F., Mme	—	Transformation intérieure d'un appartement au 2e étage	—	—	—	—			2	10	1	Eaux-Vives, 10, quai Gustave-Ador	Pedrazzini, F., Mme - PPE
APA 30157	Arifi, A.	—	Agrandissement d'un snack-kebab	—	—	—	—			3	4082	60	Plainpalais, 6, rue Caroline	Filippinetti, L.-V.
APA 30187	Services industriels de Genève	—	Mise en place d'une toilette biologique	—	—	27	—			Agr.	992	11, 12	Aire-la-Ville, barrage de Verbois	Services industriels de Genève
APA 30242	Marano, G. F., et Marano, Y., Mme	Koechlin et Muller, arch. pour KM & S Architectes	Aménagement d'une arcade commerciale	—	—	—	—			5, dév. 3	5260	43	Petit-Saconnex, 73C, av. d'Aire	S.I. L'Alcée SA
APA 30340	Moser Vernet et Cie pour Hochuli, R., Mme	—	Rénovation complète d'un appartement au 2e étage	9	—	—	—			3	1967	36	Eaux-Vives, 14, rue Crespin	Hochuli, R., Mme
APA 30391	Pilet Renaud SA	—	Rénovation d'un appartement au 5e étage	9	—	—	—			3	426	27	Petit-Saconnex, 5, rue Schaub	Reywall SA
APA 30481	Naef et Cie	—	Remplacement des fenêtres, réfection des façades	9	—	—	—			Agr., dév. 3	12811	69	Meyrin, 7, rue des Lattes	Etablissement Meyrin
APA 30482	Naef et Cie	—	Remplacement des fenêtres, réfection des façades	9	—	—	—			Agr., dév. 3	12810	69	Meyrin, 9, rue des Lattes	SI rue des Lattes 9
APA 30515	Décaillet, S., Mme pour Copropriétaires Clos des 4 Saisons	—	Installation d'un miroir routier de sécurité	—	—	—	—			5, dév. 4B	658, 667	24	Collex-Bossy, 170, 178, rte de Collex	DP cantonal
APA 30539	Nokia Siemens Networks Finance et Nokia Finance International	Rivolta, F., arch.	Transformation de bureaux	—	—	—	—			5, dév. 3	3568	7	Lancy, 12, av. des Morgines	Credit Suisse Asset Management Funds
101301	Tamari, M. et Mme	Frédéric, C., arch. c/o LAC (Léman Architecture Concept)	Transformation et agrandissement d'une villa, couvert à voitures	—	—	—	—			5	5505, 5592	34, 37	Collonge-Bellerive, 4, ch. du 1er-Août	Tamari, M. et Mme
102241	Vauthier, R.	Reynaud, P., et Gaillard, P., arch. associés	Agrandissement d'un appartement dans les combles	9	—	—	—			1, VV	4412	19	Cité, 2, rue Etienne-Dumont	Vauthier, R., et Vauthier, M., Mme
102243	Doebeli, M.	Leone, A., arch. pour LT Architectes - Leone et Tavaglione	Agrandissement, rénovation et transformation d'une habitation	—	—	—	—			5, dév. 4B	2246	20	Chêne-Bourg, 19, av. de la Martinière	Doebeli, M.
102348	Zurich, N., Mme Alcatel-Lucent Schweiz AG pour Orange Communications SA	—	Modification d'une installation pour téléphonie mobile	—	—	27	—			Agr.	198	23	Jussy, 376, rte de Jussy	Services industriels de Genève
6127	Commune de Lancy	Bordier, D., ing. c/o Bureau d'ingénieurs Solfor SA	Démolition de la passerelle Lancy-Centre	—	—	—	—			5, dév. 3	3311, 3525, 3749, 3754, 3777, 4620	12, 17	Lancy, rte de Chancy	DP cantonal et communal - Pillet, Y. et C. - SPS Immobilien AG

B. Autorisation préalable

18120	Larcinese, M., M. et Mme	Jornod, O., arch. c/o A3 Architectes SA	Fermeture d'une terrasse et transformations intérieures d'une habitation	—	—	27 C	—			Agr.	1021	5, 7	Perly-Certoux, 103, rte de Certoux	Larcinese, M., M. et Mme
-------	--------------------------	---	--	---	---	------	---	--	--	------	------	------	------------------------------------	--------------------------

C. Prolongations***

APA 24044	Ville de Genève	—	Construction d'une avancée de trottoir et d'un îlot	—	—	—	—			5, dév. 3	DP 4764	50	Petit-Saconnex, rte des Franchises	DP communal
APA 25670	Ville de Genève - Domaine de l'organisation urbaine et des constructions	—	Transformation de bureaux aux 1er, 2e et 3e étages	—	—	—	—			2, 3	6660	73	Cité, 9, rue du Grand-Pré	Ville de Genève

AUTORISATIONS (SUITE)

Requête n°	Requérant	Mandataire	Nature de l'ouvrage	Dérogation demandées				Zone de construction*	Parcelle	Fle	Commune et lieu	Propriétaire de la parcelle
				LDTR	LCI	LALAT	LPMNS**					
APA 27155	Mathey Agencements pour Priarollo	—	Aménagement d'un bar à café	—	—	—	—	Ind. art.	2915	15	Petit-Saconnex, 51, 53, av. Blanc	Malatesta, M. - PPE
APA 27217	Pelz, P.	—	Garage, portail	—	—	—	—	5	211	10	Pregny-Chambésy, 26, ch. de Valérie	Pelz, P.
98869	Ville de Genève	—	Aménagement d'une zone piétonne	—	—	—	—	2	DP 2920	2	Eaux-Vives, rue du Lac	DP communal
99969	Terrier, J.-P. et S.	Zryd et Sauthier, arch. c/o Atelier d'architecture Archiconcept A 33	Transformation d'une serre en poulailler	—	—	—	—	Agr.	63	14	Avusy, ch. de Cusinand	Terrier, J.-P.
100648	Pillet SA	Duboule, G., arch.	2 groupes de 2 villas contiguës, places de parking	—	—	—	—	Agr., 4B prot.	3600	23	Avusy, 5, 5A, 5B, 5C, ch. des Quoattes	Pillet, P. et P.
100867	Ville de Genève - Domaine de l'organisation urbaine et des constructions	—	Rénovation et transformation de locaux commerciaux et des éléments de menuiseries extérieures	—	—	—	—	1	5077	49	Cité, 2, bd James-Fazy, 1, quai Turretini	Ville de Genève

LCI = Loi sur les constructions et les installations diverses, du 14 avril 1988.
LDTR = Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation, du 25 janvier 1996.
LALAT = Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987.
Les décisions présentement publiées peuvent faire l'objet de recours auprès de la Commission cantonale de recours en matière de constructions conformément à la loi sur la procédure administrative (délai 30 jours à compter de la présente publication, adresse: 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3).
* L'attention du public est attirée sur le fait que certaines zones sont régies par des dispositions spéciales. Toutes indications utiles concernant les zones peuvent être obtenues au Département du territoire, guichet de renseignements de la direction de l'aménagement du canton, 5, rue David-Dufour, 1205 Genève, 5^e étage (9 h-12 h et 14 h-16 h).
** Les travaux font l'objet d'une autorisation de principe prise par arrêté du Conseil d'Etat.
*** Les prolongations des présentes autorisations de construire emportent prolongation des autorisations qui leur sont liées, telles que les autorisations de démolir, les autorisations énergétiques et les autorisations d'abattage d'arbres (cf. articles 4, alinéa 6, LCI, et 10C RALCI). Ces décisions ne sont pas susceptibles de recours.

REQUÊTES EN AUTORISATION

REQUÊTES EN AUTORISATION

Publication FAO du 28 novembre 2008

Département des constructions et des technologies de l'information
POLICE DES CONSTRUCTIONS

Requête n°	Requérant	Mandataire	Nature de l'ouvrage	Dérogation demandées				Zone de construction*	Parcelle	Fle	Commune et lieu	Propriétaire de la parcelle
				LDTR	LCI	LALAT	Abattage d'arbres**					
98297/3	Lagotbat SA	Niederhauser, J.-P., arch.	Construction de 2 immeubles d'habitation, couverts à voitures et couverts à containers: modifications intérieures au sous-sol	—	—	—	—	4B prot.	1672	14	Meinier, 26, 26A, rte de Gy	Résidence Pré-Nouveau 2 - Divers
101192/2	Ernst, A., M. et Mme	Geissbühler, C., arch.	Construction d'une villa, couvert à voitures, abris de jardin, palissade: modifications diverses de la villa et modification des abris de jardin	—	—	—	—	5	3985	24	Veyrier, 14, ch. de la Grande-Gorge	Ernst, A., M. et Mme
101857/2	Fonds de compensation AVS	Kirschke, R., arch. pour Itten+ Brechbühl SA	Rénovation, transformation et réaffectation partielle d'un bâtiment administratif, changement d'affectation d'un logement en bureau, suppression des marquises: modification du projet initial et de l'isolation du bâtiment, installation d'une climatisation	8	—	—	—	2, VV	4798	32	Cité, 6, bd Georges-Favon	Fonds de compensation AVS
102516	Fondation des Clés de Saint-Pierre	Ganz, C., arch. pour G.M. Architectes Associés	Cathédrale Saint-Pierre: déviation d'une descente d'eau et création d'une rigole	—	—	—	—	1	4950	22	Cité, 8, cour de Saint-Pierre	Eglise protestante de Genève
102517	Coop Total Store SR1	Grenier, D., arch.	Réaménagement des surfaces de vente et de stockage d'un supermarché, création de chambres froides	—	—	—	—	Agr., dév. 3	4320	33, 34	Vernier, 8, pl. du Lignon	Etat de Zurich
102518	Fondation de la commune de Jussy pour le logement	Schär, J., et Sjöstedt, C., Mme, arch.	Habitat groupé, construction de 24 logements et d'un garage souterrain	—	—	—	—	4B prot.	856	25	Jussy, 29, ch. des Prés-Seigneur	Fondation de la commune de Jussy pour le logement
102519	Fiaux, I., Mme, et Notz, O.	Villard, M., Mme, arch. pour AFM architectes	Construction de deux villas mitoyennes, garage, couvert à voitures, piscines, mur antibruit	—	59	—	Oui	5	3940	32	Plan-les-Ouates, 14-16, ch. de la Commanderie	Fiaux, I., Mme, et Notz, O.
6149	Fiaux, I., Mme, et Notz, O.	Villard, M., Mme, arch. pour AFM architectes	Démolition d'une villa et d'un cabanon	—	—	—	Oui	5	3940	32	Plan-les-Ouates, 25, rte de Saconnex-d'Arve	Fiaux, I., Mme, et Notz, O.

LCI = Loi sur les constructions et les installations diverses, du 14 avril 1988.
LDTR = Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation, du 25 janvier 1996.
LALAT = Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987.
Durant les 30 jours à compter de la présente publication, les dossiers ainsi que les éventuels rapports d'impact peuvent être consultés au Département des constructions et des technologies de l'information, police des constructions, 5, rue David-Dufour, 1205 Genève, 4^e étage (9 h-12 h).
Les observations éventuelles doivent lui être adressées dans le même délai.
* L'attention du public est attirée sur le fait que certaines zones sont régies par des dispositions spéciales.
Toutes indications utiles concernant les zones peuvent être obtenues au Département du territoire, guichet de renseignements de la direction de l'aménagement du canton, 5, rue David-Dufour, 1205 Genève, 5^e étage (9 h-12 h et 14 h-16 h).
** La présente publication vaut publication de la requête en autorisation d'abattage d'arbres.
Ce dernier dossier peut être consulté, dans les 30 jours, au Département du territoire, Domaine nature et paysage, 7, rue des Battoirs, 1205 Genève, de 8 h 30 à 12 h.
Les observations éventuelles doivent lui être soumises dans le même délai.

VENTES D’APPARTEMENTS

VENTES D’APPARTEMENTS (art. 39 LDTR)

Publication FAO du 28 novembre 2008

Département des constructions et des technologies de l'information					
Requête n°	Requérant et propriétaire de l'appartement	Objet	Lieu et commune	Acquéreur de l'appartement	Prix de vente
Autorisations					
10457	Nic SA p.a. Me Goerg, C., notaire	Appartement No 2.03 de 3 pièces au 1er étage	Plan-les-Ouates, 109, rte de Saconnex-d'Arve	Linder de Rouvray, A., Mme	280 000 F
10458	Wenger, C. F.	Deux appartements Nos 3.03 et 3.04 de 3 pièces au 1er étage	Eaux-Vives, 63, rue des Eaux-Vives	Bouhara, Y.	1 050 000 F
10459	Patwary, A.	Appartement No 12.07 de 2 pièces au 7e étage	Cité, 6, rue de la Confédération	Lachenal, B.	605 845 F
10460	Allianz Suisse société d'assurances sur la vie p.a. Allianz Suisse Immobilier SA	Appartement No 5.09 de 5 1/2 pièces au 2e étage	Vernier, 5, rue Carqueron	Hamiti-Tengu, H. et G., M. et Mme	325 000 F
10461	Chancimo SA p.a. Me Terrier, C., notaire	Appartement No 3.05 de 5 pièces au 1er étage	Chancy, 43, ch. de Champlong	Bekteshi, S.	500 000 F
10462	Montrose Properties SA et Dalhia SA p.a. Me Brechbuhl, L., notaire	Appartement No 5.01 de 4 pièces au 3e étage	Cité, 13, Grand-Rue	Briant, A.	2 575 000 F

LDTR = Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation, du 25 janvier 1996.
Les décisions publiées ci-dessus peuvent faire l'objet de recours dans les 30 jours dès la présente publication auprès de la Commission cantonale de recours en matière de constructions (adresse: 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3).